

16378

CATHERINE DANIELLOU

UNE VOYANTE à QUIMPER
au XVII^E Siècle

PAR M. L'ABBÉ PEYRON, CHANOINE

Chancelier-Archiviste de l'Évêché de Quimper,

Vice-Président de la Société Archéologique du Finistère.



Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

QUIMPER

TYPOGRAPHIE ARSÈNE DE KERANGAL

IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

1911



AVANT - PROPOS

Ceux qui ont lu la *Vie* du vénérable serviteur de Dieu, Julien Maunoir, ont dû remarquer qu'il y était souvent question d'une personne de Quimper, Catherine Daniélou, qui fut d'un puissant secours aux Missions bretonnes de cette époque, par ses prières et ses souffrances extraordinaires. Elle était conduite par des voies étranges, et M^{sr} du Louet, évêque de Cornouaille, avait chargé spécialement de sa direction les Pères Bernard et Maunoir. Le Père Bernard, jésuite au Collège de Quimper, fut son confesseur de 1641, environ, jusqu'en 1654, et le Père Maunoir lui succéda dans cet office, depuis 1654 jusqu'à la mort de Catherine, en 1667. Mais, de fait, le Père Maunoir fut en relation avec elle dès son arrivée au Collège, en 1642, et, frappé de cette vie vraiment merveilleuse, il entreprit d'en faire le récit vers 1675. Cette *Vie* est demeurée manuscrite, et c'est elle qui nous a servi de guide pour la publication de cette notice, où nous laissons, le plus souvent, la parole au Père Maunoir lui-même.

Dans sa préface (1), l'auteur fait cette déclaration :

« Je certifie comme témoin oculaire la plupart des choses qui sont en cette *Vie* ; j'ai appris le reste, partie du P. Bernard, partie de ceux qui ont demeuré avec Catherine, et de ceux qui l'ont connue dès son bas âge.

(1) La fin de la préface et la première page de la *Vie* font défaut dans le manuscrit.

La sagesse et la probité de ces personnes ne me permettent pas de douter de la vérité de leur rapport. Quelques-uns auront de la peine à croire sa conduite, qui paraît surprenante à ceux qui n'ont rien vu de semblable ; mais je les prie de considérer que la main de Dieu est libérale et qu'aucun siècle ne peut arrêter l'effet des promesses du Fils de Dieu, qui s'est obligé de rassasier ceux qui ont faim et soif de la justice. »

Cette vie est, en effet, étrange, car nous voyons Catherine, dès son enfance, vivre familièrement avec la Sainte Vierge, saint Corentin, les anges et quelques saints du paradis qui lui apparaissent sous forme humaine ; il lui semble les voir, les entendre, mais ne peut s'imaginer que ce soient des êtres surnaturels ; elle pense que ce sont des personnes charitables qui l'assistent, qui lui donnent de bons conseils. De même, quand les démons l'attaquaient, c'était aussi sous forme humaine, mais elle croyait simplement que c'étaient de méchantes gens. Le plus ordinairement, le démon se présentait à elle sous la forme d'un écolier qui prétendait lui en vouloir parce que, sur les dénonciations de Catherine, il n'avait pu être promu aux ordres par l'Evêque de Quimper. « Ce qui est surprenant, remarque le père Maunoir, c'est que cette servante de Dieu, quoiqu'elle eût un bon jugement, ne vit dans sa conduite aucun don surnaturel, » et elle est demeurée dans cette simplicité jusqu'à sa mort.

CATHERINE DANIÉLOU

Une voyante à Quimper,
au XVII^e siècle.

CHAPITRE I^{er}

ENFANCE DE CATHERINE

Catherine naquit à Quimper vers 1619 (1), dans une maison voisine de l'endroit où furent construits plus tard la chapelle et le Collège des Pères Jésuites, car les Pères s'établirent d'abord, dès 1621, dans la maison habitée dernièrement par les Ursulines, pendant la construction des bâtiments du Collège remplacés aujourd'hui par le Lycée.

Nous ignorons la condition du père de Catherine, car la première page de la *Vie* manuscrite par le P. Maunoir fait défaut, mais elle devait être fort modeste ; ce qui n'empêcha pas Catherine d'avoir pour parrain le sénéchal de Quimper, Monsieur Moeam, Sr du Perennou.

Catherine avait à peine un an ou deux quand mourut son père, qui, la prenant entre les bras sur son lit de mort, prononça ces paroles prophétiques : « Voici ma fille de douleur. Je la recommande à M. du Perennou, son

(1) Les registres n'existent pas pour cette époque à la Municipalité.

parrain, je le prie de lui donner un jour un peu de pain, car elle aura faim, et il n'y aura personne qui lui en donne un seul morceau. On la mariera un jour avec un homme qui la fera bien souffrir. » Ayant dit ces paroles et sentant les approches de la mort, il voulut être déposé à terre, disant : « Mon cher Sauveur n'est pas mort dans un lit, il n'est pas raisonnable que j'y meure ». Etant descendu sur le plancher de sa chambre, il expira, tenant entre ses bras sa fille, qu'on lui ôta avec beaucoup de peine.

Catherine était, au moment de la mort de son père, en nourrice à la campagne, et déjà elle semblait être l'objet de la haine de malins esprits.

Sa nourrice, fort vertueuse, a attesté que, souvent, allant au berceau de la petite, elle n'y était pas, et qu'après l'avoir cherchée fort longtemps, elle la trouvait tantôt dans l'auge des pourceaux, tantôt près de la rivière d'Odé, prête de tomber dans l'eau. « Une autre fois, cette femme, ne la trouvant en aucun lieu, et étant hors d'espérance de la recouvrer, se recommanda à Dieu, et, en même temps, un chien commença à aboyer, proche du lit de la nourrice ; pensant qu'il y avait dessous ce lit quelque proie, cette femme, désolée, prit de la chandelle, et fut bien étonnée lorsqu'elle trouva dans ce lieu cette pauvre innocente, autant paisible que si elle eût été dans le berceau de la fille du roi. »

Ayant été sevrée, Catherine fut ramenée dans la maison de sa mère. Celle-ci avait ressenti, pour sa fille, dès sa naissance, une aversion étrange qui ne fit que s'augmenter du fait de l'éloignement de son enfant pendant les mois de nourrice. « Quelques-uns attribuèrent à un maléfice cette haine inouïe contre sa fille, eu égard aux effets presque incroyables qui la suivirent, parce que, ne la voyant pas, elle était brûlée d'un désir extrême de la voir et, la voyant, elle ne pouvait la souffrir en aucune façon. »

La mère de Catherine n'avait pas tardé à se remarier à un Irlandais, nommé Denis Morvan, maître tailleur, et neveu de M. Foxus, grand vicaire de Cornouaille. Cet homme, d'une humeur fort barbare, épousa toute la haine de sa femme contre la pauvre Catherine.

L'aversion de ces parents dénaturés se manifesta d'abord de cette manière vraiment diabolique, c'est qu'ils voulurent l'empêcher d'apprendre ses prières.

« Cette petite orpheline, dit le P. Maunoir, eut, dès l'âge de 5 à 6 ans, de fort bonnes inclinations à la prière et à la vertu ; mais sa mère ne voulut jamais contribuer à cette sainte passion de sa fille ; sa méchante humeur trouvait toujours des prétextes de maltraiter cette innocente. Elle avait chez elle, comme pensionnaire, un écolier nommé Julien du Bois, qui apprenait les prières à ses enfants ; jamais elle ne lui permit de faire dire les prières à Catherine ; dès que celle-ci approchait pour avoir part au pain de l'âme, c'est-à-dire à l'instruction et à la prière, sa mère la chassait avec injures et la frappait avec de grands coups de poing sur la tête. »

Cette pauvre enfant priait alors une servante du voisinage de lui apprendre le *Pater*, et elle allait, en cet âge si tendre, tous les jours à la messe, et tâchait de dire ce qu'elle pouvait de son *Pater* avec le prêtre.

« Elle allait tous les jours devant l'image de saint Antoine (à l'hôpital, aujourd'hui la prison), et disait : « *Pater noster, ne oun quen*, je ne sais pas davantage ». De Saint-Antoine elle se rendait devant la statue de Notre-Dame qui surmontait la porte de la ville dite de la Tour-Bihan (1), et disait : « *Ave Maria, ne oun quen* ».

Mais son plus grand désir c'était de connaître Dieu et

(1) Cette porte se trouvait au haut de la rue *Tourbie*, corruption du mot *Tour-Bihan*, et était surmontée d'une statue en pierre de Notre-Dame.

la façon de le prier. Quand on prêchait à Saint-Corentin, elle y courait ; mais hélas ! elle n'y pouvait rien comprendre, car elle ne savait pas le français ; toutefois, elle ne perdait aucun sermon.

« Dans ce temps, elle sentit une affection très particulière envers les pauvres et une dévotion particulière à saint Antoine, patron de l'église de l'hôpital voisine de sa demeure. Son passe-temps était d'y voir les pauvres, de leur porter le pain tout sec que sa mère lui donnait, et, saisie de pitié pour les petits pauvres de ce lieu, elle dépouillait sa chemise en secret et en revêtait ces petits membres de J.-C. Elle avait alors de 6 à 7 ans ; sa mère, la voyant retourner sans chemise, la maltraitait avec un surcroît de cruauté non pareille et ne voulut plus lui donner ni chausses, ni souliers, ni coiffes ; enfin, elle en vint à un tel point de fureur, qu'elle ne voulut plus lui permettre de coucher la nuit dans la maison avec sa sœur, mais elle l'envoyait coucher dehors. »

Pendant environ quatre ans, sa nourriture ordinaire était celle des bêtes. Elle vivait de mûres sauvages qu'elle allait chercher dans les halliers, mangeant de la vinette et autres herbes pour contenter sa faim.

« Un jour, cherchant des herbes dans une haie, près Saint-Yves (au bas du Pichéry), qui est un hôpital proche de Quimper, elle rencontra une couleuvre. Pensant que c'était une anguille semblable à celles qu'elle avait vues quelquefois sur la table de sa mère, elle fit son possible pour l'attraper. S'en étant saisie enfin, en intention de contenter sa faim, le serpent s'entortilla autour de ses bras et la piqua de telle sorte que son bras devint gros comme la cuisse. S'en retournant au logis avec cette proie dont elle espérait faire grande chère, elle rencontra un bon paysan qui lui arracha des mains cette bête venimeuse ; sur quoi elle se mit à crier : « Mon anguille ! »

Il l'écrasa sous ses pieds, et lui dit : « Pauvre innocente, c'est un serpent, l'image du péché ». Il prit une herbe, la première qu'il trouva, et l'appliqua sur le bras, qui désenfla dans le moment. »

« Environ cet âge si tendre, il plut à Dieu de l'encourager dans ses rudes épreuves. Un jour, comme sa mère lui avait donné charge de garder, avec un de ses petits frères, les linges qu'elle avait mis à la buée, Catherine vit le ciel ouvert, et une représentation extraordinaire des joies du Paradis ; elle avertit son petit frère de ce spectacle ravissant, dont il fut participant. » Ce fait a été attesté, en 1667, par le petit frère de Catherine, qui était devenu maître écrivain à Hennebont, et portait le nom de Morvan, Sr des Lauriers, « homme d'exemple et de vertu, » nous dit le P. Maunoir.

« La petite Catherine se sentit fortifiée par cette vue à supporter toutes sortes d'incommodités.

« Une nuit d'hiver, étant obligée de coucher dehors au temps d'une grande neige qui tomba une partie de la nuit, elle monta sur un fumier ; l'ayant creusé et trouvant que le dedans était chaud, elle y ensevelit la moitié de son corps. Une femme de Quimper la trouva en cet état et, l'ayant tirée de ce lieu, trouva qu'elle était transie de froid et qu'il ne lui restait qu'un peu d'haleine ; elle l'approcha près du feu, la chauffa bien et la fit revenir à elle. »

Vers cette époque, elle fut consolée par la visite d'un petit pauvre, qui monta les degrés de sa maison, disant en breton : « *An aluzen en han Doue*, l'aumône au nom de Dieu ». La petite, pleine de compassion, descendit aussitôt et rencontra, dans les degrés, un petit pauvre de l'âge de 5 ans, les pieds nus et les habits tout déchirés. Il pria Catherine de venir à Saint-Antoine, où elle allait souvent donner de son pain aux pauvres qui lui apprenaient ses

prières. Cette fois, ce fut le petit pauvre qui avait beaucoup de petits morceaux de pain qu'il offrit à cette pauvre enfant affamée. Mais elle refusa, sur ce qu'il était pauvre lui-même. Comme elle insistait, celui-ci lui dit : « Je trouve du pain « assez, je fais grande chère, j'ai une mère qui a grand « soin de moi ». Elle lui demanda son nom. « Antonic, » répondit-il, puis il s'informa si elle savait son *Pater*. Dans une autre visite, il la mena devant l'image de N.-D. de la Tour-Bihan, devant laquelle il lui fit dire son *Ave Maria*. »

Puis, la voyant mal peignée, « il lui coupa les cheveux, la catéchisa, lui enseignant que Dieu est bon, beau, riche, puissant et digne d'être aimé, et qu'il donnait de grandes récompenses à ceux qui l'avaient fidèlement servi. Il lui expliqua aussi le mystère de la Sainte Trinité. »

« Quelque temps après, comme elle était couchée sous un laurier qui était vis-à-vis du lieu où est à présent la retraite du Collège de Quimper (1), se présenta à elle un vénérable ecclésiastique qui n'avait point de collet, mais était chauve des deux tempes et avait un grand front, regardant toujours le ciel ; cette petite créature, rapportant cette apparition, dépeignait saint Ignace de la manière dont on le représente. Ce bon Père lui parla avec beaucoup de douceur et lui demanda ce qu'elle faisait en ce lieu. Elle répondit que sa mère la chassait depuis longtemps toutes les nuits hors de la maison et qu'elle tâchait de reposer sous cet arbre. Il lui expliqua, comme Antonic, le mystère de la Sainte Trinité, et lui fit dire son *Pater* et lui recommanda d'aimer et respecter sa mère et de regarder souvent le ciel, le lieu de notre demeure pour l'éternité. Elle prit, dès ce temps-là, la coutume de regarder le ciel

(1) Cette maison de retraite était à main droite, lorsqu'on est en face de la chapelle.

presque toujours, ce qui lui attira une nouvelle persécution du côté de la mère. »

« Antonic et le Jésuite au grand front (saint Ignace) la visitaient de temps en temps, selon ses nécessités, de l'âge de 7 ans jusqu'à l'âge d'environ 11 ans ; mais Antonic la venait voir plus souvent, parce que son innocence et sa ressemblance d'âge et de pauvreté en apparence lui donnaient un plus facile accès.

« Ce petit maître lui ayant inculqué le mystère de la Sainte Trinité, lui apprit celui de l'Incarnation et lui expliqua ensuite la vie et la Passion de N. S.

« Cette pauvre écolière d'Antonic prit si à cœur cette dévotion qu'il n'y eut jour de sa vie, soit en santé, soit en maladie, qu'elle ne récitât trois *Pater* pour chaque souffrance du Sauveur, et Antonic en comptait trente-cinq. Il lui enseigna également que quand sa mère la frapperait jusqu'au sang, elle pensât au sang que versa N. S.

« Ensuite, il lui imprima une affection très tendre envers Notre-Dame ; il la menait presque tous les jours saluer son image qui était hors la porte de la ville. Il joignit à la dévotion de la Vierge celle de son bienheureux époux saint Joseph. Le Père Jésuite (saint Ignace) ne manquait pas de temps en temps de confirmer les instructions que lui avait données Antonic.

« Celui-ci lui inspira encore une grande dévotion à saint Julien *le passeur* (1). Un jour, un des frères de Catherine nouvellement né, se trouvant en danger de mort, sa mère la prit pour marraine de son petit frère, de crainte qu'elle avait de n'en pouvoir trouver d'autres. Catherine lui donna le nom de Julien pour l'amour qu'elle portait à ce saint dont Antonic lui avait raconté la vie et la pénitence. »

(1) Il avait son autel à Saint-Corentin et une chapelle à l'entrée de la rue Neuve, attenante à un des hôpitaux de Quimper.

CHAPITRE II

LES PARENTS DE CATHERINE ATTENDENT A SA VIE

« Dès l'âge de 7 ans, Catherine se sentit portée à faire pénitence. Ne sachant pas les prières si parfaitement qu'elle désirait, elle se disait : « Puisque je ne sais pas « prier comme il faut, il faut que je fasse pénitence » ; et, pendant les grandes glaces, elle allait avec une de ses camarades, qu'elle excitait à faire pénitence, se mettait dans l'eau glacée jusqu'au col et s'en retournait à la maison les habits tout mouillés, en sorte que sa mère la battait jusqu'au sang.

« Le matin, sa mère ne lui donnait que du pain tout sec, dont elle se privait pour le donner aux pauvres de l'hôpital de Saint-Antoine, où elle demeurait une partie de la journée, et l'autre partie à Saint-Corentin.

« On l'envoyait coucher la nuit sans souper ; mais où coucher ? dans le jardin, dans le verger, dans un trou de la muraille (de la ville), près l'image de la *Tour-Bihan*, dans l'église de Saint-Corentin. Le petit Antonic et le Jésuite au grand front l'entretenaient une partie de la nuit.

« Une nuit, comme elle était couchée sous un laurier, le saint Jésuite lui dit : « Tu n'as pas de lit ; je te donne-
« rai un jour deux pères qui t'en procureront un bon et
« qui auront soin de toi, l'un s'appellera le Père Bernard,
« et l'autre le Père Maunoir ; » puis, lui montrant le lieu où l'on a depuis bâti la Retraite, qui était alors un verger, il lui prédit qu'il y aurait un jour en ce lieu des fruits du Paradis. Il semble que saint Ignace voulût, dès ce temps-là, prendre possession de la maison, du jardin et du verger qui appartenaient à la mère de Catherine, et qui

furent vendus, peu après, aux enfants de ce saint patriarche, qui ont bâti l'église, le lieu de la Retraite, le jardin à fleurs et le verger, dans la terre où était née cette fille de la croix qu'on peut appeler fille de saint Ignace, puisqu'elle a été conduite toute sa vie par ce saint fondateur et par ses enfants, qui ont été les Pères Prigent et Alain Launay, les Pères Bernard, Le Grand, La Vigne, Caussin, Maunoir et Jacquesson.

« Sa mère, qui ne savait de quel esprit était guidée sa fille quand elle la voyait retourner des églises où elle avait coutume de prier Notre-Dame, saint Joseph, saint Corentin et saint Julien, lui baillait de grands coups de poing et de pied avec une telle cruauté, que le sang lui coulait du nez et de la bouche. Cette pauvre petite, se souvenant du sang que N. S. versa en sa Passion, riait de joie ; et sa mère, s'imaginant qu'elle se moquait d'elle, redoublait sa fureur et ses coups ; Catherine, alors, remerciait sa mère et lui disait : « *Bennos Doue deoc'h, ma mam,*
« Que la bénédiction de Dieu soit sur vous, ma mère ».

« Cette mère sévère fit son possible pour se défaire de cette petite ; elle pria son mari de l'envoyer chez ses parents, en Hibernie, et celui-ci l'amena à Audierne, pour l'embarquer ; mais comme on fut prêt de mettre à la voile, une tempête s'éleva si furieuse, qu'il fut impossible de démarrer tout le temps que Catherine fut à Audierne ; et les vents durèrent si longtemps, qu'il fallut la ramener à Quimper, auquel temps toutes ces tempêtes cessèrent.

« Sa mère l'envoya alors à Châteauneuf, chez une de ses parentes, où elle demeura quelque temps comme dans un petit paradis. Mais Catherine, après avoir demeuré quelque temps chez sa tante, fut rendue de rechef à Quimper, où sa mère la battait tous les jours. Un jour, cette mère dénaturée se mit à genoux devant son mari et le

pria de tuer sa fille ; mais celui-ci craignait qu'on ne lui demandât compte de cette petite mineure ; alors, la mère, résolue de s'en défaire à quelque prix que ce fût, jeta sa fille contre terre et lui mit le pied sur la gorge, au dessein de l'étrangler ; ce qu'elle eût fait si elle n'eût été trouvée sur le fait par une personne devant laquelle elle n'osa passer outre.

« A quelque temps de là, Catherine avait alors de 7 à 8 ans, un écolier (1), qui demeurait chez elle, dit en riant qu'il avait envie d'acheter de l'appétit. Catherine répliqua avec beaucoup de simplicité : « Donnez-moi de l'argent, « j'irai vous en acheter à la boucherie ». L'écolier lui ayant donné 2 liards, elle va chez la première bouchère qu'elle rencontra et demanda pour 2 liards d'appétit ; on lui donna un os tout nu qu'elle porta à l'écolier en lui disant : « Voilà de l'appétit pour vos 2 liards ». Tout le monde se mit à rire. Il n'y eut que son beau-père et sa mère qui, ayant appris la cause innocente de cette gaieté des écoliers, s'emparèrent chacun de verges et la frappèrent tous deux si cruellement que le sang coulait de tous côtés ; ensuite, ce beau-père lui donna un grand coup de pied dans la hanche, avec tant de fureur, qu'elle s'en ressentit de temps en temps jusqu'à la mort. Un écolier, gentilhomme de Léon, nommé Kerouars, alors pensionnaire chez ce barbare, fut tellement indigné de cette cruauté, qu'il la voulut venger de son épée. Tous les écoliers qui demeuraient dans cette maison furent tellement indignés d'une si lâche action, qu'ils sortirent de ce lieu.

« Cependant, la mère, nourrissant toujours le dessein de se défaire de sa fille, l'enferma trois jours dans un galetas pour la faire mourir de faim, ce qui fut arrivé, si

(1) Les écoliers qui suivaient les cours du Collège logeaient pour la plupart en ville, chez des particuliers.

la servante du logis ne lui avait pas donné du pain par un trou de la porte.

« Après trois jours, la mère de Catherine pensait la trouver morte ; mais se voyant trompée, elle chercha un autre expédient : la menant au jardin, elle lui fit manger une herbe vénéneuse qui lui enfla tellement son petit corps qu'on ne lui voyait plus les yeux. Dieu la délivra encore de ce péril, pour la faire entrer en d'autres combats.

« Cette mère dénaturée, se voyant vaincue par une secrète providence de Dieu, priait souvent son mari, à genoux, de tuer cet enfant. Un jour, il y consent, et se résout à la jeter dans le puits de leur jardin, qui appartient à présent aux Pères Jésuites, et se voit encore dans le jardin à fleurs, vis-à-vis du lieu de la Retraite. Un jour, il la mena près du puits et, comme elle ne se doutait de rien, il voulut la jeter dedans, mais elle se jeta à terre d'une force extraordinaire ; à même temps, le saint Jésuite l'aida à tenir bon. Le beau-père, qui n'avait pas le bonheur de voir ce secours, qui était visible à la petite, fit son possible pour la lever de terre, mais jamais il ne put en venir à bout. Il jugea alors qu'il la fallait garder dans un petit galetas où l'on nourrissait quelques pigeons. Etant dans cette prison, Catherine mit la tête à une petite fenêtre par où entraient les pigeons. Elle aperçut une charrette tapissée de linge blanc et entourée de cierges blancs, au-dedans de laquelle il y avait des personnes vêtues de blanc, ayant les mains jointes, qui allaient deux à deux vers le lieu où a été depuis bâtie l'église des Pères Jésuites. Il lui sera un jour révélé que ces personnes vêtues de blanc étaient des âmes du purgatoire, et qu'au lieu où elles se transportèrent serait bâtie une église où on aiderait les âmes du purgatoire. Et de vrai, 25 ans après cette vision, on y établit une communion générale

avec indulgence plénière, qui s'y continue le quatrième dimanche de chaque mois pour la délivrance des âmes du purgatoire.

« Le beau-père de la petite Catherine, voyant qu'elle avait la tête à la fenêtre, l'alla prendre au collet et, l'ayant blâmée de ce qu'elle avait regardé à la fenêtre, la mena au lieu où est maintenant le jardin à fleurs de la retraite des Pères Jésuites, et lui dit : « Je vais te mettre en tel « état que tu seras jolie » ; et, lui ayant lié les mains derrière le dos, il coupa de son épée une verge d'une épine qu'on voit encore près de la muraille, avec laquelle il maltraita si cruellement cette pauvre innocente, que, pensant l'avoir tuée, il la jeta en un bournier, près de l'hôpital de Saint-Antoine, et s'enfuit. Sa mère, la trouvant en cet état, encore qu'elle eût été fort animée contre elle, s'écria : « Oh ! le bourreau, il a tué mon enfant » ! Mais elle essuya bientôt ses larmes et remit Catherine dans le petit galetas des pigeons, sur un peu de paille. Tout incontinent, le saint Jésuite et Antonie la vinrent visiter, et le premier lui retira avec une aiguille les épines qui étaient demeurées dans sa peau.

« Son beau-père, craignant d'être poursuivi, demeura longtemps fugitif. Enfin, s'étant enquis de loin de ce qu'était devenue la petite Catherine, il retourna au logis.

« La pauvre enfant ayant appris son retour, s'enfuit par la *Tour-Bihan* et prend le chemin de Morlaix. La peur qu'elle eut de cet inhumain lui fit faire, ce jour, environ 4 lieues $1/2$, vivant d'herbes et de mûres de haies. La nuit la surprit près d'une caverne, où elle coucha. Le lendemain, le soleil étant levé, elle sortit de son trou. Quelques petits bergers, qui avaient apporté leurs petites provisions pour la journée, la voyant sortir de ce trou, avec de longs cheveux, sans coiffe et sans linge, comme une Marie Egyp-

tienne, pensant que c'était quelque monstre, prirent la fuite et laissèrent dans le champ leur petite portion, dont se saisit la petite orpheline.

« La nuit suivante, elle resta au même lieu, dans la même caverne ; mais devant qu'elle y entrât, Antonie vint la trouver et lui apporta un faisceau de genêts avec une corde assez longue afin de fermer la caverne, et tenir la corde de son côté, en cas qu'elle entendit du bruit.

« A deux heures de nuit, deux loups s'approchèrent et se prirent à hurler. La petite prisonnière, pensant que c'étaient deux chiens, prit la corde de son côté et se tint à couvert de ces bêtes carnassières le reste de la nuit.

« Comme elle était encore dans la caverne, elle entendit une voix qui lui dit : « Ouvrez-moi, Catherine, de la part de Jésus ». Elle lâcha sa corde et ouvrit sa petite cabane, où entra une jeune fille accompagnée de deux jeunes hommes beaux comme des anges qui portaient deux cierges blancs. Cette jeune fille, prenant cette pauvre innocente entre ses bras sur son giron, la consola et la fit dormir. Étant éveillée, l'ayant avertie qu'elle sortirait le lendemain, elle lui dit adieu et ajouta : « *Choumit gant Doue, « liquit oc'h esperanç e Doue* ; Demeurez avec Dieu et mettez en lui toute votre confiance ».

« En ce temps-là, les parents de la fugitive s'étonnaient de ce qu'on ne la voyait plus. La nouvelle en vint jusqu'aux oreilles de M. du Perennou, sénéchal de Quimper, son parrain, qui dit à son beau-père et à sa mère qu'il voulait savoir ce qu'était devenue sa filleule. On envoya des billets dans toutes les paroisses voisines ; on n'entend rien dire.

« Pendant toutes ces perquisitions, les petits bergers d'un canton de Pleyben font refus de garder plus les bêtes, disant qu'il y avait depuis un mois, au lieu où ils les gardaient, un loup qui sortait tous les jours d'une petite

caverne et qui mangeait leur pain. Les voisines y allèrent et trouvèrent que c'était une petite fille. Une femme du voisinage lui ayant demandé son nom, elle répondit s'appeler Catherine Daniélou, de Quimper, et s'être enfuie pour les mauvais traitements que lui faisait son beau-père. Or, il se trouva que cette femme était une tante de Catherine, sœur de son père défunt; elle prit l'enfant chez elle et avertit sa mère de venir la chercher. Ce fut son beau-père qui vint la quérir. La pauvre petite frémit de peur, mais il lui parla beau et la mit sur son cheval.

« Seulement, quand ils furent un peu avancés dans le chemin, il la fit descendre et ayant lié ses cheveux d'une corde, il l'attacha à la queue du cheval et la mena en cet état jusqu'à un quart de lieue de Quimper.

« Après son retour, sa mère la battait tous les jours et trouvait des prétextes à tout moment pour la maltraiter. Cette pauvre mineure avait un petit frère qui fut toute sa vie innocent (idiot). Catherine était sa marraine, et sa mère, prétendant qu'elle était cause pour cela de l'état de son filleul, la battait cruellement.

« Un jour, après qu'elle avait été maltraitée par sa mère, la faim la fit monter sur le mont *Frugy* pour y cueillir des mûres, qui étaient sa nourriture ordinaire en été; en hiver c'était un peu de *vinette*. Se souvenant des mauvais traitements reçus, elle se mit à genoux et, les larmes aux yeux, les sanglots à la bouche, elle s'écria : « Mon Dieu, donnez autant de joie à ma mère qu'elle m'a causé de douleur et de tristesse ».

« Dieu lui venait quelquefois en aide par des traits particuliers de sa providence.

« Sa mère lui ayant donné charge de garder des poulets d'Inde, lui commanda que s'il pleuvait elle ne les laissât pas sous la pluie. Or, une grande pluie étant survenue, Catherine mit à couvert ses petites volailles sous son

cotillon; mais elle fut bien étonnée, quand la pluie fut passée, de les trouver tous morts. Cet accident lui arracha des larmes, ne sachant comment paraître devant sa mère, lorsqu'au même instant, survint le saint Jésuite, qui lui dit : « Voilà des petits poulets qui dorment », et les ayant touchés d'une petite baguette, tout incontinent ils se relevèrent.

« Catherine allait avoir dix ans, lorsque, dans un transport de fureur, sa mère dit à son mari : « Tue-moi cette « maudite créature ». Le diable obsédant cet homme, il prend un couteau pour frapper l'enfant; mais à l'instant, le couteau s'élança de sa main par une force invisible et sauta au plafond, où il demeura suspendu, la pointe étant entrée bien avant dans le bois de la poutre.

« Ce trait prodigieux de la bonté de Dieu envers sa servante changea le cœur de ce beau-père, qui n'eut, depuis ce temps-là, que des sentiments de bonté pour celle que le Ciel prenait ainsi sous sa protection. »

CHAPITRE III

TÉMOIGNAGES ÉCLATANTS DE LA PROTECTION DE NOTRE-DAME ET DE SAINT CORENTIN

Catherine a raconté elle-même ce qui lui arriva dans son jeune âge; voici à quelle occasion :

La veille de Saint-Nicolas 1643, étant malade, on appela son père confesseur, le P. Bernard, pour la consoler en sa maladie, au milieu de laquelle, étant ravie en extase, apparut à elle une belle dame tenant par la main un petit enfant, le plus beau qu'on se puisse figurer, qui lui dit : « Catherine, dites ce qui vous est arrivé dans votre jeu-



nesse ». Son humilité trouvant de la difficulté à faire ce récit et son âme étant toutefois toujours préparée à l'obéissance, elle dit : « De la part de qui me commandez-vous ? — « De la part de Jésus-Christ, » répondit la dame. — « J'obéis donc, dit-elle. »

« A l'âge de 6 ans, j'eus recours à une image de Notre-Dame qui était au dehors de la porte de la *Tour-Bihan* (1). Je me mis à pleurer devant cette image qui me parla ainsi : « Prends courage, pauvre enfant, mets ta confiance en Marie et Dieu t'assistera ». — Comme j'entendis cette voix, je demandais : « Qui estes-vous qui me parlez de la sorte ? — « Je suis Marie Mère de Dieu que tu salues tous les jours. » Je lui demandais comment elle était Marie puisqu'elle était de pierre. Elle répondit qu'elle était pourtant *pitoyable* et facile. Puis l'image de Notre-Dame descendit à moi, me parla, m'instruisit et même me peigna, car j'avais la tête fort malpropre. Elle me dit aussi : « Catherine, tu es pauvre, je suis pauvre aussi ». Je lui dis : « Comment êtes-vous pauvre, vous êtes au ciel ? » — « Ma fille, je suis riche et je suis pauvre. Je suis au ciel et quelquefois je n'ai pas de demeure. Quand quelqu'un aime mon fils et vit en grâce, je demeure en son cœur ; mais quand il commet un péché mortel, il me chasse de son logis, il faut bien que je cherche place autre part. Allez, ma fille, à Saint-Corentin, prenez ce grand saint pour votre père et votre protecteur, et venez souvent ici me voir. »

« Au temps où la petite Catherine commença son noviciat du Calvaire, ajoute le V. P. Maunoir, il n'y avait personne en Bretagne ni même à Quimper qui eût souvenance des obligations que ces cantons devaient au grand apôtre de la Cornouaille. On ne disait d'ordinaire aucune messe à son

(1) Porte de ville en haut de la rue *Tourbie*.

autel, et l'oubliance de ce saint patron vint à un tel point, que la plupart des habitants ne savaient où était son image. Le jour de sa fête arrivait toujours en Avent, et on ne faisait aucun sermon à la cathédrale, à moins que le jour de la fête ne coïncidât avec un dimanche. Si c'était un jour ouvrier, tout le monde était à la foire, qui commençait ce jour-là ; et la nuit, la noblesse et les habitants étaient au bal, qui durait l'octave de ce saint et même jusqu'à Noël aussi bien que la foire. »

Catherine fut tellement touchée de l'invitation de Notre-Dame à prendre saint Corentin pour père, qu'elle s'en courut à son asile ordinaire, Saint-Antoine, lui disant avec une grande simplicité : « Saint Antoine, enseignez-moi où je pourrai trouver l'image de saint Corentin ». — « tin ».

« Ayant fini son ardente prière, elle s'en va à l'église de Saint-Corentin et se met à prier devant Notre-Dame de Victoire, lui disant comme à saint Antoine : « Vierge sainte, au nom de votre fils Jésus, montrez-moi l'image de saint Corentin ». Comme elle faisait sa prière, il y avait près d'elle une jeune demoiselle de 15 à 16 ans, qui lui dit : « Que cherchez-vous, petit garçon ? » Elle avait une robe grise, sans linge, sans coiffe, sans chemise. Elle répondit en colère : — « Je ne suis pas garçon, je suis fille. » — « Que cherchez-vous donc, petite fille ; je sais bien que vous êtes fille. » — « Je suis fâchée contre vous, je ne vous le dirai pas, car vous m'avez appelée petit garçon. » — « Dites-moi, de la part de Jésus, dites-moi que cherchez-vous, ma fille ? » Quand elle entendit ces paroles : « De la part de Jésus, » son esprit se calma et elle dit : « Je cherche saint Corentin ». — « Saint Corentin, ma fille, saint Corentin est en paradis. » — « Je cherche son image ; si je la trouve, j'espère que je le trouverai aussi. » — « Tu dis vrai, ma pauvre innocente, sans y

« penser. Cherchons, dit la demoiselle, cherchons l'image de saint Corentin. »

« Étant devant Notre-Dame de Victoire, la demoiselle demanda : « Est-ce ici saint Corentin » ? — « Nenni, dit Catherine, c'est l'image de Notre-Dame. » Elle la mena devant l'autel de saint Julien (1) et lui expliqua sa vie et sa pénitence. De l'autel de Saint-Julien, elles vinrent devant l'autel de Saint-Roch (2), ensuite devant celui de Saint-Sébastien, puis devant l'autel de Saint-Corentin (3) et lui ayant montré les images qui étaient devant ces autels, cette bonne dame lui dit : « Laquelle de ces trois images, ma petite fille, prenez-vous pour l'image de saint Corentin ? » Elle répondit : « Madame, mon cœur me dit que l'image de ce saint Évêque qui est sur l'autel proche du chœur, est l'image de saint Corentin. » — « Oui, ma fille, vous avez bien rencontré. Vous n'avez plus de père, mon enfant, prenez le grand saint Corentin pour père. Vous trouvez que votre mère est bien rude, prenez la Sainte Vierge pour mère. Courage, ma fille, courage, la Mère de Dieu et le glorieux saint Corentin ne vous quitteront jamais. » Le cœur de Catherine pensa se fondre de joie, et, se prosternant à genoux, elle dit, les larmes aux yeux : « Sainte Vierge, mère de Dieu, je vous prends pour ma mère ; et vous, glorieux saint Corentin, pour père à toute éternité ».

« Cette petite orpheline devint si affectionnée à saint Corentin, qu'elle ne manquait aucun jour de se transporter devant son autel. Quand elle avait quelques fleurs ou quelque bouquet, elle les présentait aux pieds de son cher père protecteur. Sa mère lui ayant donné une petite

(1) Autel actuel des Saints-Anges.

(2) Cet autel se trouvait au-dessous du vitrail de Saint-Charles Borromée.

(3) Ces autels étaient près la chapelle de Saint-Paul (voir *Monographie*).

quenouille, elle allait filer devant son image, mais l'envie de prier la prenait bientôt ; ce qui l'affligeait, c'est qu'elle ne savait que fort peu de son *Pater* et de son *Ave*. De son fil elle s'était fait un petit chapelet, y faisant des nœuds ou des marques.

« Un jour, comme elle disait ses prières devant l'image de saint Corentin, survint la bonne demoiselle, qui lui demanda ce qu'elle tenait à la main. Elle répondit que c'était un petit chapelet de fil qu'elle avait fait elle-même parce que sa mère ne lui voulait pas donner d'autres. La demoiselle lui ayant demandé comment elle le disait, elle confessa qu'elle ne savait pas son *Pater* et *Ave* tout entiers, et que sa mère ne voulait pas qu'on les lui apprît ; qu'elle donnait quelquefois son pain le matin à quelques pauvres, pour qu'ils lui apprissent son *Pater* et *Ave* ; qu'il y avait un petit pauvre appelé Antonie et un prêtre sans collet qui lui faisaient réciter ses prières, mais que ne les ayant pas pu apprendre tout entières, elle en disait ce qu'elle savait ; que sur les plus grosses marques elle disait *Pater noster qui es in celis, ne oun quen* (je ne sais plus), et sur les petits : *Ave Marié gratia plena, ne oun quen*.

« Cette bonne dame lui dit que cela était bon, mais qu'il fallait apprendre le reste de son *Pater* et *Ave* et vint la trouver quelquefois au même lieu, pour les lui faire réciter, si bien qu'elle les apprit bientôt.

« Une autre fois, comme elle filait devant l'image de saint Corentin, cette charitable dame la visita et lui demanda pourquoi elle filait là.

« Elle répondit que si elle n'avait pas filé au soir ce que sa mère lui avait donné, elle serait battue. La dame lui dit : « Ma fille, lorsque vous serez battue de votre mère, riez et réjouissez-vous de ce que vous endurez pour l'amour de la Passion de Jésus-Christ. » — « Hélas ! » répondit la petite, tantôt je serai battue de ma mère,

« car je n'ai guère filé. » — Elle s'était oubliée presque toute la journée à faire ses prières devant son père saint Corentin. La dame tira alors de sa pochette une fusée de fil bien filée, en lui disant : « Catherine, prenez cette fusée et la donnez à votre mère; donnez le reste de votre filasse aux pauvres, de peur qu'on ne croie que vous avez dérobé ce que je vous donne; ne dites à personne que vous m'avez vue, ni que je vous ai rien donné. »

Catherine a raconté elle-même, dans l'extase dont il est question plus haut, qu'un jour qu'elle avait été maltraitée par sa mère, la Sainte Vierge lui dit d'aller coucher dans l'église de Saint-Corentin. « Hélas! Mère, lui dis-je, j'ai peur des morts. » — « N'aie point de peur, mon enfant, tu y trouveras quelqu'un qui te tiendra compagnie. »

« Je m'en allais donc coucher à Saint-Corentin, et j'y trouvais un jeune homme d'une merveilleuse beauté. J'en fus d'abord troublée, mais il me dit : « N'ayez pas peur. » — « Comme vous êtes beau, » lui dis-je. « Je suis encore plus beau que vous le voyez. » Et à l'instant sa beauté devint plus éclatante. Je lui demandai qui il était : « Je suis Gabriel, qui porta la bonne nouvelle à Marie; je suis venu pour vous assister, je ne vous quitterai jamais. » Comme il me parlait, la Sainte Vierge m'apparut sous les apparences de la statue en pierre de la *Tour-Bihan*, et me dit : « Dieu vous garde, Catherine; je vous avais promis que vous auriez trouvé compagnie dans Saint-Corentin. Je suis Marie, que vous saluez tous les jours. » — « Mais vous êtes de pierre. » — « Ma fille, je suis comme on me fait; je suis douce et facile aux bonnes âmes; à ceux qui aiment mon fils, à ceux qui aiment les pauvres; je suis aussi une pierre dure à ceux qui ne veulent pas quitter leurs péchés ni les occasions qui les y engagent; je suis sans sentiment à leur endroit, je n'ai point d'yeux pour les regarder, pas d'oreilles pour

« les écouter, pas de mains pour leur faire du bien, point de pieds pour les visiter et point de cœur pour les aimer. » — « Mais, Marie, que faites-vous là? » — « J'allaite mon fils. » — « Vous lui donnez du sang! » — « Ah! ma fille, les pécheurs en sont la cause, quand ils blasphèment son saint Nom, quand ils abusent des sacrements, et quand ils sont cruels envers les pauvres, ils me font donner du sang à mon Fils; mais quand les gens de bien le servent, quand ils font pénitence, qu'ils font du bien aux pauvres et qu'ils ont une sainte innocence, ils me donnent du lait. Lequel des deux veux-tu, Catherine, ou du sang ou du lait. » — « Je veux, Marie, du lait. » — « Tendez la main. » — « Mais je ne me suis pas confessée. » Marie dit alors : « Saint Corentin, venez donner la bénédiction à votre fille. » L'image de saint Corentin descendit et me donna sa bénédiction. Je tendis la main et je reçus du lait de Marie et, par son commandement, je l'avalais. Alors, elle me dit : « Voilà un lait qui te rendra pure et nette et te donnera un jour la force contre ceux qui te voudront ravir le trésor de la chasteté. » Après que j'eus avalé ce sacré breuvage, elle me dit : « Catherine, es-tu contentée d'endurer? » — « Hélas! il y a trop de mal. » — Elle me dit alors : « Mon Fils et moi nous avons enduré. Le plus grand bonheur qui saurait arriver à un homme; c'est de souffrir pour Jésus-Christ. » Je lui dis alors : « J'en suis contente ». Elle me prédit que je devais beaucoup endurer. « Tu endureras, dit-elle, dans ton honneur, en tes biens, en ton corps ta chasteté sera attaquée plusieurs fois, tu seras mariée à un homme qui te fera beaucoup souffrir (on te calomnierait en son endroit), tu seras accusée de larcin, tu seras battue, tu auras de grandes maladies. Tous ceux qui t'aimeront, je les aimerai, et tous ceux qui te persécuteront, je les persécuterai. Ta mère est cruelle en ton

« endroit, Dieu le permet ainsi, et elle sera un jour sauvée
« à cause de toi. »

Quelquefois, Catherine au lieu d'aller passer la nuit à Saint-Corentin, se rendait dans la chapelle des Pères Jésuites, qui était alors où se trouve actuellement la Communauté des Ursulines, et y passait la nuit ; mais plus d'une fois, le Frère Dirou l'avait surprise dormant dans un confessionnal et l'avait rudement mise à la porte. « Un jour, rapporte le V. P. Maunoir, s'étant endormie en ce lieu, elle s'éveilla à trois heures après minuit, et trouva auprès d'elle une belle demoiselle qui, lui prenant la main, lui dit : « Sortons d'ici, mon enfant, car si le Frère Jean Dirou nous trouve ici il nous battra — quatre heures sonneront bientôt —. Voici une clef qui ouvre toutes les portes, allons à Saint-Corentin, l'église est plus grande que celle-ci. » Elle ouvre la porte de la chapelle et du Collège, puis, prenant cette enfant entre les bras, elle la porta au portail de Saint-Corentin ; puis, ayant ouvert la grande porte, la conduisit devant l'image de N.-D. de Treguron [des trois couronnes ou du Rosaire], où voyant cette innocente prête de dormir, elle faisait aussi semblant de dormir. Devant qu'elle se reposât elle lui faisait dire ses prières ; quand elle avait froid, elle lui apportait du feu dans un petit pot de terre. Quand Catherine se réveillait, elle ne trouvait plus cette demoiselle, elle s'imaginait qu'elle était allée à la messe. »

CHAPITRE IV

CATHERINE QUITTE QUIMPER,

SA MÈRE LA MARIE A UN HOMME QUI EXERCE

SA PATIENCE EN PLUSIEURS FAÇONS

« Son beau-père et sa mère ayant perdu une grande partie de leurs biens à Quimper, se retirèrent dans l'Evêché de Vannes, en la ville de Port-Louis, où Denis Morvan, son beau-père, se rendit soldat dans la garnison qui est en cette forteresse ; sa femme et les enfants demeurèrent en ville. La mère de Catherine, revenue à de meilleurs sentiments, voyait une punition du ciel dans ce revers de fortune. « C'est Dieu, dit-elle, qui m'a punie. Après la mort de Jean Daniélou, mon mari, j'ai pris un étranger qui m'a apporté tout malheur. A cause de ma cruauté pour Catherine, Dieu a permis que je sois accusée d'avoir dérobé un poteau (une burette) et une coupe d'argent, et tiré de la plume des coettes, et néanmoins Dieu sait si j'ai fait tout cela ; c'est par désespoir que je me suis rendue en ce château » [du Port-Louis].

« La pauvre Catherine n'eut pas cependant plus beau temps au Port-Louis qu'à Quimper.

« Un jour, étant sur l'eau dans un bateau, en compagnie de Mlle de Kerolin, fille du gouverneur du Port-Louis (1), qui la chérissait beaucoup, pour éviter les propos inconvenants d'un gentilhomme qui était à bord, elle tomba dans la mer, alla au fond et revint sur l'eau par trois fois, et la troisième fois elle fut saisie et on trouva en sa main une poignée de sable dans laquelle on vit une

(1) M. Jégado, S^r de Crec'holaïn et de Kerlot.

pierre précieuse, ce qui étonna tous les assistants, qui ne savaient pas que cette perle était le symbole de la pureté de son âme.

« Une autre fois, le lieutenant du Port-Louis ayant remarqué Catherine, la fit conduire un soir par surprise dans sa chambre ; mais aussitôt apparut un évêque, accompagné d'un petit enfant portant un cierge en main, et qui, s'adressant au lieutenant, s'écria : « Monsieur, arrêtez, « cet enfant n'est pas à vous, je suis venu lui apporter le « salut et non pas à vous ; Denis, Denis, tu as pensé que « personne ne te voyait, tu n'as pas peur de Jésus, qui « voit tout, fais pénitence, fais pénitence ». Entendant ces paroles, le lieutenant tomba sans connaissance, et l'évêque, s'adressant à Catherine qui, effrayée, était tombée à genoux, lui dit : « Catherine, lève-toi, je te promets, « de la part de Jésus et de saint Corentin, de t'aider. Oui, « lève ton visage, regarde-moi pour voir si tu me recon- « naîtras. Ton ennemi est à bas. Catherine, lui pardon- « nes-tu ? » — « Oui, de la part de Jésus. » — « Demandes- « tu sa guérison ? » — « Oui, pour sauver son âme. » — « Catherine, demeurons tous trois ici jusqu'au point du « jour, que je te mettrai hors de danger. » Il l'entretint de pieux discours durant la nuit : « Je suis, lui dit-il, le « premier Evêque de Cornouaille, je suis venu à votre « aide. Dites souvent du fond du cœur : Plutôt la mort « que de commettre un péché mortel... Maintenant, « Catherine, voici le jour venu, il est temps de nous sépa- « rer. » Il la prit alors par la main et, en partant, il dit au lieutenant, en l'appelant par son nom : « Larade, « Larade, je te donne la vie pour te repentir d'avoir voulu « porter au mal cette petite innocente. » — « Je suis ser- « viteur de Marie, » dit le lieutenant. — « C'est vrai, dit « saint Corentin, et si ce n'est que tu l'as servie, tu n'au- « rais pas reçu cette belle grâce ; mais fais pénitence,

« fais pénitence. » Il tomba malade aussitôt, fit une confession générale à un religieux de Sainte-Catherine et fit une belle mort quatre jours après. Quant au bon Evêque, il conduisit Catherine jusqu'à Hennebont, allant à pied, lui par les champs, et elle par le grand chemin. Comme elle fut proche de la maison d'un des parents de Catherine, il lui dit : « Adieu, jusqu'au revoir ».

Catherine avait alors 15 ans, et quoiqu'elle eût plus d'une fois manifesté le désir de ne se point marier, sa mère, sous prétexte de la mettre « à couvert de la pauvreté, » la maria à un homme riche, de Languidic, qui était fort vieux et d'une méchante humeur. Il ne tarda pas à concevoir pour sa femme une inimitié profonde, la maltraitant à coups de pied et de poing ; il en vint à vouloir s'en défaire et, une nuit qu'il la vit endormie, il prit un couteau et commença à lui couper la gorge, ce qu'il eût achevé si elle ne se fût éveillée et retirée promptement de ses cruelles mains. Elle a porté toute sa vie les marques de la cicatrice de cet attentat. Une autre fois, ce cruel lui donna un coup de pommeau d'épée sur le côté de ses tempes, et lui transperça la jambe de son épée ; puis, pensant l'avoir tuée, il s'enfuit pour mettre sa vie à couvert. Quant à Catherine, elle fut rencontrée par un homme des champs qu'elle ne connaissait pas, mais qui la trépana et la guérit sur-le-champ, la consolant en même temps de très bons discours.

« Cependant, son mari, ayant appris qu'elle était hors de danger, retourna à la maison, mais nourrissant toujours les mêmes desseins contre sa vie, si bien que le malin esprit souffla cette pensée à Catherine qu'il valait mieux aller en paradis en se jetant à la rivière, que de permettre à son mari un péché si énorme ; mais comme elle était prête d'obéir à cette illusion, elle entendit une voix douce, du côté du prochain bois, qui l'appela :

« Catherine, Catherine » ! Cette voix du ciel dissipa les troubles de son esprit.

« Toutefois, sa mère ayant appris la cruauté de son beau-fils, vint prendre sa fille et la conduisit à Vannes, consulter l'Evêque sur la conduite à tenir. M^{sr} Sébastien de Rosmadec reçut avec beaucoup de bienveillance les plaintes de la mère et de la fille, les fit dîner à sa table, et donna permission à la mère de mettre sa fille en assurance jusqu'à ce que son mari changeât de vie. »

La mère de Catherine ramena donc sa fille à Hennebont, et la mit au service chez une honnête demoiselle de cette ville, appelée M^{lle} Langlois; malheureusement, cette demoiselle logeait chez elle un gentilhomme, chevalier de Malte, qui, s'étant pris d'une violente passion pour Catherine, se résolut de l'enlever, et voici comment il tenta d'exécuter son projet :

La fontaine dont on se sert à Hennebont est hors de la ville, sur le grand chemin d'Auray. Sachant l'heure qu'avait coutume de prendre cette honnête servante pour aller quérir de l'eau, il commanda à son valet de chambre de l'aller attendre près de la fontaine. La pauvre créature ayant rempli sa cruche, ce méchant se jette sur elle, la met sur son cheval et donne de l'éperon pour la conduire à son maître, qui avait pris le devant. A peine il courut la longueur d'un champ, qu'il vit venir au-devant de lui une dame qui lui dit : « Arrête, au nom de Jésus » ! Ce misérable enfonce ses éperons dans le ventre de son cheval, mais sans effet. Cette dame s'écrie : « A l'aide, mes amis, à l'aide » ! En même temps, sort un cavalier d'un champ proche, qui, dégainant, donna trois coups sur le dos du ravisseur. « Va, misérable, dit le cavalier, si ce n'était la dévotion que tu as à un saint, je te passerai mon épée dans le corps. Porte ce mot de lettre à ton maître, et dis-lui qu'il n'attaque jamais une innocente. » Aussitôt,

ce méchant rend la pauvre captive, qui était plus morte que vive. La dame la prit entre ses bras et la conduisit jusqu'à la fontaine, l'encourageant et la consolant; là, elle lui dit adieu, lui recommandant de remercier Dieu, la glorieuse Vierge et le glorieux saint Michel Archange.

« La servante de Dieu, de retour à la maison de sa maîtresse, prit son congé et se rendit à l'hôpital de Saint-Nicolas d'Hennebont, pour y servir les pauvres.

« Peu de temps après, son mari, désirant qu'elle revînt en sa maison, interposa un Père Carme d'Hennebont envers Catherine et sa mère, afin qu'elle retournât, protestant qu'il était extrêmement marry de l'avoir traitée avec si peu de douceur. Cette innocente brebis, croyant au discours de ce bon Père, retourna chez son mari, en compagnie de sa mère. Cet homme rusé, ayant ratifié tout ce que le Père Carme leur avait dit de sa part, leur témoigna un grand regret de s'être oublié de son devoir les premières années de son mariage. Les premiers mois se passèrent en effet avec assez de paix, mais sa rage se ralluma bientôt, et il se résolut de la faire périr. Sous prétexte d'aller faire visite à sa mère, il la mit à cheval et l'accompagna à pied, sur la route de Languidic à Hennebont, jusqu'au milieu d'un bois, nommé *Coetrochet*. Lui ayant demandé si elle n'avait jamais été dans ce bois, sur la réponse négative, il dit : « Eh bien tu n'en sortiras jamais, il faut que tu meures ». Catherine lui repartit, pensant qu'il voulait seulement l'effrayer : « Mon mari, ne me faites pas de peur ». Mais celui-ci, l'ayant jetée de dessus son cheval, lui donna un si grand coup de pied dans la joue, qu'elle en fut traversée par une dent. Catherine le prie à genoux d'avoir pitié de sa pauvre femme, puis veut se jeter à son cou pour le baiser et l'adoucir ; mais ce forcené, prenant un gros bâton, lui en casse un bras, et, dégainant son épée, il lui en transperce la jambe. Catherine invoque alors

saint Corentin. Mais le malheureux, redoublant de rage, lui donne de la pointe de son épée dans le côté, qui l'eût achevée, si l'épée n'eût trouvé de la résistance dans son corset, qui était renforcé d'une côte de baleine. Il lui déchargea alors du tranchant de son épée, sur le sommet de la tête ; l'os étant ouvert, la voilà toute couverte de sang. Son mari la traîne près d'un arbre et creuse une fosse pour l'enterrer. La fosse étant faite, devant que de lui donner le dernier coup de la mort, il l'avertit de dire son *In manus*. Ayant répondu qu'elle ne le savait pas, elle demanda deux heures pour se préparer à la mort. Il lui répond qu'il se faut hâter. Elle fait vite un acte de contrition ; et l'autre ne lui donnant pas davantage de temps, lui fait dire son *In manus*, et comme elle disait : *In manus tuas Domine commendo spiritum meum*, arrive un sien compère, qui s'était égaré une lieue loin de sa route, par une providence particulière, car il savait très bien le chemin qu'il avait à faire. Il reconnut sa commère, toute baignée de son sang. Son mari lui explique alors qu'elle était tombée de cheval, la tête sur une pierre. Catherine est remise à cheval et conduite à sa mère. On fait venir des chirurgiens, qui n'osèrent la traiter, jugeant son mal incurable. Tout le monde croyait son état désespéré, lorsque survint un homme des champs, inconnu, qui entreprend la cure et remet Catherine sur pied en peu de temps. »

Cependant, la mère de Catherine ayant acheté une maison à Prividion, près Saint-Antoine, à Hennebont, elle se mit à tenir hôtellerie, où les fermiers des impôts lui firent perdre une partie de son bien. Catherine fit son possible, avec une de ses sœurs, pour assister sa mère, mais bientôt celle-ci fut obligée de vendre tout son bien, puis se retira à Nantes, où elle mourut avec un grand regret de ses péchés et de la cruauté qu'elle avait exercée

contre sa fille Catherine, les quatorze premières années de sa vie. Le beau-père de Catherine mourut aussi à Nantes, d'un mal étrange qui lui coupa le corps par la moitié.

La pauvre Catherine, tout à fait orpheline, ne savait où avoir recours, si ce n'est en Dieu. Ses voisins, qui ignoraient la cause de son divorce, lui conseillèrent de retourner à son mari. Elle s'y disposait, prête à affronter la mort ; mais il plut à Dieu de la diriger dans les voies de sa prédestination par le moyen d'un sage et discret confesseur, qu'elle rencontra au chapitre provincial des RR. Pères Capucins, à Hennebont ; c'était le R. P. Hierome, frère de M. de Coetnizan, de Morlaix, qui, ayant appris les méchants desseins que son mari avait pris pour machiner sa mort, lui donna avis qu'elle ne pourrait, sans pécher mortellement, retourner à celui qui voulait lui ôter la vie ; de plus, ayant appris qu'elle était native de Quimper, où étaient ses parents, il lui conseilla de retourner en cette ville. »

CHAPITRE V

RETOUR DE CATHERINE A QUIMPER

Catherine se mit donc en chemin pour retourner à Quimper. A une demi-lieue de cette ville, en apercevant les tours de Saint-Corentin, elle se prosterna en disant : « C'est à cette heure, glorieux saint Corentin, que je ne « vous quitterai plus ; vous êtes mon père ». Étant arrivée, sa première visite fut pour le glorieux saint Corentin ; et l'ayant remercié, elle le pria de la prendre pour sa fille et sa servante le reste de ses jours.

« A la sortie de l'église, elle alla voir ses parents ; mais

aucun n'eut la charité de lui donner le couvert une seule nuit, ni un morceau de pain, croyant qu'elle s'était mal comportée au pays de Vannes. Une pauvre femme lui donna un peu de paille pour se coucher dans un petit appartement de sa maison. Dès qu'elle y entra, elle tomba malade d'une fièvre chaude. Pendant un mois, Catherine, abandonnée de tout secours humain, ne pouvait se remuer d'un côté ni d'autre. Dieu suscita un petit chien blanc qui la nourrit pendant sa maladie avec une industrie qui ne pouvait partir que d'une intelligence secrète et bienfaisante. Ce petit animal venait tous les jours, et lui versait dans son écuelle des goulées d'eau très fraîche comme si elles eussent été puisées dans la source de la plus froide fontaine ; il lui apportait en outre des chandelles, des poulets et des pigeons tout rôtis, et comme s'il eût eu une connaissance parfaite de la faiblesse de la malade, il lui divisait les morceaux et les approchait de sa bouche ; il n'oubliait pas de lui apporter à chaque visite un morceau de pain entre ses dents.

« Dès que sa fièvre fut un peu diminuée, elle se traîna le mieux qu'elle put à Saint-Laurent, sur le bord de la fontaine. Non loin de l'église, elle trouva un jeune ecclésiastique, avec une dalmatique et une aube, qui avait les cheveux rasés comme un religieux, tenant en main un cierge allumé, et qui lui demanda ce qu'elle cherchait. Ayant répondu qu'étant malade elle s'était vouée à saint Laurent, et qu'elle avait pris une bouteille pour emporter en son logis un peu d'eau de sa fontaine, avec espérance d'en être soulagée, l'ecclésiastique prit la bouteille, l'emplit d'eau sur laquelle il donna sa bénédiction, puis l'exhorta d'en boire avec une ferme foi en Jésus-Christ ; ce qu'ayant fait, elle fut guérie sur-le-champ.

« Elle a toujours cru que c'était un religieux Carme qui l'avait assistée en ce lieu.

« De retour au logis, étant restée deux jours sans voir son petit infirmier (le chien), elle le chercha par toutes les rues de la ville, et fut bien triste de ne le pouvoir trouver.

« Ayant recouvré sa santé, elle se mit à travailler : elle empesait et dressait les surplis de plusieurs chanoines et ecclésiastiques, et donnait ce qu'elle pouvait gagner aux pauvres ; elle ne pouvait endurer cinq sols dans sa pochette, qu'elle ne les donnât incontinent aux malheureux.

« Elle se sentit inspirée de se mettre sous la direction des Pères Jésuites de Quimper. Elle choisit pour son directeur le Père Prigent de Launay, parce qu'il savait la langue bretonne et qu'elle ne savait pas le français. Elle se confessait les dimanches et fêtes, et jeunait les mercredis, vendredis et samedis ; elle entendait tous les jours la messe et, pour l'ordinaire, devant l'autel de Saint-Corentin. »

Vers cette époque, elle fut soumise à une rude épreuve.

« Ayant été priée d'une bourgeoise de Quimper, mariée à un huissier nommé Bourse, de l'aider à la cuisine pendant la foire de Saint-Corentin, qui dure une grande partie de l'Avent, elle employa le peu de force qu'elle avait à lui rendre ce service.

« Quelque temps après son entrée en cette maison, cette bourgeoise, ne trouvant pas une paire de linceuls (de draps), accusa Catherine de les avoir dérobés, et la menaça de la faire mettre en prison. Nonobstant toutes les raisons de l'accusée, cette femme fit courir le bruit que Catherine avait commis ce larcin.

« La foire de Saint-Corentin étant passée, on attachait Catherine deux fois le jour au pied d'une table, puis on la frappait brutalement, ne lui donnant à manger que des croûtes de pain. On espérait, par cette *question* extraordinaire, la forcer d'avouer ; mais comme on ne pouvait en venir à bout, on fut d'avis de faire tourner le *sas* en sa présence ; le diable se mit de la partie et fit tomber le sort

sur la pauvre innocente, et l'on ne douta plus qu'elle ne fût la laronnesse.

« Se trouvant, en cette conjoncture, prise d'une grande tristesse, Catherine fut avertie d'une personne inconnue d'aller en l'église de Saint-François prier Saint Antoine de Pade, qui impètre de Dieu, pour ceux qui le réclament, la grâce de trouver les choses égarées. Devant que s'adresser à ce Grand Saint, elle se transporta dans la chapelle de Notre-Dame des Vertus, qui est dans l'église de Saint-François, disant : « Douce Vierge, je suis en grande nécessité, ayez pitié de moi ». Aussitôt, elle entend, du côté de l'image de Notre-Dame, cette voix : « Catherine, Catherine, Catherine, patience, patience, patience » ! Craignant que ce ne fût le fait d'un mauvais plaisant, étant seule dans cette chapelle beaucoup écartée des autres chapelles, elle se transporta bien vite à l'autel de Saint-Antoine de Pade, lui disant : « Impétrez-moi la grâce qu'on puisse trouver deux linceuls ; on dit que je les ai dérobés, mais vous savez mon innocence ». Ayant offert ses deux sols, elle tâcha d'allumer une petite chandelle de cire devant l'image du Saint. Mais elle ne pouvait atteindre la lampe qui était allumée devant le Saint-Sacrement, lorsqu'arriva près d'elle une dame qu'elle n'avait jamais vue et qui, ayant appris d'elle la cause de sa tristesse, lui dit : « Ma fille, Jésus vous présente cette croix ; vous souffrirez encore, mais devant 8 heures, on retrouvera les deux linceuls ». Catherine, après avoir allumé sa chandelle avec l'aide de cette dame, et l'avoir remerciée, retourna à la maison. On lui demanda de nouveau ce qu'elle avait fait des deux linceuls. Ayant répondu comme auparavant, son maître lui déchargea de grands coups de bâton sur le dos, et sa maîtresse deux soufflets sur la joue, puis on l'attacha de nouveau à la quenouille du lit, et on la frappa avec des nerfs de bœufs si cruellement, que la

pauvre patiente mordait la terre par l'excès de sa douleur. Un serviteur de ce maître inhumain, voyant cette cruauté, sortit de la maison et quitta son service. Pendant ce temps, une petite fille de deux ans, qui ne savait parler, se mit à pleurer, à crier, et la compassion de la peine qu'on faisait souffrir à cette innocente lui apprit à parler et lui tira ces paroles de la bouche : « Ma mère, pardon à la pauvre Catherine, regardez au fond du coffre, vous y trouverez vos deux linceuls ». Cette femme, étonnée d'entendre cette petite fille parler, fouilla jusqu'au fond du coffre, et y trouve ce qu'elle cherchait. Elle demanda pardon à Catherine ; mais son mari fut puni de sa cruauté, car, quelques années après, il mourut assassiné, et sans pouvoir recevoir les sacrements, au même lieu où il avait battu avec tant de barbarie une personne qui l'avait servi sans y être obligée et sans demander aucune récompense.

« Bientôt après, elle fut accusée d'un autre larcin. Dans la maison de M. Penanec'h, bourgeois de Quimper, il se trouva un *poteau* (aiguière) d'argent égaré. Catherine, qui y était appelée de temps en temps pour servir, fut accusée de ce larcin. Elle alla d'abord implorer saint Corentin, puis se rendit à la chapelle de Notre-Dame du Penity (au milieu des allées de Locmaria), où elle fut abordée d'un ecclésiastique, vénérable en apparence, portant une longue barbe comme un capucin, qui lui dit que les sergents la cherchaient pour la mettre en prison, et qu'il lui conseillait de s'aller jeter à la rivière. Catherine répliqua qu'elle espérait en Dieu et en la Sainte-Vierge, et qu'elle ne craignait que Dieu et le péché. Ce prétendu ecclésiastique s'efforça alors de la traîner hors de l'église en dépit d'elle. Mais sur ces entrefaites survint une dame d'une majesté surhumaine, qui frappa cet ennemi et, l'ayant chassé, conduisit Catherine à l'église de Saint-Corentin, et là elle apprit que l'aiguière avait été retrouvée, et que c'était

M^{lle} du Rhun, sœur de M^{lle} Pennanec'h, qui l'avait cachée par jeu. »

CHAPITRE VI

SAINT CORENTIN PREND LUI-MÊME,
D'UNE MANIÈRE PARTICULIÈRE ET SENSIBLE,
LA CONDUITE DE CATHERINE

« Les quatre premières années de son retour à Quimper, Catherine vécut dans une grande pauvreté, car elle n'avait pas beaucoup de force pour travailler, et étant d'honnêtes parents, elle n'osait déclarer son indigence. Pendant tout ce temps, elle ne porta ni chausses ni souliers, et souvent, comme dans son enfance, elle ne prenait à ses repas que des mûres sauvages. Les mûres ayant manqué et étant demeurée trois jours entiers sans manger morceau, elle se traîna le mieux qu'elle put devant l'autel de Saint-Corentin et lui dit : « Mon cher père, voilà trois jours que je n'ai mangé ; je meurs de faim. Ayez pitié de votre pauvre mineure Catherine ; j'ai été baptisée dans votre église, ayez pitié de moi. » Puis elle se transporta au collège des Jésuites, où elle pria le Père Guillaume Thomas de lui faire quelque charité. Ce Père lui apporta une pièce de pain sec qu'il lui bailla devant le monde. La confusion qu'elle eut en recevant cette aumône, lui donna plus de peine que sa faim. Entre ceux qui se trouvaient présents, il y eut un ecclésiastique qui avait une croix d'or au cou ; il sortit du collège et, s'étant arrêté en bas des degrés de la grande porte, il attendit Catherine, à laquelle il présenta un demi-écu d'Espagne. Celle-ci lui répliqua : « Cela serait bien, si j'avais empesé et dressé votre surplis ». L'ecclésiastique repartit :

« Venez devant l'image de saint Corentin, je vous parlerai en ce lieu ; ne craignez que Dieu et le péché ». Là, il lui fit un discours de la confiance qu'elle devait avoir en Dieu, et ajouta que lorsqu'elle aurait besoin de quelque chose, elle mît la main dans un petit creux qu'il lui montra sous l'autel de Notre-Dame de Tréguron, vis-à-vis de saint Corentin. Et l'espace de quatre ans, elle trouva en ce lieu ce qui lui était purement nécessaire pour l'empêcher de mourir de faim. »

CHAPITRE VII

LA PESTE A QUIMPER

« Environ l'an 1639, un certain scélérat ayant lapidé et décapité l'image de saint Corentin, qui avait été mise depuis peu à une fontaine qu'on avait faite au bout de la rue Neuve, ce sacrilège fut suivi incontinent d'un fléau de la justice divine. Au même lieu où le crime avait été commis, une peste extraordinaire moissonna la troisième partie de cette ville qui, depuis plusieurs années, avait oublié les obligations qu'elle avait à son premier Evêque. Il n'y avait, en tout l'Evêché, que deux personnes qui eussent des sentiments de piété pour ce Prélat. Catherine fut la première qui porta le deuil de ce cruel attentat, elle accourut à la fontaine ; y ayant vu la statue de son saint protecteur renversée et la tête brisée, elle se mit à pleurer avec plus de douleur que si son propre père avait été égorgé. L'autre personne fut le P. Bernard, un des dix premiers Pères de la Compagnie de Jésus qui furent envoyés au commencement du Collège de Quimper. Il emporta au Collège la tête de l'image de saint Corentin, qu'il vénéra jusqu'à la mort d'un respect particulier.

Les régents du Collège ayant succédé à la piété de ce bon Père, ont enclos le reste du débris de cette image dans une nouvelle image qu'ils ont mise dans la cour des classes, choisissant saint Corentin pour le protecteur de leurs écoliers.

« Le Père Prigent de Launay, confesseur de Catherine, voyant que la peste était allumée dans la ville, lui conseilla d'en sortir, et comme s'il eût eu quelque pressentiment de sa mort, il lui donna avis de prendre un autre confesseur. Son père consolateur lui donna le même conseil, lui disant que le P. Prigent de Launay, son directeur, était à Dieu. Elle ne comprenait pas que cette façon de parler signifiait que le jour de sa mort n'était guère éloigné.

« Elle se retira au bois de Saint-Herbot, où elle vécut quelque temps de mûres sauvages, nourrissant son âme d'une oraison continuelle dans cette sainte solitude. Le P. Prigent de Launay mourut en ce temps, et s'apparaisant à elle avec un surplis, lui dit : « Adieu, Catherine » ! Ce zélé religieux étant allé en mission dans l'île Sizun, alla à son retour confesser une dame malade de la dysenterie, et ayant contracté le même mal, décéda au prieuré de Logamand (en la Forêt-Fouesnant). Il donna pareillement des assurances de sa mort au Père Guillaume Thomas et au Frère Pierre Tellier, du même ordre, qui, allant assister le Père malade, se sentirent tirés en chemin par leurs manteaux d'une façon invisible, ce qui fut cause qu'ils se persuadèrent que le Père qu'ils allaient visiter était décédé ; ce qu'ils trouvèrent être véritable à leur arrivée en ce dit lieu.

« Un jour, Catherine étant dans sa solitude attaquée d'une faim extraordinaire, elle prit plaisir à entendre le chant de plusieurs oiseaux, et leur parla en cette sorte d'une simplicité particulière : « Vous chantez, petits

« oiseaux, et vous réjouissez parce que vous avez de quoi manger. Pour la pauvre Catherine elle n'a rien, ni pain ni beurre ; j'espère que Celui qui vous nourrit ne m'oubliera pas. » En même temps, survint une femme, voisine du bois, qui la pria de venir chez elle et la nourrit avec une grande charité.

« Quelque temps après, Yvonne Hervé, sa cousine, chez qui elle demeurait à Quimper, étant frappée de peste avec son fils, nommé Pierre, ayant appris que Catherine demeurait près de Saint-Herbot, eurent recours à sa charité. Celle-ci leur dressa une petite cabane, les nourrit et pansa en cette maladie, dont ils furent guéris parfaitement, sans qu'elle eût aucun mal, Dieu l'ayant garantie, par une grâce particulière de ce fléau. »

De retour à Quimper, Catherine occupa son zèle à assister les mourants et ensevelir les morts. Une pauvre femme, atteinte du fléau, venait d'avoir un petit enfant ; Catherine baptisa l'enfant, qui mourut presque aussitôt, et assista cette femme à la mort, qui suivit bientôt celle de son fils, puis elle les ensevelit tous les deux.

« Une autre fois, ayant été visiter un petit trou de la muraille de la ville qui se voit derrière la porte de la Tourby, elle rencontra un pauvre vieillard qui était mort en ce lieu, il y avait quelque temps. Elle trouva ce corps mort en décomposition, et les chiens avaient commencé à lui manger les pieds. Elle le nettoya, le lava pour l'amour de Dieu, baisa le cadavre, et alla quêter par la ville du linge pour l'ensevelir. Puis elle le fit enterrer avec toutes les cérémonies de l'église, et fit dire des messes à son intention. Quelque temps après, l'âme de ce pauvre Lazare lui témoigna, devant que d'aller aux joies éternelles, le ressentiment de la charité qu'elle avait exercée en son endroit.

« Comme elle demeurait chez sa cousine, qu'elle avait

assistée en sa grande nécessité lorsqu'elle était malade de la peste, cette parente, mangeant un jour d'un petit cochon, la pauvre Catherine, tourmentée de grande faim, eut grande envie de manger quelque morceau du repas de sa parente, d'autant plus qu'elle avait naturellement une grande inclination pour cette sorte de viande; cet appétit fut en elle si véhément, qu'elle en saigna du nez. Sa cousine n'en eut aucune pitié; au contraire, elle lui reprocha de ce qu'elle avait les yeux partout. La pauvre mineure (orpheline), touchée au vif de ce reproche, alla à l'image de *Tourbie*, et dit : « Marie, je meurs de faim, « je m'en vais offenser votre Fils ». A peine avait-elle achevé cette parole, poussée d'un mouvement qui avait prévenu la raison, qu'elle dit : « Non, non, Marie; je « mourrai plutôt que d'offenser votre cher Fils ». Elle alla en un champ proche, pour vacquer à la prière, auquel temps elle vit dans l'air le glorieux saint Corentin, qui lui donna sa bénédiction d'un air gracieux. Ayant achevé sa prière, elle aperçut près d'elle un bon morceau de petit cochon rôti, dans une petite serviette blanche, avec du pain blanc. Elle bénit ce présent du ciel et, ayant rassasié sa faim, elle rendit grâce à Dieu et au glorieux saint Corentin.

« Cependant, le fléau désolait toujours la ville, et le Père Bernard, regardant par la fenêtre de sa chambre une grande quantité de personnes que l'on portait à la *Santé* (1), sentit son cœur touché de douleur, qui le fit se prosterner à genoux devant son oratoire, et lui tira de sa bouche cette prière : « Grand Dieu, déclarez à quelqu'un « de vos amis auquel de vos saints il faut avoir recours « pour apaiser votre ire ». Il fut exaucé sur l'heure, et en

(1) Lazaret installé à cette occasion, non loin de la porte Saint-Antoine, dans un lieu qui s'appelle encore la Santé, au marché aux bêtes.

même temps il entendit une voix articulée qui l'avertit qu'il fallait réclamer l'assistance de saint Corentin. Il entendit au milieu de sa chambre cette voix : « Saint Corentin ». Cette voix le porta à un étonnement extraordinaire, et étant revenu à soi, il descendit les degrés du Collège, au bout desquels il fit rencontre de Messire Germain de Kerguélen, official et grand vicaire de Mgr de Quimper, à qui il dit qu'il croyait que si les bourgeois de la ville voulaient faire un vœu au glorieux saint Corentin, il y aurait grand sujet d'espérer que ce grand Saint serait avocat envers Dieu pour ses brebis, et qu'il apaiserait la colère de Dieu justement irrité. Ce monsieur promet d'en parler à des bourgeois. On sonne l'assemblée de ville, on écrit un vœu qu'on adresse à saint Corentin. Dès qu'il fut conçu et prononcé, au même instant, la peste cessa comme si on eût jeté de l'eau sur le feu. »

CHAPITRE VIII

LE CONSOLATEUR DE CATHERINE

Durant ce temps, le consolateur de Catherine lui continuait sa pieuse assistance, il la visitait tantôt à l'église du Penity (1), tantôt dans l'église de N.-D. du Guéaudet, quelquefois en l'église des Pères Jésuites; mais le plus souvent à la Cathédrale, près l'image de saint Corentin. Dans ces visites, il lui donnait plusieurs avis importants touchant la confiance qu'elle devait avoir en Dieu :

« Il lui raconta l'exemple d'un homme ivre qui, s'étant endormi dans une église, fut à son réveil aigrement tancé d'un homme zélé pour la gloire de Dieu, qui lui dit : « Espérez-vous jamais aller en paradis, yvrogne ? » —

(1) Cette chapelle était située vers le milieu des allées de Locmaria.

« Oui, répondit-il, j'espère être sauvé par les mérites de « J.-C., et m'appuie sur la bonté et la miséricorde de « Dieu. » Il fit un acte de contrition, se confessa, prit résolution de changer de vie, et à la parfin fut sauvé. Son consolateur l'exhorta d'avoir l'espérance de ce bon yvrogne.

« Une autre fois, il lui fit le récit de ce qui arriva à un ancien anachorète, qui ne pouvait comprendre la justice des procédures de Dieu dans le gouvernement des hommes, considérant que les bons sont surchargés de plusieurs adversités, et les mauvais jouissent de plusieurs prospérités temporelles ; un ange le visita dans ce trouble d'esprit et l'exhorta de le suivre hors le bois où il demeurerait, et qu'il lui montrerait l'équité des jugements de Dieu. Il l'emmena près d'une maison de noblesse et lui dit que, dans ce lieu, demeuraient un gentilhomme et une dame qui, ayant été plusieurs années sans avoir de lignée, firent plusieurs aumônes et prières pour avoir un enfant. « Dieu les a exaucés, allons le voir. » Ils rencontrèrent l'enfant sur les degrés, et cet ange, l'ayant baisé, l'étouffa. L'anachorète, s'écriant, lui dit : « Tu es un diable « et non pas un homme. » — « Non, répondit l'ange, j'ai « l'ordre d'emmener en Paradis l'âme de cet innocent. « Devant qu'il vint au monde, son père et sa mère aimaient « Dieu, chérissaient les pauvres ; à présent, ils ne pensent « qu'aux biens de la terre, ils ont oublié Dieu et la prière, « et font de cet enfant leur dieu et leur idole. S'il eût « vécu, il eût été damné avec son père et sa mère. »

« Cependant, le père de Launay était mort, et son consolateur lui dit un jour : « Je te veux donner un confesseur et, afin que tu l'entendes, je te veux parler « français » (1). Ce maître spirituel l'ayant entretenue

quelque temps en français, lui dit qu'il désirait qu'elle se confessât au Père Bernard, qui était un grand ami de Dieu. Catherine alla à l'église (des Pères Jésuites) ; mais n'étant pas accoutumée à parler français, elle n'osa se hasarder de se confesser au Père qui lui avait été désigné.

« Étant revenue à Saint-Corentin, elle y fit la rencontre de son Père consolateur, qui lui demanda si elle s'était confessée au Père Bernard. Elle lui avoua qu'elle n'avait osé le faire, parce qu'elle ne savait comment parler français. Il l'encouragea de mettre sa confiance en Dieu, et que sa bonté lui rendrait facile ce qu'elle jugeait impossible.

« Le dimanche suivant, il lui dit qu'il fallait se confesser au P. Bernard ; il la conduisit lui-même jusqu'à l'église des Pères, l'assurant qu'elle l'entendrait bien, que ce Père était un agneau en douceur et un ange en pureté, qu'il le connaissait dès qu'il était petit, car il était plus vieil que le P. Bernard, encore que celui-ci eût la barbe blanche. Il la mena donc jusqu'à son confesseur, et demeura au milieu de l'église pendant sa confession, la communion et son action de grâce.

« Lorsqu'elle sortit de l'église, il s'approcha d'elle avec un visage rayonnant de joie, lui demandant si elle avait bien compris ce que son confesseur lui avait dit, et s'il l'avait bien comprise. Catherine lui ayant témoigné une grande satisfaction, il l'exhorta de se confesser dorénavant à cet homme de Dieu.

« Quelque temps après qu'elle commença à se confesser au P. Bernard, lui communiquant ses peines d'esprit, elle lui dit qu'elle fût morte de tristesse et de pauvreté, n'eût été un honnête homme qui venait la consoler dans les églises, et principalement devant l'autel de Saint-Corentin. Le Père lui ayant demandé où demeurerait cet honnête homme, de quelle condition il était, et quelle

(1) Catherine savait très peu le français, et nous constatons que son consolateur lui parlait habituellement en breton.

assistance elle avait reçue de lui, elle répondit qu'il avait un habit long, une croix d'or à son col, les mains jointes et les yeux élevés au ciel ou baissés en terre, qu'il l'instruisait de ce qu'elle devait faire ou éviter, qu'il la consolait et fortifiait de bons discours qui enflammaient son cœur en l'amour de Dieu.

« Le Père étant ravi d'une joie particulière et bénissant Dieu d'avoir honoré Quimper d'un si saint personnage, son compagnon dans les missions (le Père Maunoir), fut d'avis qu'on lui écrivit une lettre en ces termes :

« Mon très cher Père, je ne sais comment vous remercier de la charité dont vous assistez une pauvre servante de Dieu abandonnée depuis plusieurs années de tout secours humain. Je voudrais bien avoir le lieu de vous connaître, car je vous aime en Dieu et pour Dieu, puis-que vous imitez sa bonté en secourant une pauvre orpheline. Oserais-je bien vous prier de nous faire savoir où est votre ordinaire demeure, nous irions y faire quelques missions ?

« Oserais-je bien vous prier de m'obtenir que je meure en aimant Dieu de tout mon cœur ?

« Oserais-je bien vous prier de recommander à Dieu l'âme de mon père, de ma mère, du Père Dominique Jeussehomme, du Père Brosseau, autrefois recteur du Collège de Quimper ?

« Je voudrais bien connaître quelques-uns de vos parents, car je les aime à cause de vous, et voudrais mourir pour eux et pour vous.

« J'ai donné un chapelet et une croix à votre chère brebis, je vous prie de lui recommander que, quand elle sera tentée ou affligée, elle regarde Celui qui est attaché à la croix pour nous. »

« Le Père Bernard écrivit, au bas de la lettre, qu'il présentait à cet honnête ecclésiastique les mêmes désirs et prières.

« Catherine porta cette lettre en l'église de Saint-Corentin ; elle trouva son père charitable devant N.-D. de Bulat (1), avec un surplis blanc et une croix d'or à son col, et un cierge blanc à la main, où était écrit le nom de Jésus en lettres d'or. La servante de Dieu s'étant mise à genoux, il lui donna la bénédiction comme un évêque, et ensuite prit la lettre et baisa le nom de Jésus, dont elle était cachetée. Il la lut promptement et, en la lisant, lui dit : « Ma fille, voici un Père qui t'assistera ; auparavant, « tu n'avais que deux pères, le Père Bernard et moi ; « maintenant, nous sommes trois.

« Dis au Père Maunoir que je suis son frère, que je l'aime et que j'aurai soin de lui.

« Dites à votre Père Bernard que je suis *universel* et que je me trouve là où il y a des gens de bien. Nous sommes comme ces pauvres esclaves de Barbarie qui vont par le commandement de leur maître tantôt ici, tantôt là. Nous sommes de pauvres ignorants qui ne savons que par livre. J'ai un livre qui me fait voir tout ce que je sais. Vos Pères m'entendent bien. Le Père Bernard dira tout à son compagnon, que j'aime.

« Dites à votre Père que tout va bien et que je me trouve vrai auprès de lui et de son frère, quand il aura besoin de moi ; je leur ferai connaître que je suis près d'eux et que je suis leur frère. »

Puis il lui montra quelques lignes écrites en lettres rouges, en lui disant : « Faites dire au compagnon de votre Père que j'aime son cœur et que je l'aime tout. « Dites-lui qu'il est mon frère et que sa sœur est ma sœur, « que je les aime et que leur père et leur mère sont bien-« heureux. Dites à mes deux frères qu'ils se souviennent « de moi devant l'image de saint Corentin. »

(1) Cette chapelle était proche la porte de sortie du chœur, du côté de l'épître.

« En suite de ces paroles, il prit à Catherine le chapelet que lui avait baillé le compagnon du Père Bernard, disant que ce chapelet avait été touché du grain de sainte Jeanne (1); puis, prenant la croix du chapelet, où il y avait un crucifix, il la contempla quelque temps et versa une larme, disant : « Voilà ce qu'a enduré le Fils de Dieu pour les hommes, voilà comme il faut endurer ». Il l'avertit que quand elle serait tentée ou en quelque peine d'esprit, elle regardât cette croix. Il mit ce chapelet à l'entour de son col et l'avertit de le mettre ainsi quand elle irait se coucher.

« Devant que lui dire adieu, il lui dit qu'elle assurât les Pères de sa part, qu'ils le verraient dans leur grande nécessité, qu'elle fit part aux Pères de ce qu'il lui avait dit, et qu'elle lui servirait de lettre pour réponse à la leur.

« Messire René du Louet, chantre de Léon, nommé à l'Evêché de Cornouaille, par Louis XIII, ayant appris que l'île Sizun était en une désolation extrême, n'ayant ni prêtre, ni messe, ni sacrements, pria les Pères Bernard et Maunoir de faire mission en ce lieu, l'an 1642. Ces Pères, ayant pensé d'abord que le consolateur de Catherine était saint Michel, archevêque de la Bretagne, ils prirent pour intercesseur envers Dieu ce saint gouverneur de la province et, se souvenant aussi des grandes grâces qu'avait reçues leur pénitente devant l'image de saint Corentin, ils saluèrent ce glorieux apôtre de Cornouaille, et comme il a été le premier missionnaire du lieu où ils allaient travailler, ils demandèrent sa bénédiction pour en rapporter une heureuse récolte.

« Catherine, qui était brûlée d'un même zèle, fit dire une messe sur l'autel du glorieux saint Corentin, afin

(1) Voir, dans la *Vie du V. P. Maunoir*, par le P. Séjourné, ce que l'on entendait par ce grain de chapelet, dit de sainte Jeanne.

qu'il plût à Dieu d'accompagner de ses grâces cette première mission de ses Pères. Après la messe, son père consolateur la vint visiter; il avait un camail comme un évêque, un rochet blanc comme neige, une crosse en main, et lui dit : « Vous avez fait dire une messe pour vos Pères, en l'honneur de saint Corentin, cela va bien; saint Corentin les assistera; dites-leur, à leur tour, que je leur dis comme Notre Seigneur dit à saint Pierre et saint André : « Je vous ferai pêcheur d'hommes »; ils m'entendront bien. »

« Les Pères partirent de Quimper le 21 Août 1642, et ils expérimentèrent l'efficacité de la bénédiction du consolateur de Catherine pendant leur voyage. Pensant que ce saint directeur était l'Archange de Bretagne, ils brûlèrent en son honneur un peu d'huile, dans l'église de N.-D. du Juch, devant l'image de saint Michel, en faisant quelques prières. Dès le même jour, appliquant cette huile à Jeanne Le Cor, de Douarnenez, qui souffrait de la fièvre et de douleurs aiguës depuis quinze jours, elle fut guérie de ces deux infirmités.

« Quand les Pères revinrent de leur mission à Quimper, Catherine leur ayant appris la visite qu'elle avait reçue de son consolateur, ils crurent que c'était le glorieux saint Corentin qui voulait montrer le zèle qu'il avait de la conversion et instruction de ses brebis de Cornouaille, en se servant à cet effet d'une pauvre innocente.

« A quelques jours de là, cette servante de Dieu étant allée à Saint-Corentin à 11 heures, trouva son consolateur avec un long manteau violet et sa croix d'or à son col; comme il avait en main le livre des cantiques du Père compagnon du P. Bernard (le P. Maunoir), ce bon pasteur le prit, l'ouvrit, et ayant baisé le nom de Jésus, qui était gravé au commencement, dit : « Quelques-uns se moquent de ce petit livre, mais Dieu ne se moquera pas de celui

« qui l'a composé, » et il lut et chanta les deux premiers cantiques ; il chantait d'une voix si douce, qu'elle eût passé les jours entiers sans bouger, sans boire ni manger pour l'écouter, et il chantait d'un ton si haut que les voûtes de l'église en retentissaient. Puis il donna sa bénédiction à ce livre, avec deux doigts, comme fait un évêque.

« Pour l'attirer doucement à plusieurs œuvres de piété, ce pasteur débonnaire lui récitait plusieurs beaux exemples et lui conseillait de les réciter à ceux avec qui elle converserait, pour les porter à pratiquer ce qu'il lui enseignerait.

« Il l'avertit de recommander quatre choses à la Mère de miséricorde : sa mort, son âme, sa vie et son cœur, par cette oraison qu'il lui écrivit de sa propre main, afin qu'elle s'en ressouvînt. J'ai vu cet écrit :

« Douce Vierge Marie, assistez à ma mort,

« Glorieuse Dame, ayez pitié de mon âme,

« Glorieuse Vierge Marie, je vous recommande ma vie,

« Mère de mon Sauveur, je vous recommande mon cœur. »

CHAPITRE IX

DÉVOTION DE CATHERINE AUX AMES DU PURGATOIRE.

SES BIENFAITEURS TERRESTRES ET CÉLESTES.

« Au commencement de sa petite jeunesse, lorsque les premiers rayons de la foi et de la raison commencèrent à éclairer son âme par les saints colloques et conférences qu'elle avait avec le petit *Antonin* et le Jésuite au grand front (saint Ignace), Catherine se sentit embrasée de quatre grands désirs.

« Le premier était d'endurer beaucoup de peines pour

l'amour qu'elle portait à Jésus-Christ crucifié, et pour l'imiter en sa sainte vie et Passion, qui lui demeura toujours gravé au cœur, depuis l'âge de 5 ou 6 ans jusqu'à la mort.

« Le second était une faim insatiable de faire pénitence, et cette passion la portait, lorsqu'elle assistait à la mort de ceux qu'on suppliciait, à vouloir être pendue et rouée toute vive pour faire pénitence ; et lorsqu'elle entendait lire la vie de quelque martyr ou lorsqu'elle voyait quelqu'une de leurs images, elle souhaitait d'endurer de pareilles peines pour satisfaire à la justice divine qu'elle avait offensée par ses péchés.

« Le troisième était la soif qu'elle avait d'assister les âmes du purgatoire.

« Le quatrième, le zèle du salut des âmes et de la conversion des pécheurs.

« Ces quatre principes de la vie extatique qu'elle a menée l'espace de quarante-huit ans, ont été le sujet des extases et transports de son âme et des saintes conférences qu'elle a eues avec les bienheureux esprits et habitants de la Sainte Jérusalem qui, se cachant sous une forme humaine, à elle inconnue, l'ont conduite assurément dans ces quatre chemins de la perfection évangélique, son Évêque seulement et les directeurs qu'il lui avait assignés ayant la connaissance de la qualité de ces conducteurs, qui se faisaient connaître à eux pour sa conduite.

« L'année 1642, Dieu récompensa, environ la fête des Trépassés, la grande affection qu'elle avait à soulager les âmes du purgatoire. La nuit de la Toussaint, elle vit un cierge allumé, qu'elle prit pour un signe qui l'avertissait de prier pour les âmes du purgatoire. Quelque temps après, elle aperçut un cierge de couleur verte, et ensuite un homme tout en blanc, qui lui dit : « Catherine, je suis « ce pauvre mendiant que vous fîtes enterrer. Vous avez

« exercé la charité à l'endroit de mon corps, étendez-la sur mon âme, dites à votre Père confesseur (le P. Bernard) et à son compagnon (le P. Maunoir), de dire à chacun une messe privilégiée pour le salut de mon âme. » Les Pères ayant offert la messe pour le salut de ce pauvre, le 25 du même mois, la servante de Dieu, méditant la Passion de Notre-Seigneur, vit un bel ange rayonnant de lumière et de joie qui dit : « C'est moi qui porte l'espérance ». Quelque temps après, son consolateur (saint Corentin) l'assura que cet ange était l'ange gardien de ce pauvre mendiant qu'elle avait lavé et fait enterrer, et qu'il venait remercier les Pères et elle de leur assistance en son endroit, avec promesse de les garder. Le même directeur ayant demandé des nouvelles de ces deux Pères, et lui ayant répondu qu'ils se portaient bien, il dit : « Ah ! les pauvres gens ! que je les aime, que je vous aime, Père Bernard » !

Ce 25 Novembre, « comme elle était en prière devant l'image de saint Corentin, un soldat lui demanda l'aumône ; voyant qu'il ne la demandait ni au nom de Dieu, ni au nom de la Vierge, elle lui dit : « Mon ami, Dieu vous bénisse » ! Celui-ci, enragé de cette réponse, lui déchargea un grand coup de bâton sur le derrière de la tête, un coup de pied dans le dos, et un grand coup de poing dans le nez, d'où sortit une grande abondance de sang, qui remplit le devant de sa robe et son mouchoir. En même temps, se présenta à elle son consolateur (saint Corentin), qui lui dit : « Eh bien, Catherine, tu te meurs ». Puis, lui touchant le nez de sa croix d'or, il lui étancha le sang, lui appliquant sa croix sur son col et sur la tête, en lui disant : « Voici une tête qui a été souvent maltraitée », il la guérit parfaitement.

« Jusqu'alors, Catherine avait demeuré depuis quatre ou cinq ans avec sa cousine, en même chambre. Son bon

consolateur désira qu'elle eût dans ce logis un petit appartement, dans le galetas, où elle pût se retirer quelque temps, comme dans une petite cellule de religieuse. M^{me} de Tresséaul, qui fut la première dame de Bretagne qui prit à cœur la dévotion de saint Corentin, lui donna un petit lit, qui fut son premier meuble. Dès que cette dame eut conçu le désir de faire ce présent à Catherine, celle-ci, sans rien connaître de cette bonne volonté, vit, comme par une sorte de pressentiment, M^{me} de Tresséaul avec deux de ses filles et son fils, Jean du Bois, qui lui faisaient son lit. Catherine ne les avait jamais vus, mais les ayant rencontrés quelque temps après à Quimper, elle les reconnut.

« Depuis ce temps, le consolateur de Catherine (saint Corentin) affectionna grandement cette vertueuse dame pour l'amour qu'elle portait aux pauvres, et pour le bien qu'elle faisait à sa chère brebis. Il lui recommanda également de prier Dieu pour Mgr de Cornouaille, Messire René du Louet, afin qu'il vint bientôt dans son évêché, et pour obtenir de la Vierge qu'elle lui fit la grâce de l'avertir trois jours avant sa mort. Il lui prédit que ce prélat ferait du bien dans son évêché, et qu'il aiderait sa fille Catherine.

« Et, de fait, ce prélat fut averti de se préparer à la mort, par la Sainte Vierge, quelque peu de temps auparavant, à l'heure de laquelle il donna des marques d'une grande vertu et édification.

« Plusieurs gentilshommes et dames de grande vertu assistèrent la pauvre Catherine, qu'ils honorèrent de leur bienveillance, entre lesquels ont été :

« Mgr René du Louet ;

« M. Le Noblet ;

« M. et M^{me} le marquis de Kergroadès ;

« M. et M^{me} la marquise de Rosmadec ;

« M. et M^{me} de Kermenno ;

« M. et M^{me} de Moëlien ;

« M. et M^{me} de Kerorentin ;

« M. et M^{me} de Kerisac, avec M. de Trémaria, autrefois conseiller du Parlement, et à présent missionnaire ;

« M. le Recteur de Mur, et autres personnes de marque et de vertu que Dieu a accompagnées de grâces particulières, en reconnaissance de l'affection et de l'assistance qu'ils ont apportées à cette servante de Dieu.

« Un jour, Catherine ayant recommandé à son saint protecteur, M^{me} de Tresséaul, qui lui avait donné un lit et un coffre, et M^{me} de Kerandraon, sa fille, qui lui avait donné un de ses cotillons, il lui dit : « M^{me} de Tresséaul « aura, pour ce lit qu'elle t'a donné, un lit de gloire dans « le ciel, où elle reposera à toute éternité ; pour son coffre, « elle aura en paradis un coffre d'or, rempli de couronnes « pour elle et pour ses enfants ; et sa fille, pour le cotillon « qu'elle t'a donné, Dieu la revêtira d'une robe de gloire ». Puis, s'écriant, il dit : « O ! que je vous aime, Constance « de Kerguézec (c'est le propre nom de M^{me} de Tresséaul), « mère des pauvres, et fille de la Sainte Vierge » !

« Dans cette visite que le consolateur fit à sa fille, elle sentit une odeur extrêmement agréable, qui venait de dessous le manteau de ce bon ecclésiastique ; comme il l'en vit étonnée, il tira de dessous son manteau une couronne composée de roses, d'œillets et de toutes sortes de fleurs. Catherine s'écria : « Quelle merveille de voir de « telles fleurs en hiver » ; c'était le 5 Décembre. L'autre lui répartit : « J'ai un jardin où il y a des fleurs en hiver « aussi bien qu'en été ». Il prit cette couronne et la mit sur la tête de la servante de Dieu, en disant : « Bénie soit « ma fille Catherine » ! Puis, une autre fois, disant : « Bénis « soient mon très cher Père Pierre Bernard et son compa- « gnon (le P. Maunoir) ; bénis soient M. et M^{me} de Tres- « séaul et leurs enfants ».

« Devant que le P. Bernard eût été créé et choisi du

Ciel pour être substitut et coadjuteur de saint Corentin pour assister sa fille bien aimée, ce bénin pasteur lui dit qu'il eût bien désiré que ses Pères excitassent le peuple à communier dans l'église de Saint-Corentin le jour de la fête de cet apôtre de la Cornouaille, qui approchait. Dieu a béni la peine que ces religieux prirent pour faire connaître et aimer ce grand Saint, qui avait été oublié jusqu'alors. Dès qu'on prêcha les obligations qu'a la Basse-Bretagne, et principalement l'Evêché de Cornouaille, à son premier Pasteur, le peuple aborda, de tous les côtés du diocèse et de tous les autres diocèses voisins, pour réclamer l'assistance de ce grand Saint dans son église cathédrale, où l'on voyait de sept à huit mille communicants le jour de sa fête, laquelle dévotion dure jusqu'à présent et s'augmente de jours en jours, avec telles bénédictions du Ciel qu'il n'y a, dans l'Evêché, personne qui n'ait une dévotion particulière à ce Saint titulaire, dont l'amour envers ses ouailles et le pouvoir envers Dieu paraît si visiblement depuis l'an 1642, qui fut le temps que ce grand Saint commença la réforme de cet Evêché par l'entremise d'une pauvre femme abandonnée de tout secours humain. On pourrait faire un volume entier des grâces et des miracles qu'il a opérés envers ceux qui ont imploré son assistance.

« Le 5 Décembre 1642, les Pères (Bernard et Maunoir) étant allés consoler une dame affligée depuis plusieurs jours, et à dessein d'instruire et de confesser ses fermiers, Catherine fut en une grande peine d'esprit, parce qu'elle avait entendu que plusieurs personnes étaient mortes dans les neiges qui tombèrent continuellement le jour que ses Pères se mirent en chemin. Son consolateur (saint Corentin), l'assura qu'il les avait conduits dans la maison de noblesse où ils s'étaient proposé d'aller, et qu'il les avait accompagnés. Elle lui dit : « Ils vous ont donc vu ? »

— « Non, répartit-il, ils allaient par le chemin, et moi
« par les champs ; la peine qu'ils prennent pour le salut
« des âmes ne sera pas perdue. » Il ajouta que l'honneur
de saint Corentin était beaucoup augmenté, et qu'il se
ferait bientôt un grand changement en l'Evêché, et que
Monseigneur de Quimper, qui devait venir bientôt, y
coopérerait beaucoup. Cette prophétie s'est trouvée véri-
fiée. L'année suivante, Mgr René du Louet prit possession
de l'Evêché et y demeura vingt-cinq ans, pendant les-
quels il fit faire continuellement des missions qui ont
éclairé son Evêché, avec un changement notable parmi
les prêtres, la noblesse, le tiers-état.

« Le 5 Décembre, le consolateur de Catherine (saint
Corentin) l'avertit de se préparer à recevoir, le jour de
Saint-Corentin, la dame qui lui avait donné autrefois une
chemise devant l'autel de N.-D. des Victoires à la cathé-
drale. « Elle viendra, dit-il, faire visite à saint Corentin ;
« la connaîtras-tu bien ? Elle t'aime parce que tu aimes
« la Vierge et saint Corentin ; souviens-toi d'elle devant
« l'autel de la Vierge. »

« La veille de Saint-Corentin, 11 Décembre, elle vit son
père consolateur avec son manteau et sa soutane violette,
des gants rouges et un cierge en main. Elle fut étonnée
de ce qu'il était si brave (si beau). Il lui dit : « J'ai chanté
« les cantiques du compagnon du Père Bernard (le Père
« Maunoir) ; j'en ai composé un en l'honneur de la Croix,
« je souhaiterai qu'il le chantât et le fit chanter. » Voici
le contenu de cette ode spirituelle :

« *O Croas so leun a Esperancz,*
« *En oc'h ema hon oll fizianz,*
« *Roil d'ar pec'herien qu'ir pardon*
« *Dre verit euz ar bassion...*

« O Croix source de notre espérance,
« En vous est toute notre confiance,
« Accordez aux pécheurs le pardon
« Par le mérite de votre passion... »

« Le jour de la fête de saint Corentin, 12 Décembre,
Catherine se trouva à la porte de la cathédrale dès 3 heu-
res et demie après minuit. La porte étant ouverte, elle se
transporta à la chapelle de N.-D. de Bulat, proche de
l'autel de Saint-Corentin (1), où elle trouva son père vêtu
plus magnifiquement qu'à l'ordinaire. Il avait une riche
mitre sur la tête, un camail, une crosse d'or, des gants
rouges et une chape. Son visage était rayonnant d'une
joie céleste.

« Devant ce prélat était une dame vénérable, d'une
douceur et majesté surhumaine ; ses cheveux étaient
presque tout dorés, couverts d'un crêpe noir, sa robe
était blanche, un chapelet à sa ceinture, elle avait une
jupe de couleur de pêche qui lui couvrait les pieds, ses
sourcils étaient comme deux fils d'or, ses lèvres rouges
et ses joues rouges et blanches. Catherine se mit à genoux
devant eux, les larmes aux yeux. Cette dame lui donna
sa bénédiction comme un évêque, et fit deux autres béné-
dictions sur elle pour ses deux Pères Jésuites. Le pasteur,
tout éclatant de lumière, en fit autant et lui dit : « Cathe-
« rine, me connais-tu bien ? J'ai pris les ornements de
« Monsieur de Cornouaille pour voir si tu me reconnaîtrais. »
— « Hélas ! comment est-ce que je ne vous reconnaîtrais,
« vous qui m'avez fait tant de bien ? Vous êtes mon père
« et je suis votre fille. » Son consolateur poursuivit :
« Voici la dame qui t'avait donné une chemise devant
« l'autel de N.-D. de Victoire ; étant venue faire un
« voyage le jour de la fête de Saint-Corentin en cette
« église, elle a désiré te voir. » La dame prit sujet de
dire : « Oui, étant venue au pardon de Saint-Corentin,
« j'ai eu envie de vous voir, ma fille, ayant appris que
« vous aviez l'honneur d'être aimée de mon père. »

(1) Où se trouve actuellement l'autel de Saint-Paul, bas-côté Sud de
la Cathédrale.

Catherine repartit : « Il y a longtemps que vous étiez venue en cette ville ? Où avez-vous logé ? » La dame répondit : « Je vins hier, tard, à Quimper, j'ai logé près de Saint-Corentin ; me reconnaissez-vous bien ? — « Hélas ! oui, Madame, vous m'avez donné une chemise qui m'a porté bonheur. Je vous recommande le Père Bernard et son compagnon. » — « Je les connais, dit la dame, il y a longtemps, ils ont bien commencé à faire honorer la Mère de Dieu, ils me feront plaisir de se souvenir de moi devant l'autel de la Vierge ; qu'ils poursuivent de faire honorer la Vierge, et qu'en leurs prédications et confessions ils exhortent un chacun de tenir une dévotion particulière et constante à la Reine des Cieux, car il est impossible qu'un vrai serviteur de la Vierge soit jamais damné. » — « Vous plaît-il, Madame, voir mes Pères ? Ou bien, voulez-vous que je les prie d'avoir le bonheur de venir vous voir ? » — « Non, je ne peux tarder, je ne fais que passer. Ils me verront, mais ce ne sera pas de si tôt, ce sera avec mon père que voilà. Je ne peux, si tôt, car mon père, chez qui je demeure, ne m'a pas donné congé. »

Catherine n'était pas hardie en la présence de cette dame, car elle ne l'avait jamais vue qu'une fois avant cette visite. Son père (saint Corentin) lui dit : « Soyez plus hardie, Catherine, envers cette bonne dame, elle n'est pas superbe comme plusieurs demoiselles de Quimper ». En même temps, cette bonne dame lui dit : « Je vous aime, ma fille, parce que vous aimez la Vierge ». Catherine, dans sa simplicité, lui répliqua : « Dieu vous fasse la grâce d'avoir une bonne fortune. » — « Je me contente de ce que j'ai, » dit la dame. « Dieu vous fasse la grâce de rencontrer un bon mari, » ajouta naïvement Catherine. « Je ne veux pas me marier, répliqua la dame, je veux passer ma vie à prier Dieu. » Puis elle

l'exhorta à aimer Dieu de tout son cœur, à être patiente et fidèle. La dame levait les yeux au ciel, le père les tenait baissés. Catherine tira à part ce bon prélat et lui demanda, en confiance, si cette demoiselle lui était parente. Celui-ci, s'adressant à la dame, lui dit : « Madame, Catherine me demande si vous êtes de ma parenté ; oui-da, nous sommes parents et nous sommes toujours ensemble, et je l'appelle ma mère. » Catherine ne pouvait comprendre comment le père, qui était tout blanc, appelait cette dame de 25 ans sa mère ; elle prit la hardiesse de demander à cette dame d'où elle était. Celle-ci répondit qu'elle était de bien loin et ne pouvait venir la voir si souvent. Après plusieurs exhortations faites à Catherine par ces deux saints personnages « le jour étant près de poindre, le père lui dit qu'il était temps qu'il allât se déshabiller et rendre les habits pontificaux à Monseigneur de Cornouaille ».

CHAPITRE X

PROTECTION ADMIRABLE DE SAINT CORENTIN POUR UN JEUNE GENTILHOMME DE QUIMPER

Environ la fête de Saint-Corentin, le consolateur de Catherine, dans une visite qu'il lui fit, lui raconta « cet exemple de charité que montra saint Corentin à l'endroit d'un jeune gentilhomme qui l'avait pris pour père.

« Près de la ville de Quimper (1) (à Pratmaria), il y avait un gentilhomme qui avait trois enfants mâles. Il avait une antipathie étrange contre l'aîné, appelé Joseph-Corentin de Coetanezre (2), ne cessant de le crier et mal-

(1) Ce fait dut se passer au commencement du xv^e siècle, sous le pontificat de Mgr de Rosmadec, 1410-1444.

(2) De Coetanezre, S^{er} dudit lieu, en Ploaré, et S^{er} de Pratmaria, en Locmaria-Quimper (de Courcy).



traiter. Sa mauvaise humeur le porta à un tel point, qu'il se résolut de le chasser hors sa maison. Dans ce dessein, il va trouver sa femme et lui dit : « Mon cœur, je ne saurais durer avec Joseph-Corentin, je suis en dessein de l'envoyer loin d'ici, afin que je ne le vois plus ». Elle y consent et lui donne trente écus, avec ordre d'aller bien loin, de ne retourner plus au logis, et de ne point dire de quelle famille il était.

« Ce gentilhomme, qui était fort pieux et qui avait fort bien étudié aux humanités et en philosophie, fut bien étonné de ce procédé si sévère; il s'en va à l'église de Saint-Corentin, où il se jette aux pieds de son image, disant, les larmes aux yeux : « Glorieux saint Corentin, « vous voyez que mon père et ma mère m'ont jeté hors de leur maison, je vous prends pour père, recevez-moi pour votre enfant, je ne sais où aller, servez-moi de conducteur ». Ayant achevé sa prière, il tire vers Douarnenez.

« Etant à demi-lieue de Quimper, il se retourne de rechef vers saint Corentin et lui fait cette prière : « O mon cher père, ne m'abandonnez pas, gardez-moi et m'accompagnez en ce chemin ». Au bout de deux lieues et demie il rencontra une croix; d'un côté était peinte l'image de Jésus crucifié, de l'autre côté, celle de la Vierge. Il se jette aux pieds de Jésus et lui dit : « Mon doux Jésus! mon père m'a abandonné et jeté hors de sa maison, servez-moi de père et ayez pitié de votre pauvre fils ». Il s'agenouille de l'autre côté de la croix et dit : « Douce Vierge Marie, refuge des orphelins! ma mère m'a jeté hors de sa maison, je vous prends pour ma mère, je me jette entre vos bras, Mère de miséricorde ». Oh! que cette confiance lui vaudra, d'avoir pris saint Corentin pour père et la Sainte Vierge pour mère!

« Tournant son chemin à côté droit, il trouve, dans un

village de la paroisse de Plogonnec, une pauvre femme qui se lamentait et criait en pleine tête. Il lui demanda ce qu'elle avait : « Hélas! dit-elle, il y a trois jours que mon mari est mort, je suis chargée d'une bande d'orphelins, je n'ai rien, n'ayant pas d'argent pour faire enterrer mon mari, je suis contrainte de l'enterrer dans mon jardin où je lui ai fait une fosse ». Ce jeune gentilhomme ne put retenir ses larmes en voyant cette misère; il lui recommanda de mettre sa confiance en Dieu qui ne délaisse point ceux qui espèrent en lui. Puis il lui donna ses 30 écus, ne se réservant que 20 sols, et lui disant qu'elle fit enterrer son mari et dire des messes en son intention, et se servit du reste pour nourrir ses orphelins. « Ne dites à personne, ajouta-t-il, que je vous ai fait ce bien. »

« Oh! qu'il fait bon assister les misérables en leur grande nécessité! Ce jeune homme verra un jour combien cette œuvre de miséricorde est agréable à Dieu.

« Etant sorti de ce lieu, il s'en va sans savoir où. Il entre dans un bois, d'où il aperçut une maison de noblesse; il n'ose y aller de peur de faire déshonneur à son père, et couche dans un fossé sans souper, priant Notre-Dame et saint Corentin.

« Le matin, comme il se lève, il aperçoit une dame se promenant dans le jardin du château, qui lui demande : « Aimez-vous Dieu ? » — « Hélas! oui, » répondit-il. — « Mais c'est le propre des voleurs de coucher dans les bois ? » — « Hélas! madame, ce n'est pas le désir de mal faire qui m'a mené ici, je suis un pauvre jeune homme que mon père et ma mère ont chassé de leur maison, je n'ai osé aller en cette maison de noblesse de peur de faire déshonneur à mes parents. » — « Aimez-vous la Vierge ? » — « C'est ma mère. » — « Qui aimez-vous encore ? » — « Saint Corentin, que j'ai pris pour père et pour conducteur. » — « Cela va bien. »

« Cette dame était la Sainte Vierge, qui avait pris la forme de la tante du gentilhomme, à qui appartenait la prochaine maison de noblesse. Comme cette dame parlait à ce jeune homme, survint un évêque. C'était saint Corentin, qui prit la forme de Bertrand de Rosmadec, pour lors évêque de Cornouaille. La Dame et le Prélat s'étant entretenus, ce dernier s'enquiert de ce jeune homme, qui il était. Celui-ci répondit qu'il était chassé de la maison de son père et de sa mère et qu'il n'avait plus d'espérance qu'en Dieu, en la Vierge et en saint Corentin. L'Evêque, lui ayant recommandé de tenir bon à cette dévotion et d'avoir confiance, lui demanda s'il ne pourrait pas servir en cette maison de noblesse. Le jeune homme répondit qu'il était gentilhomme et qu'il craignait que si son père savait qu'il se fût mis à servir, il ne se fâchât. Le saint Evêque lui demanda s'il savait écrire. Ayant répondu que oui, la Dame et l'Evêque entrèrent dans la maison de noblesse, et le jeune homme les suivit.

« Le gentilhomme fut fort ravi de la visite de Mgr l'Evêque et de Madame sa tante, qui avait demeuré quelque temps à Paris; mais hélas! il ne savait pas le bonheur qu'il possédait. (C'est-à-dire qu'il ne se doutait pas que c'étaient la Sainte Vierge et saint Corentin qui lui rendaient visite.) Après s'être complimentés, les nouveaux venus dirent au gentilhomme qu'ils avaient à lui présenter un honnête jeune homme qui savait fort bien écrire, qu'au reste, sa fille aînée ne sachant pas écrire, c'était une grande commodité de prendre ce jeune gentilhomme, qui avait la physionomie d'un honnête homme.

« Sur leur recommandation, Joseph-Corentin fut agréé comme précepteur et demeura en cette maison environ un an, pendant lequel temps il donna des marques de piété, d'honnêteté et de toutes sortes de vertus.

« Un jour, la dame, trouvant son mari seul, lui dit :

« Il faut, mon mari, que je vous décharge mon cœur ;
« j'aurais un grand désir que nous marions notre fille à
« son maître, qui paraît issu de noble famille; sa piété
« et vertu me ravissent le cœur. Il est bien difficile de
« trouver un parti assorti des vertus chrétiennes nécessaires au salut, dans les degrés que les possède ce jeune
« homme. Au reste, nous n'avons qu'une fille, et nous
« avons assez de bien pour elle et pour notre gendre. »

« Le mari et la fille se trouvèrent dans la même volonté. Il n'y eut qu'un oncle de la jeune demoiselle qui n'y voulut consentir. Nonobstant son opposition, on passa outre; et comme au bout d'un an les jeunes époux espéraient prochainement la naissance d'un enfant, cet oncle dénaturé forme le dessein de tuer son neveu. Pour mieux réussir dans son méchant dessein, il mène ce jeune marié chasser près du rivage de la mer, où, l'ayant jeté dans un lieu fort profond, il prend la fuite et retourne en sa maison.

« Le jeune gentilhomme, se trouvant investi des vagues de la mer, dans un danger évident de sa vie, invoque l'assistance de la bienheureuse Vierge et de saint Corentin. Au même instant, il sent une force invisible qui l'empêche d'aller au fond, et le flot de la mer, qui se retirait, le porte sur un rocher nommé Tevinet (1). Y étant descendu, celui qui l'avait conduit dans ce lieu parut comme une colombe blanche. Abandonné en ce lieu de tout secours humain, il réclama l'assistance de la Vierge et de saint Corentin, qui ne lui fit pas défaut. Pendant les cinq ans qu'il demeura sur ce rocher, il vit toutes les nuits un beau cierge blanc allumé; c'était le secours de la Vierge,

(1) C'est, sans doute, le rocher appelé aujourd'hui « le Flumiou », éloigné de 3 ou 400 mètres du port de Douarnenez. Et il est vraisemblable que c'est des falaises du Riz ou de Plomarc, que le jeune homme fut jeté à la mer.

et deux fois le jour, il était assisté et visité d'un ecclésiastique qui lui apportait sa nourriture ; c'était saint Corentin.

« Au bout de cinq ans, ce prêtre lui dit adieu, et l'avertit qu'il ne retournerait plus ; que le soir même, il serait de retour chez lui sans qu'il eût à se mettre en peine de son oncle, que Dieu avait rappelé à lui. Ce charitable ecclésiastique étant disparu, voici qu'un vieillard chenu aborda à la nage ce rocher, et dit au jeune homme qu'il savait bien nager, et que s'il voulait lui donner quelque chose il le mettrait bien à terre. « Que vous donnerais-je, » repartit le jeune gentilhomme. Je suis content, pour « mon particulier, de vous donner tout mon bien. » — « C'est trop, dit le vieillard, je me contenterai de la moitié. » Puis, le prenant sur son dos, il le porta sur le rivage d'où son oncle l'avait précipité dans la mer.

L'ayant rendu sur la terre, le vieillard lui dit : « Il n'y a « rien qui me presse, je viendrai dans quelque temps « recevoir mon salaire ». Puis ils se dirent adieu l'un à l'autre.

« La nuit étant fermée, le jeune gentilhomme trouve deux pages de la maison de Leshascoët (1). C'étaient deux anges, qui le conduisirent à la porte de sa maison où, l'ayant rendu, ils disparurent en un instant. Pour lui, reconnaissant sa maison, il rendit mille grâces à son Sauveur, à la Sainte Vierge et à saint Corentin.

« Il frappe à la porte ; Madame sa compagne, entendant le coup du marteau de la porte dit : « C'est assurément « mon mari ». Madame sa mère se moque d'elle, disant : « Ton affronteur de mari est bien loin d'ici ». Nonobstant elle vole à la porte, elle l'ouvre et trouve que c'est son mari. Elle s'écrie : « C'est mon mari » ! Tout le monde

(1) Maison noble, en Plonévez-Porzay, en Kerlaz.

accourt ; son petit enfant, âgé d'environ 4 ans et demie saute au col de son père, qui raconte à son épouse, à son beau-père et à Madame sa belle-mère les embûches de son oncle et les aventures qui lui sont arrivées, ainsi que les assistances de la grâce de Dieu. Le lendemain, toute la noblesse du canton vint le féliciter de son heureux retour.

« Ayant demeuré un an après son retour avec sa femme, comme il était en un banquet avec ses amis, un pauvre vieillard frappe à la porte et demande à parler à M. de Leshascoët. Ce pauvre mendiant était tout éguenillé, il avait un long bâton, on lui voyait les bras nus par les trous de sa chemise. Un des laquais, le voyant si malotru, le renvoya rudement et lui dit : « C'est bien à un tel homme « comme vous de parler à Monsieur ! Retire-toi, autrement je te donnerai des coups de bâton. » Le pauvre lui répliqua : « Quand je devrais demeurer ici jusqu'à « dix ans, j'y demeurerai, j'ai une affaire de conséquence « à communiquer à Monsieur ». Un serviteur plus humain que l'autre se trouva sur la place, qui alla avertir le seigneur de la maison qu'il y avait dans la cour un pauvre mendiant qui avait une affaire d'importance à lui communiquer. M. de Leshascoët étant descendu, le bonhomme lui dit : « Monsieur, me reconnaissez-vous » ? Le gentilhomme lui répondit : « Nenny ». — « C'est moi, dit le « pauvre, qui vous passais, il y a un an, d'un rocher « au milieu de la mer, en terre ferme. » — « Pardonnez-moi, mon père, dit le gentilhomme, montez en haut, « s'il vous plaît ! » Les serviteurs étaient bien étonnés de voir leur maître traiter avec tant de respect ce pauvre mendiant. Le pauvre fit refus de monter, sous prétexte qu'il était pressé, mais pria le jeune gentilhomme de faire le dénombrement de la moitié de son bien, qu'il avait promise. Le jeune homme, monté en sa chambre, raconta le tout à sa femme, qui consentit volontiers à la cession

de la moitié de leurs biens, puis descendu, il bailla au pauvre le compte de tous ses biens meubles et immeubles. Celui-ci, ayant tout examiné, dit : « Tout n'est pas « ici ». Le gentilhomme assura qu'il n'avait rien laissé. Le mendiant répliqua : « Venez à la chapelle qui est dans « le bois, je vous dirai ce qui manque ».

« Lorsqu'ils furent entrés dans cette chapelle, le mendiant lui dit : « N'avez-vous pas un petit enfant ? » — « Oui. » — « Eh bien, je vous conjure de l'amener ici. » Le gentilhomme ayant amené son enfant, le pauvre lui dit : « Vous m'avez promis la moitié de vos biens, il faut « que j'en aie la moitié. » Ce qu'ayant dit, il tira un grand couteau et ajouta : « Il faut que j'aie la moitié de votre « enfant ». Le père dit, les larmes aux yeux : « Laissez « mon enfant en vie ou prenez-le tout ». Comme le pauvre avait levé le bras pour faire cette funeste division, voici entrer dans la chapelle une dame qui arrête la main du mendiant : « Tout beau, dit-elle, ne passez pas outre, Dieu « est content de la bonne volonté du père ». En même temps, entre l'Evêque de Cornouaille, et la dame dit au gentilhomme : « Me connaissez-vous ? » Il répondit : « Je « n'ai point ce bonheur ». La dame reprit : « Vous sou- « venez-vous que, lorsque vous fûtes chassé de la maison « de votre mère, vous prîtes la mère de Dieu pour mère ? « C'est moi ; je vous mènerai aujourd'hui avec moi au « royaume des cieux. »

L'Evêque lui demanda aussi : « Me connaissez-vous ? » — « Hélas ! nenny. » — « Vous souvenez-vous que vous « prîtes saint Corentin pour père ? C'est moi qui suis « saint Corentin. Je vous accompagnerai à présent dans « le royaume du ciel. »

« Le pauvre vieillard lui dit à son tour : « Le jour que « vous êtes sorti de la maison de votre père, vous fîtes « rencontre d'une femme désolée à qui vous avez donné

« 30 écus moins 20 sols pour enterrer son mari. C'est « moi qui vous ai soutenu sur la mer et conduit sur un « rocher ; c'est moi qui vous ai transporté du rocher au « rivage, je suis venu avoir la moitié du plus précieux de « vos biens. Le ciel aura votre âme et celle de votre fils, « la terre sainte aura votre corps. »

« Au même instant, ce gentilhomme, adorant à genoux les ordres du ciel et se sentant frappé d'un trait secret de l'amour de Dieu, rendit l'esprit, ainsi que son petit enfant.

« La jeune dame, entrant en la chapelle, tomba pâmée, en voyant son mari et son fils étendus sur la terre. Etant revenue à elle et ayant rendu les derniers devoirs à son époux, elle se rendit religieuse.

« Ce jeune gentilhomme était aîné de la maison de Pratmaria, et avait deux autres frères. Son père le chassa pour passer son droit d'aînesse au premier cadet, ce que Dieu ne permit pas, car ce jeune homme mourut avant d'être marié. Le second cadet, père de Anne de Coetanezre, dame de Carné, et grand-père de M. le marquis de la Roche, devint donc l'aîné de cette maison ; il vécut jusqu'à l'âge de cent ans et, en cet âge, il était encore si dispos, qu'il emporta le prix à Quimper en y courant la bague, ainsi que je l'ai entendu de M^{me} de Carné, sa fille, environ l'an 1643.

« Il sera à propos d'insérer ici un point assez mémorable du salut de ce premier cadet (celui qui mourut sans postérité) de la famille de Coetanezre. Catherine, étant allée un jour laver ses hardes au douet de Pratmaria, qui est le lieu de la naissance de ce seigneur de Lezhascoët, un jeune gentilhomme sortit de la mesure de cette ancienne maison de noblesse ; ses vêtements étaient tout blancs, il était nu-tête et portait les cheveux comme les gentilshommes de l'an 1400 ; il fit signe à Catherine de s'approcher de lui pour lui parler. Celle-ci serra ses hardes pour s'en-

fuir, craignant que ce ne fût quelque méchant homme. Il lui dit : « Venez ici ». Elle dit : « Prenez ma vie, mais je « suis fille de bien ». — « Vous êtes femme, dit l'autre, « et non fille ; vous êtes et vous serez femme de douleur, « venez avec moi. » Comme elle faisait refus, il branlait toujours sa perruque, disant : « Je m'en vais ». Catherine répliqua : « Allez donc, au nom de Dieu et de la Vierge, « dans le paradis ». Aussitôt, levant les yeux au ciel avec un visage joyeux, il dit : « Je vous remercie de votre « prière, je suis ici pour attendre ces bonnes paroles dont « vous m'avez obligé, devant que la grand'mère de votre « mère fut au monde, c'est-à-dire depuis environ 200 ans ». En même temps, il fit le signe de la croix et s'envola vers le ciel, témoignant, par une inclination de tête, sa reconnaissance pour sa bienfaitrice.

« Pour appuyer la croyance de ce bienfait de saint Corentin envers ce jeune gentilhomme, je dirai que j'ai appris, l'an 1642, d'un ancien homme de Plogonnec, qu'environ l'an 1580, M. Noï, prêtre de Locronan, qui passait dans ce temps-là pour le plus habile homme de Cornouaille, tenait école à Locronan, où il était son écolier avec plusieurs autres, et que leur maître leur lut un jour un ancien manuscrit où était écrite toute cette histoire comme on l'a racontée à Catherine. Environ le même temps, 1642, Marie Thomas, de Plogonnec, me rapporta la même histoire et m'assura l'avoir entendue de son père, qui vivait du temps que la mémoire des aventures de ce jeune gentilhomme était encore fraîche (1).

(1) Le Père Maunoir a laissé, dans son recueil de cantiques bretons, un récit en vers de ce fait merveilleux. Quant à M. Noy, il devint recteur de Plogonnec, et l'on conserve encore ses comptes de fabriques rédigés en latin, en 1605.

CHAPITRE XI

SAINT JOSEPH ACCOMPAGNE SAINT CORENTIN DANS SES VISITES

A CATHERINE

« Le 4^{me} de Juin 1642, à quatre heures du matin, son premier père (saint Corentin) amène avec lui un homme vénérable qu'elle n'avait jamais vu, lui disant : « Je vous « ai amené mon compagnon ». Il le fit entrer le premier. Il avait un habit d'ecclésiastique sans collet, une croix d'or à son col, un chapelet où était l'image de saint Joseph tenant le petit Jésus par la main, le tout d'argent. Ce nouveau père voyant Catherine à genoux, lui dit : « Dieu te « donne sa bénédiction, ma fille. J'aime bien tes pères. « Dites au Père Bernard que je lui donne le P. Maunoir « pour fils ; dites à vos Pères que je leur baille un Saint « à invoquer, c'est saint Mathurin, grand ami de la « Vierge ». Puis il lui demanda si elle avait beaucoup d'argent dans sa bourse. Elle répondit qu'elle n'avait que six sols. Il lui en donna dix sols pour faire dire une messe pour le voyage de M. Kerorentin (1), qui allait à Nantes. Catherine demanda à son nouveau consolateur s'il n'y avait pas moyen qu'il vint voir ses Pères. Il lui répondit : « Nous nous verrons au ciel, point devant, ce « ne sera d'ici à longtemps ». Elle s'avança de lui dire : « Mon père, je pense que vous êtes le père de mon petit « maître » ? (C'était le nom qu'elle donnait à un petit enfant qui accompagnait quelquefois saint Corentin dans ses visites.) Le consolateur reprit : « Je suis prêtre ». — « Belle chose, dit Catherine, j'ai bien vu des prêtres qui « avaient été autrefois mariés ».

(1) De la famille de Gouandour, habitant Lesnarvor, en Plovan, bien-faiteur de Catherine.

« Le 1^{er} Juillet, comme Catherine était alitée (malade d'une sorte d'érysipèle), ce compagnon de son consolateur la vint visiter ; il ressemblait à l'image de saint Joseph, telle qu'il s'apparut à la Mère Jeanne-des-Anges, de Loudun, supérieure des Ursulines, pour la guérir par l'application d'un onguent céleste. En entrant dans la chambre de Catherine, il lui donna la bénédiction comme un évêque, lui disant : « Bénie soit ma fille Catherine ». Il oignit sa face d'un onguent blanc, la lui essuya de son mouchoir, lui fit boire un breuvage céleste et odoriférant, auquel temps son visage désenfla. Il lui parla de Claude Le Bélec, de Douarnenez, qui faisait dire toutes les semaines une messe en l'honneur de saint Joseph, et lui déclara que ceux qui sont dévots à ce grand Saint, il serait leur conducteur, comme il a été au petit Jésus et à la Sainte Vierge, qu'il avait un grand pouvoir devant Dieu et qu'il obtenait tout ce qu'il demandait. »

Catherine, ne voyant pas le compagnon de son second consolateur (c'est-à-dire saint Corentin), demanda de ses nouvelles, craignant qu'il ne fût malade ; mais son second consolateur (saint Joseph) lui assura qu'il se portait bien, qu'il n'avait pas pu venir ce jour-là, mais qu'il viendrait la voir le jour de la Visitation de Notre-Dame. Catherine demanda à son visiteur (saint Joseph) de quelle paroisse il était, car elle désirait y aller. Celui-ci répondit qu'elle n'en savait pas le chemin. — « Mais de quelle paroisse est votre compagnon » (saint Corentin) ? — « Il n'est pas permis de vous le dire, » répondit son interlocuteur.

Le jour de la Visitation, Catherine alla pleurer devant l'image de saint Corentin, pensant que son premier père (saint Corentin) était malade. Elle disait : « Saint Corentin, rendez-moi mon père ». Comme elle pleurait, son directeur (saint Corentin), vint, avec son compagnon (saint Joseph), du côté de Notre-Dame de Victoire. — Ayant

donné la bénédiction à sa brebis, il dit à son compagnon : « Catherine pleure, pensant que je suis malade ; je me porte bien, grâces à Dieu ». Son premier consolateur (saint Corentin) lui recommanda alors de prier pour Messire Guillaume Le Prestre, pénultième évêque de Cornouaille, l'assurant qu'il serait un jour bienheureux pour avoir procuré à son évêché le bras de saint Corentin. Il la chargea aussi de prier pour M. Foxus (1), autrefois grand vicaire de Quimper ; il lui dit qu'il avait été grand aumônier, qu'il faisait quelquefois dîner les pauvres à sa table, qu'il allait confesser les pauvres Irlandais à l'hôpital. Il lui ajouta que son neveu ne lui fit venir aucun prêtre à la mort, encore qu'il l'en priât, et que son bon ange s'apparut à lui et le consola à son trépas.

Un jour, Catherine, voyant que (saint Joseph) le compagnon de son premier consolateur n'avait point de collet, elle lui demanda s'il ne trouverait pas agréable qu'elle lui fit un collet. Il lui fit réponse que ce n'était pas la coutume de ceux de son ordre d'avoir des collets. Elle lui fit instance de lui dire s'il n'était pas un Père Jésuite. Il répondit qu'en effet, il était de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE XII

SAINT CORENTIN ET LE POISSON DE SA FONTAINE

M^{me} DE TRESSÉAUL, BIENFAITRICE DE CATHERINE

« La mission de l'Evêché de Dol étant achevée (1642), le Père Bernard, voyant l'assistance visible du glorieux saint Corentin dans ses emplois apostoliques, se résolut de nettoyer la fontaine de Saint-Corentin, qu'on avait pro-

(1) Irlandais d'origine et oncle de Morvan, le beau-père de Catherine.

fanée (profanation qui avait causé une peste terrible dans toute la ville de Quimper), puis il fit faire une image de saint Corentin pour la mettre où elle est à présent, et, à cette occasion, fit une belle prédication proche de la fontaine. Il plut à Dieu de récompenser la dévotion du Père Bernard par des témoignages sensibles de sa bienveillance, envers ce restaurateur de l'honneur de son grand serviteur saint Corentin.

« Le Père avait recommandé aux visiteurs de cette fontaine de ne profaner plus ce lieu ; cependant, une femme du voisinage, appelée Jeanne Le Fur, y alla savonner ses hardes. Au même temps, un petit poisson s'élança de la fontaine sur sa main et y demeura l'espace d'un quart d'heure, la rendant en ce temps paralytique de tous ses membres.

« Quelque temps après, au mois de Mai, le premier consolateur de Catherine (saint Corentin), lui dit que le Père Bernard, s'étant transporté à la fontaine, avait prié Dieu intérieurement de lui montrer ce petit poisson, et dès qu'il eut formé sa prière, le petit poisson apparut au milieu de la fontaine, comme si Dieu l'y eût créé en un instant, et qu'il y fit la procession au dedans de la fontaine, et qu'il se montra par trois fois consécutives faisant la même procession, et qu'ensuite il sortit d'une petite cellule qu'il avait dans la pierre, avançant sa tête et son col dehors en regardant fixement le Père, qui commença à chanter le cantique de la charité de saint Corentin à l'endroit d'un gentilhomme dont nous avons parlé, disant :

« *Chelaouit pesquic bihan, discleria a fell d'in, etc.*

« Ecoutez, petit poisson, je veux vous déclarer, » etc.

et qu'en même temps le petit poisson avait ouvert ses ouïes comme s'il eût voulu ouïr le chant des louanges de saint Corentin et témoigner sa joie.

« Par après, le Père chanta une prière adressée à la Vierge en vers bretons : « *Guerc'hes Vari, mam douç... Vierge Marie, douce Mère...* » En même temps, ce petit poisson ouvrit son petit bec pendant le chant, comme s'il eût voulu être de la partie.

« Enfin, se faisant tard, le Père donna sa bénédiction à ce petit gardien de la fontaine qui, tout incontinent, se retira. Il était de couleur violette et avait un demi-pied de long. Celui qui a vu cela, ajoute le Père Maunoir, en a rendu son témoignage, et son témoignage est véritable.

« Le 29 Septembre de la même année, jour dédié à saint Michel, le glorieux saint Corentin voulut montrer sa bienveillance envers son premier serviteur, le Père Bernard, qui faisait la mission en la paroisse de Plovan. Comme son compagnon (le Père Maunoir) était allé de bon matin à l'église paroissiale pour y catéchiser et prêcher, on pria le Père Bernard de dire la messe à M^{me} de Kerorentin et à plusieurs autres demoiselles, dans la chapelle de la maison de noblesse de Lesnarvor. S'étant habillé des habits sacerdotaux et pensant qu'il y avait dans la chapelle un répondant, il commença la messe, à laquelle répondit clairement une voix fort distincte. M^{me} de Kerorentin, M^{lle} de Kermorvan, sa sœur et d'autres, témoignèrent l'avoir fort bien entendue ; mais Catherine Daniélou, seule, eut le bonheur de voir la personne à laquelle appartenait cette voix. Car elle aperçut, à la fenêtre de la chapelle, son premier consolateur (saint Corentin), avec ses habits pontificaux, qui répondait au Père, pendant qu'un enfant beau à merveille lui présentait les burettes. Toutes ces demoiselles ont porté témoignage de cette grâce, comme aussi Catherine, devant un de ses confesseurs.

« Ce pasteur anonyme lui recommanda la dévotion des cinq playes et de se ressouvenir de la douleur qu'eut la Sainte Vierge en les contemplant au pied de la croix.

« Son second consolateur (saint Joseph) lui raconta plusieurs croix qu'avait portées saint Corentin : qu'il avait été dans les souffrances jusqu'à la mort, qu'il avait commencé à souffrir dès sa jeunesse ; que, tâchant de convertir ceux de son pays, il fut persécuté, appelé sorcier, voleur, perceur de maison, affronteur, que quand on l'injurait il riait de joie et disait : « Dieu soit loué » ! Qu'il fut poursuivi de flèches et de fourches de fer, qu'on le chercha à tuer, ce qui l'obligea de venir en Cornouaille pour y gagner des âmes. Qu'étant venu prêcher en ce pays, il fut garrotté, qu'on lui jetait de la fange au visage, que les paysans l'attendaient au bout des champs pour le battre ; qu'il fut obligé de se retirer dans les bois, où il fut persécuté des démons ; qu'il retourna de rechef dans son pays, pour voir s'il pouvait gagner quelques-uns à Jésus-Christ ; que les méchants n'avaient pu le supporter ; qu'il fut contraint d'aller à Rome, à Jérusalem, en Egypte, où il vit saint Antoine ; qu'il retourna en Bretagne, où il fut père de plusieurs anachorètes ; que quand il voyait quelque jeune homme, il tâchait de le gagner en lui disant : « Hé bien, mon ami, voulez-vous suivre Jésus-Christ et le suivre à bon escient » ? et qu'en cette façon, il gagna plusieurs personnes au service de Dieu. Il ajouta qu'il était grandement dévot à la Sainte Vierge, et qu'il la voyait tous les jours, à midi.

« Catherine lui demanda comment il mourut. « Comme « saint Antoine, » répondit-il, et qu'ayant enduré jusqu'à la mort de toutes sortes de gens, même des gens de bien, il avait désiré d'être à l'agonie un vendredi et de mourir un samedi ; qu'il eut une forte agonie ; que Notre Seigneur lui apparut en ce dernier combat ; que les anges chantèrent à son trépas ; que la Vierge le fit reposer entre ses bras et l'encouragea en lui disant : « Courage, mon « fils Corentin, courage ; mon Fils vous donnera bientôt

« contentement, et je m'y trouverai présente. » — « Douce « Vierge, repartit saint Corentin, je vous recommande « mes brebis ; servez-leur de mère, » et en même temps il rendit son esprit entre les mains de la Vierge. »

« M^{me} de Tresséaul (1), ayant expérimenté l'efficace des prières de Catherine, désira qu'elle assistât aux noces de sa fille, qui épousait M. de Kerandraon. Catherine trouva en ce lieu une belle occasion d'accompagner ses prières de croix. Comme on vit en cette rencontre l'état que faisaient Madame et tous ses enfants de cette servante de Dieu, quelques uns, — portés de jalousie, l'appelèrent bigote et sorcière.

« Comme elle était demeurée après la messe des noces pour prier Dieu, disant cinq *Pater* en l'honneur des cinq playes, et sept en l'honneur des sept épées de douleur de la Vierge, entra dans la chapelle un certain, qui portait la mine de celui qui l'avait injuriée en une autre circonstance (de fait c'était le démon), qui lui dit d'un accent impérieux : « Que fais-tu là » ? et en même temps lui déchargea cinq soufflets de suite, puis sept, puis trois pour chacun de ses amis pour lesquels elle priait tous les jours, sans omettre les nouveaux mariés ; puis, lui donnant un coup de pied, la jeta d'auprès l'autel jusqu'au bas de la chapelle. Il ne se contenta pas de cette cruauté, mais, la prenant par les lèvres, il la traîna par la chapelle, menaçant de la tuer si elle disait mot à personne. Durant ce temps, elle bénissait Dieu et disait : « Glorieux saint « Joseph, comme vous avez assisté le petit Jésus et la « Sainte Vierge, qu'il vous plaise de m'assister à cette « heure ». La chapelle de Tresséaul était dédiée à saint Joseph, et ce méchant lui ayant déchargé un grand coup

(1) Constance de Kerguézec, épouse du S^r de Tresséol, habitant le lieu noble de Tresséol, en Plonévez-Porzay.

sur le chenon du col, survint à son aide son second consolateur (saint Joseph), qui, tenant en main une croix longue de deux pieds, la jeta à la tête de ce barbare, qui sortit de la chapelle aussi vite que le vent.

« Le Saint se tourna vers Catherine, lui disant que Dieu voulait tout cela pour couronner sa dévotion aux cinq plaies et aux sept épées de douleur, et lui demanda si elle n'était pas contente d'être souffletée tous les vendredis pour l'amour de Notre Seigneur. Elle s'y accorda et son désir a été exécuté.

« Le vendredi suivant, elle fut souffletée d'une main invisible et, de plus, en allant chez M. de Moelien et passant par dessus un pont, elle sentit une force invisible qui l'enleva de dessus son cheval pour la précipiter dans l'eau ; mais au même temps, ses deux consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) l'arrêtèrent et l'empêchèrent de tomber.

« Cependant, M^{me} de Tresséaul s'étant trouvée malade environ la fête de saint Corentin, comme Catherine passait sur le pont de N.-D. de Lorette (1) pour l'aller visiter, le cheval qui la portait tomba à l'eau, et Catherine demeura suspendue en l'air, son manteau étant accroché à des ronces et ses pieds sentant une chose solide, quoi qu'invisible, qui l'empêchait de tomber en l'eau. C'est qu'aussi, en tombant, elle avait invoqué l'assistance de saint Corentin.

« Etant arrivée à Tresséaul, elle rendit toute sorte d'assistance à sa bienfaitrice comme à sa propre mère.

« Comme elle veillait la malade avec la fille de chambre, elles entendirent toutes deux des voix dans la chapelle de Saint-Joseph, comme si quelques prêtres eussent chanté l'office des Morts.

(1) Non loin de la bifurcation de l'embranchement des lignes de Brest et de Douarnenez.

« Le matin elle alla à la chapelle devant le jour et, étant à la porte, elle entendit quatre voix : les deux premières étaient de ses deux premiers Pères consolateurs (saint Corentin et saint Joseph), les deux autres, de ses deux Pères confesseurs (les Pères Bernard et Maunoir). Ces deux derniers disaient : « Nous vous saluons, mes Pères, « de la part de Jésus ». L'un des autres disait : « Bénis « soient ceux qui sont en la grâce de Dieu ». L'autre ajoutait : « Ceux qui sont en la grâce de Dieu sont contents ».

« Etant entrée en la chapelle, Catherine ne vit personne.

« Au même temps que cette servante de Dieu entendit ces quatre voix, M^{me} de Tresséaul commença à crier : « Allons, il faut mourir ». Il faut noter que Catherine étant allée le jour de devant en cette chapelle de Saint-Joseph, elle vit un cierge allumé qui s'alla rendre au milieu de l'autel, où il mourut.

« Il plut à Dieu d'appeler M^{lle} de Tresséaul le 18 Décembre (1642), le sixième jour de l'octave de saint Corentin.

« Le lendemain, Catherine étant allée à la même chapelle, elle y trouva son second consolateur, ami de saint Joseph (c'est-à-dire saint Joseph lui-même). Il était seul, et lui dit d'un visage joyeux : « Vos Pères ont fait une « bonne journée (les Pères Bernard et Maunoir avaient « assisté la mourante), M^{me} de Tresséaul a rendu une « bonne âme à Dieu, elle ne voudrait pas être en ce « monde pour tous les biens de la terre ; la Sainte Vierge, « saint Joseph et saint Corentin ont été à son trépas. » Catherine demanda : « Où est votre compagnon » (saint Corentin) ? — « Il est, lui fut-il répondu, occupé d'une « personne qui lui est bien chère. Dites la dévotion des « cinq playes en son intention ; elle demeurera quelque « temps dans les peines du purgatoire ; allez ensevelir « son corps, vous verrez un beau visage. » M^{me} de Tres-

séaul avait, en effet, la face plus belle après sa mort que pendant sa vie.

« La nuit d'après, elle se présenta à Catherine en vision intérieure, lui disant : « Que je vous suis obligée, Catherine ! Vous m'avez revêtue de ma dernière robe, qui a été bénite de vos Pères ; vous faites mon deuil ; ma fille de Kerandraon est marrie de ma mort, mais vous l'êtes davantage ; consolez-vous, j'ai deux bons conducteurs, saint Joseph et saint Corentin, qui ont reçu mon âme au sortir de son corps ; ils me conduiront à la part où je vais. J'avais demandé à Dieu une grâce, d'être assise à la mort par le compagnon du Père Bernard (le Père Maunoir) ; dites à vos Pères qu'ils ne m'oublient pas quoique je sois retirée de leurs yeux. Je demande à vos Pères qu'ils avertissent mes filles, qu'elles fuient la vanité et qu'elles fassent aimer saint Corentin. Ne pleurez pas, Catherine, je ne voudrais pas être au monde. »

« Le 22 du même mois, ses deux consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) firent visite à Catherine, en la chapelle du Pénity (1) de Quimper, et lui dirent que l'âme de M^{me} de Tresséaul était en assurance, et que devant que de mourir elle avait fait un petit souri en voyant la Sainte Vierge, saint Joseph et saint Corentin, et que ces trois assistent à la mort de ceux qui leur sont dévots.

« Cette dame s'appelait Constance de Kerguézec et était la perle de la province ; elle nourrissait toujours un pauvre dans sa maison, succédant à la charité de saint Yves, dont elle était parente. Elle a été la première dame de ce siècle qui a porté dévotion à saint Corentin.

« Elle était humble et dévote et a toujours respecté et

(1) Chapelle dédiée à la Vierge, au milieu des allées de Locmaria, détruite vers 1810.

honoré son mari, encore qu'il eût des infirmités considérables. »

CHAPITRE XIII

ÉPREUVES ET CONSOLATION DE CATHERINE

A LA FIN DE L'ANNÉE 1642

« Un jour, ses visiteurs lui dirent qu'ils n'approuvaient pas l'esprit du monde, en ce temps où on cherchait des personnes de qualité pour être parrains et marraines, et que Dieu trouvait agréable qu'on prit des pauvres, qui fussent gens de bien, pour tenir les enfants aux sacrés fonts de baptême.

« Une autre fois, son premier consolateur (saint Corentin), la visitant dans la chapelle de N.-D. du Pénity, lui recommanda de prier le Père Bernard de dire une messe pour le Roi Louis XIII et pour le Dauphin. Catherine demanda naïvement si c'était le Dauphin de la terre au Duc (1). Saint Corentin répondit que le Père Bernard l'entendait bien. Puis il ajouta qu'il désirait que le compagnon du Père Bernard (le Père Maunoir) allât trouver Mgr de Cornouaille (René du Louet), qui n'était pas encore venu en son Evêché, et qu'il lui dît qu'il y a, à Saint-Corentin, un ecclésiastique qui désire le voir ; mais qu'il se hâte de venir le plus tôt possible, car son église est mal servie par certains mauvais prêtres ; ce que disant, il se mit à pleurer ; puis, frappant la terre du pied, il s'écria : « J'ai grand peur, dit-il, que quelque malheur ne tombe sur cette ville ; que M. de Cornouaille se joigne avec les chanoines pour chasser ces mauvais prêtres de son

(1) Il y avait, en effet, à Saint-Mathieu, une auberge à l'enseigne du Dauphin.

« église ». Il termina en disant : « Je veux, ma fille, vous faire un beau présent, c'est dom Michel Noblet, qui est un prêtre de Léon selon le cœur de Dieu ».

« Environ le 8 Décembre 1642, le Père Caussin, de la Compagnie de Jésus, voyant l'efficacité de la dévotion de saint Corentin, fit un vœu à ce saint tutélaire de Quimper, d'imprimer quelque chose à sa gloire, si les supérieurs le tiraient de Quimper, où M. le cardinal de Richelieu l'avait relégué. Catherine s'intéressait à ce Père, qui avait été son confesseur en l'absence des Pères Bernard et Maunoir ; aussi recommanda-t-elle le Père Caussin à son premier consolateur (saint Corentin) et à son compagnon (saint Joseph), et ceux-ci lui dirent qu'assurément ce Père serait délivré. Ce qui arriva bientôt, car la Reine mère envoya bientôt un exprès au Père pour le ramener à Paris.

« Saint Corentin recommanda aussi à sa fille de prier Dieu pour le cardinal de Richelieu, l'assurant qu'il aimait les Pères Jésuites et que, par les prières des gens de bien, Dieu lui ferait miséricorde.

« En Janvier 1643, son second consolateur (saint Joseph) lui dit que saint Corentin avait obtenu pour M. le cardinal de Richelieu une heureuse mort, et que, la nuit de devant qu'il mourut, il avait vu le Père Caussin en songe, qui lui avait montré l'image de saint Corentin, tutélaire de Quimper, où il l'avait fait reléguer ; que devant que de mourir, le premier Evêque de Quimper était apparu au Cardinal et lui avait dit : « Je suis avec toi, ne crains pas ». Saint Joseph ajouta que, depuis que saint Corentin commença d'intercéder pour le Cardinal, il s'était changé et était mort comme un saint, dans le dessein de miner l'hérésie. Et de vrai (dit le Père Maunoir), devant qu'il tombât malade, il avait préparé des pensions pour cent ministres qui voudraient se rendre catholiques et, à cet effet, il avait chargé un Père de la Compagnie de Jésus, de la province d'Aqui-

taine, bien versé aux controverses, pour faire des conférences avec les principaux de la religion prétendue réformée. »

« Le dimanche de la Trinité 1642, le Compagnon du Père Bernard étant allé prêcher en la chapelle de la Trinité, paroisse de Plozévet, l'église n'étant pas capable de tenir la multitude du peuple, qui montait à près de trois mille, il fut obligé de faire la prédication près d'une croix, dans une grande place, près la chapelle. Au milieu de sa prédication, un certain lui tira à la face un coup de pistolet chargé d'un grand nombre de dragées. Le lendemain, le bruit alla d'un côté et d'autre que le Père avait été tué.

« Catherine, qui était à une lieue et demie proche de ce lieu, fut une des premières à apprendre cette nouvelle, qui frappa son cœur d'une tristesse extraordinaire ; elle en devint malade, demeura sans pouvoir boire ni manger, et sa face s'enfla démesurément.

« Au milieu de ses peines intérieures, elle est ravie hors d'elle-même et portée en esprit en un beau bois où elle fait rencontre d'une dame vénérable, qui lui dit : « Qu'avez-vous, ma fille ? » — « Je n'ai rien, » répondit-elle. La dame réplique : « Assurément, vous avez quelque chose, ma fille, je le vois à votre visage mouillé de vos larmes. » — « Hélas ! mon pauvre Père Maunoir a été tué ! » — « Nenny, nenny, il se porte bien, grâce à Dieu ; l'aimez-vous bien ? » — « Ouy. » — « Comme quoi ? » — « Comme mon cœur. » — « Vous avez donné votre cœur au bon Jésus, regardez en haut. »

« Elle avisa un beau château. La dame lui dit : « Voilà un beau château préparé, avez-vous le petit habit de N.-D. des Carmes ? » — « Oui. » — « Eh bien, gardez-le jusqu'à la mort. Mais regardez encore en haut. » Catherine aperçut un plus beau château. La dame lui dit : « Voilà

« un château préparé pour le Père Bernard, pour son compagnon et pour toi. » — « Je ne saurais monter si haut, » dit Catherine. « Je te tirerai par ton habit. » — « Il romperait. » — « Qui aimez-vous mieux des deux Pères ? » — « Autant l'un comme l'autre. »

« La dame lui commanda, pour la troisième fois, de regarder en haut ; elle aperçut un beau petit enfant dans ce château. « Oh ! que voilà un enfant qui est beau, » dit Catherine. « C'est mon fils. » — « Mais vous êtes trop jeune pour avoir un enfant ; au reste, il m'est impossible de monter si haut. » Etant sortie du bois avec la demoiselle, elles rencontrèrent un bel ange. La demoiselle demanda à Catherine : « Connais-tu bien celui-ci ? » — « Oui dà, c'est un ange, il me portera bien dans ce beau château. » Sur quoi Catherine revint à soi.

« Les bruits, qui poursuivaient toujours, que le Père avait été tué, augmentèrent sa tristesse, l'enflure de sa tête et de sa gorge. Dans cette affliction, regardant par la fenêtre qui donne sur le verger, elle aperçoit ses deux consolateurs (saint Corentin et saint Joseph), qui entrent dans sa chambre. L'ayant trouvée en si pitoyable état, son premier consolateur lui demanda la cause de sa douleur. « Hélas ! mon pauvre Père Maunoir a été tué ! » — « Non, repartit le Père, il est en vie, je t'en assure, ma fille, Dieu a conservé son serviteur et le conservera pour assister et convertir les pauvres pécheurs. »

« Catherine avait bien de la peine à croire que le Père ne fût pas mort ; son consolateur reprit : « Catherine, tu me peux croire ; t'ai-je jamais rien dit qui ne fût vrai ? » Ce qu'ayant dit, il lui donna à boire, dans un petit pot d'argent, une liqueur céleste qui la guérit sur-le-champ de tous ses maux. »

« Comme la fête de saint Antoine s'approchait (saint Antoine, ermite, 17 Janvier), les consolateurs conseillèrent à Catherine de demander à ce grand Saint, son ancien ami (alors qu'il lui apparaissait comme un petit pauvre sous le nom d'Antonic), de demander, dis-je, à ce grand Saint son bâton pour aller au paradis. Nous verrons qu'on lui prépare un bâton qui lui servira beaucoup dans le chemin de l'éternité bienheureuse.

« Le 15 Janvier, comme elle saluait les cinq playes devant le crucifix de l'église cathédrale de Quimper, une femme l'aborda, la priant d'avoir pitié des cinq petits enfants qu'elle lui montrait. Elle en tenait deux entre ses bras, deux autres tenaient les deux côtés de sa robe, elle portait le cinquième sur les épaules ; celui-ci et les deux premiers étaient de même grandeur et blancs comme neige. Cette mère était bien affligée de l'indigence où elle était réduite et disait que ces pauvres innocents n'avaient goûté morceau cette journée, parce qu'elle n'avait trouvé aucune miette de farine pour leur faire de la bouillie. Catherine lui dit qu'elle n'avait point de farine ni aucun denier, mais qu'on lui devait quelque argent dans la place du marché, que cette femme attendit un peu et qu'elle retournerait tout incontinent pour lui faire la charité selon son petit pouvoir. Catherine se transporte aussitôt près de la personne qui lui devait quelque peu d'argent, et lui réclama son dû, lorsque survint une autre femme qui, l'ayant injuriée et appelée coureuse, lui déchargea un grand coup de bâton sur la tête et, l'ayant abattue contre terre, la roua de coups, la laissant sans mouvement sur le sol. On la porta en cet état en son lit, comme un criminel roué vif.

« Le lendemain, qui était le vendredi, elle fut visitée de ses consolateurs, qui, l'ayant bénie avec une image de saint Corentin, lui appliquèrent un onguent blanc qui fit

désenfler les bras, puis lui chantèrent divers cantiques bretons pour la consoler; mais elle avait toujours de grands maux de tête et de cœur. Ses consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) lui remontrèrent qu'elle s'était plainte amoureusement à Dieu de ce qu'elle était trop à son aise, et que sa bonté l'avait exaucée, en permettant qu'elle eût à endurer; ensuite, ils mirent leurs croix sur son dos, lui disant: « Portons joyeusement la croix de Notre Seigneur! » — « Hélas! repartit-elle, que je vous suis obligée! Quand bien il me faudrait être rouée pour l'amour de vous, j'irai à la mort en chantant. »

« Dans cette visite, ses consolateurs regardèrent son beurrier et, n'y trouvant rien, ils lui dirent: « Catherine, tu donnes tout ce que tu as aux pauvres; dernièrement, tu donnas la meilleure de tes chemises à un pauvre ». — « Las, dit-elle, je ne saurais rien refuser quand on me demande pour l'amour de Jésus. »

« Le jour d'après, la fête de saint Antoine (le 18 Janvier), on croyait que la pauvre malade était près de sa fin. Ses consolateurs vinrent la visiter en compagnie d'un bon Père ermite qui avait une grande barbe comme un capucin, et un chapelet avec un crucifix à sa ceinture. Ses deux Pères lui dirent: « Voici, Catherine, un ermite qui était en voyage à Saint-Corentin; nous l'avons amené avec nous pour vous voir ». Ce bon anachorète l'exhorta à la patience, lui disant: « Prenez courage, ma fille, et portez la croix de bon cœur. Quand vous serez en paradis, vous serez heureuse d'avoir enduré tous les jours un martyre. »

« Son second consolateur (saint Joseph) lui demanda si elle était contente d'endurer pour saint Antoine. Elle répondit: « Je suis à Dieu, il fera de moi ce qu'il lui plaira ». Elle demanda au saint ermite s'il connaissait le compagnon du Père Bernard (le P. Maunoir). « Oui, je le

« connais, ainsi que tous ses frères, car les ermites vont de côté et d'autre. » Elle répliqua: « Où demeurez-vous, mon Père? » — « Bien loin d'icy. » — « Demeurez-vous près de quelque manoir de noblesse? » — « Oui. » — « N'y a-t-il pas moyen que j'aie à voir votre ermitage? » — « Il y a trop loin; votre cellule est un vrai ermitage. » — « Serez-vous aujourd'hui de retour? » — « Oui. » Elle recommanda à ses prières les Pères Bernard et Maunoir, lui disant que, sans eux, elle fût morte de faim. Le saint ermite lui assura qu'il se souviendrait d'eux et que saint Ignace et saint Antoine étaient bons amis, puis il l'exhorta encore à prendre courage, que son mal ne durerait pas toujours et qu'elle aurait relâche. Enfin, il lui demanda excuse s'il ne pouvait venir si souvent la voir, parce qu'il faut que les ermites demeurent dans leurs ermitages. »

CHAPITRE XIV

NOUVEAUX AMIS DE CATHERINE, NOUVELLES SOUFFRANCES, 1643

« Le 22 Février 1^{er} dimanche du Carême 1643, Missire René du Louët fit son entrée dans sa ville épiscopale. Catherine, étant malade, fut visitée de son premier consolateur (saint Corentin), qui lui dit: « Bénissons Dieu de la bonne journée d'aujourd'hui, puisqu'il vous donne un bon prélat. » — « C'est dommage, repartit Catherine, que ni vous ni votre compagnon (saint Joseph) n'ayez été élus comme évêque de Quimper. » Son consolateur se contenta de répondre que c'était une charge pesante, et la chargea de visiter les sept chapelles de Notre-Dame de la ville de Quimper (1), pour obtenir à Monseigneur de

(1) Ces chapelles étaient: la Cathédrale, dédiée à N.-D. de la Chandeleur; N.-D. du Guéodet ou de la Cité; Locmaria; N.-D. du Peniti; N.-D. du Paradis, près l'église Saint-Mathieu; le collège N.-D. de Bon-Secours; et N.-D. du Calvaire, où est aujourd'hui le Séminaire.

Cornouaille les grâces nécessaires pour s'acquitter de sa charge.

« Les Pères Bernard et Maunoir ayant parlé à Monseigneur de Catherine et des voies étranges par lesquelles elle était conduite, Monseigneur donna charge aux Pères de continuer leur direction à cette fille de saint Corentin.

« Le Père Bernard fut d'avis de lui ménager une entrevue avec le Prélat, afin qu'il l'assistât aussi de ses conseils, et il fut convenu que Monseigneur viendrait parler à Catherine, dans la chapelle de N.-D. du Péniti, en présence de son confesseur. Le jour et l'heure de l'entrevue furent fixés ; mais comme le Père Bernard prévoyait que le malin esprit ferait son possible pour s'y opposer, il recommanda à Catherine, qui devait se rendre la première à la chapelle, de n'en point sortir quoi que ce fût. La recommandation n'était point inutile ; à peine Catherine était-elle rendue en ce lieu, que celui qu'elle avait pris pour un méchant écolier à Lesnavor (1), vint la trouver au Penity, et lui dire que son confesseur l'attendait à N.-D. de Locmaria ; comme elle fit refus d'y aller, celui-ci la frappa à coups de pieds et lui donna des soufflets, lui disant : « Voilà pour Mgr de Cornouaille », la menaçant de la rouer de coups si elle parlait à l'Évêque. Enfin, elle attendit au Penity l'arrivée de son Prélat, auquel elle raconta brièvement sa vie, et comment elle avait dû quitter son mari, à cause de ses brutalités ; Mgr du Louët lui conseilla de ne pas retourner près de lui et de demeurer à Quimper, en bonne compagnie, sous la direction des Pères Bernard et Maunoir.

« Au lendemain de cette entrevue, Catherine étant malade, fut visitée de ses Pères consolateurs. Celui qui portait à son chapelet l'image de saint Joseph lui exprima le

(1) Chez M^{me} Kerorentin, en Plovan.

désir que Mgr de Cornouaille prit la Sainte-Vierge pour mère au commencement de son épiscopat, et prit sous son patronage la chapelle de N.-D. du Penity, chapelle fort belle, mais un peu négligée. Il dit que la Vierge avait déjà empêché la ville de Quimper d'être submergée, et nous avons vu de nos jours (ajoute le Père Maunoir) ce danger se représenter, par une inondation extraordinaire de la mer qui pensa abîmer cette ville.

« Devant que Monseigneur commença ses visites pastorales, le premier consolateur de Catherine (saint Corentin) désira que les Pères Bernard et Maunoir, qui devaient accompagner l'Evêque pour disposer les peuples à son arrivée, disent une messe en l'honneur de la Sainte-Vierge pour leur heureux succès. Ces prières et celles de Catherine ne furent pas inutiles, car ce bon Prélat fut délivré, par une grâce particulière, de plusieurs dangers de mort ; c'est ainsi que, dans le cours de sa visite, comme on lui avait préparé du poison, il fut averti, par une providence particulière, du lieu où on lui préparait ce breuvage.

« Ce zélé Prélat visita son évêché tous les ans, l'espace de vingt-cinq ans, presque toujours à pied. Il fit faire des missions, presque toujours, jusqu'à son décès ; il érigea une congrégation d'ecclésiastiques, de laquelle est sorti un grand nombre de bons recteurs, de catéchistes et de prédicateurs, qui ont mené une vie exemplaire.

« Le démon, qui avait voulu empêcher l'entrevue de Catherine avec Mgr de Cornouaille, s'efforça aussi de l'arracher à la direction de ses Pères.

« Un jour, comme elle allait faire une neuvaine à Locmaria, pour son confesseur et son compagnon, qui se mettaient en route pour accompagner Monseigneur en sa visite, le malin esprit, déguisé en façon de brave cavalier, lui dit : « Si vous me croyez, quittez la direction des Pères « Jésuites ; on parle mal d'eux à cause de vous, et mal de

« vous à cause d'eux ; venez chez moi, je vous donnerai de beaux habits ; vous perdez votre jeunesse ». Elle lui repartit : « Monsieur, vous me prenez pour une autre, je ne quitterai jamais mon confesseur ; pour vous, je vois que vous avez bientôt tourné le dos à Dieu après Pâques. Voilà le profit que vous avez fait des prédications du Carême. Ne comptez pas sur moi, je suis engagée à un autre qui m'a promis de beaux habits. » — « Qui est-il ? » dit le cavalier. — « C'est un plus honnête homme que vous, sans vous faire tort. » — « Ne dis pas son nom, » repartit le cavalier. — « C'est Jésus de Nazareth, dit Catherine, va-t-en, teigneux. » Ce démon, travesti, s'enfuit promptement.

« Retournant de Locmaria, elle s'arrêta au Penity, où elle trouva ses deux consolateurs, qui lui firent connaître le fruit que faisaient ses directeurs par les confessions et les catéchismes, où l'on instruisait tous les jours près de 5.000 personnes. Dieu lui manifesta aussi que, dans la visite, quelques personnes méditeraient la mort de Monseigneur et de ses missionnaires ; mais qu'elle les délivrerait tous de ces dangers par ses bonnes prières. »

*
* *

« M^{me} la comtesse de Carné, ayant désiré que Catherine lui fit visite pour avoir la consolation de ses bons discours et prières, celle-ci se rendit à son désir et, s'étant retirée en un cabinet au plus haut de la maison, au milieu de sa prière, sortit de dessous un banc un certain malotru, comme un valet de noblesse, tout éguenillé, qui lui dit : « Tu es donc partout ! Il y a longtemps que je faisais ma demeure en cette maison ; maintenant, il faut que j'en sorte à cause de toi. » Et, ce disant, il lui donna un soufflet, dont elle saigna en abondance. Mais ses deux

visiteurs survinrent avec le Père Ermite, et chacun d'eux donna trois coups de pied à ce méchant.

« Ce bon anachorète dit à Catherine qu'il désirait que M^{me} de Carné offrit sa croix à Notre-Seigneur, qu'elle serait un jour à son aise, et que son fils Jean-Urbain serait maître de cette maison, dont il est devenu l'aîné après la mort de M. le comte de Carné.

« Vers ce temps, un des confesseurs de Catherine (le Père Maunoir ?) raconta à M. de Kermeno, gentilhomme d'une grande vertu et science, les croix dont Dieu éprouvait Catherine. A ce récit, deux des filles de ce seigneur furent tellement éprises de l'amour de Jésus, que l'une se rendit bientôt religieuse de la Charité, à Sainte-Catherine (1), où elle a été par trois fois supérieure ; l'autre demeure à présent dans le monde, en continence, avec une particulière élévation d'esprit et mépris du siècle. La première pria le Père (Maunoir) de lui faire connaître Catherine ; mais celui-ci, n'ayant pas voulu se rendre à sa prière, Dieu eut égard à son grand désir, et, un jour qu'elle entendait le sermon à Saint-Corentin, pendant le Carême, elle vit, dans les galeries qui étaient vis-à-vis d'elle, une dame vénérable, tenant un petit enfant beau à merveille, accompagnée d'un personnage entre deux âges, avec une fleur de lys en main, et d'un autre personnage revêtu d'habits pontificaux, qui, tous quatre, donnaient la bénédiction à une certaine personne qui était au sermon ; et, ayant considéré cette personne, elle sut que c'était Catherine Daniélou, et remercia Dieu d'avoir exaucé son désir.

« M. de Kermeno ayant prié Catherine de venir à Kerguinou (2), à deux lieues de Quimper, au mois d'Août

(1) Les Hospitalières de Sainte-Catherine étaient dans les bâtiments occupés aujourd'hui par la Préfecture.

(2) Manoir en Elliant ou Saint-Yvi, autrefois trêve d'Elliant.

1643, le démon voulut faire tomber le tonnerre sur cette maison pendant la nuit, mais il ne fit que déraciner un grand arbre. Le lendemain, cet esprit malin étant venu molester Catherine, celle-ci lui commanda, au nom de Jésus, de sortir, et il sortit par la cheminée, avec un grand bruit, laissant les vestiges de ses pieds. Une petite fille de M. de Kermenno le vit monter par la cheminée, et remarqua qu'il avait des pieds de cheval. Cette enfant n'avait alors que 7 ans ; elle est maintenant religieuse de la Charité, à Lannion.

« Béelzébut envoya à Catherine quantité de mouches pour la tourmenter ; mais elle se moqua de ce vilain teigneux qui était boiteux d'une jambe, avec des oreilles d'âne, la gueule torte et le groin de pourceau. Elle l'appelait « vilain, pelu, Béelzébut qui sent mauvais » ; mais à chaque insulte qu'elle faisait au démon, elle ressentait des redoublements de douleur dans les entrailles. Ayant ressenti un mal de cœur extraordinaire, le teigneux se moquait d'elle et disait : « Mon cœur ! mon cœur » ! Elle lui repartit : « De cœur tu n'en as point, ou c'est un cœur de chien ». Puis elle prit son scapulaire et le lui jeta à la tête avec un tel effort, qu'elle le terrassa. C'était une chose ravissante de voir l'excès de joie qu'elle fit paraître en le voyant à bas. Le démon lui dit : « Moi aussi j'ai un chapelet ». Elle lui commanda de le montrer, à quoi il obéit. « Mais où est la croix de ton chapelet, pelu, *pen leué* (tête « de veau ») ? Retourne à ta chapelle, à ton palais, c'est-à-dire à la cheminée, ramoneur de cheminées. » Ayant dit ces injures, elle lui jeta son chapelet à la tête ; mais ce chapelet fut relancé d'un contre-coup sur un buffet voisin, d'une façon merveilleuse, car le chapelet étant replié en forme de croix sur le buffet, la croix, longue d'un demi-pied et plus pesante six fois que le chapelet, était pendante en dehors du buffet, et demeura en cet état depuis

3 heures environ jusqu'à 7 heures du soir, auquel temps Catherine adora la croix, les bras étendus.

« La nuit suivante, elle entendit son petit maître, sa maîtresse, ses deux consolateurs, les saintes filles Madeleine, Catherine, Brigitte, les deux Jésuites et le bon Ermite, chantant dans la chapelle de Kerguinou ; la chapelle paraissait toute pleine d'une lumière que virent les filles de M. de Kermenno. Le lendemain, comme on entra en la chapelle, on trouva les livres d'heures, le missel et le livre des cantiques ouvert aux endroits où était ce qu'avaient chanté ces esprits bienheureux : les litanies des Saints, le *Veni Creator*, le *Pange lingua*, le *Vexilla regis* et les cantiques des processions de la mission.

« Le 16 Août, Catherine, allant visiter une croix proche du manoir de Kerguinou, rencontra l'écolier qui l'avait maltraitée à Lesnarvor et qui, sous prétexte de lui demander pardon, s'approcha d'elle et la jeta dans l'étang voisin. Catherine disparut sous l'eau et y demeura près de deux heures sans se noyer. Au bout de ce temps, ses deux consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) apparurent ; le premier ôta sa ceinture, l'attacha au bout d'une perche, et y noua une pierre ; puis, entrant dans l'étang avec ses chausses et ses souliers, en retira sa pauvre brebis, disant à son compagnon : « Voici un bon poisson que j'ai pêché ». Puis ils dirent à Catherine qu'elle avait enduré ces peines pour M^{me} de Kergoz, qui devait mourir ce jour même, à 7 heures du soir, en donnant le jour à un fils qui a été héritier de M. le marquis de Kergroadès. »

Catherine, voyant les persécutions que lui faisaient plusieurs personnes de Quimper qui l'appelaient « bigote, sorcière », fut tentée, pour empêcher les péchés que l'on faisait à son occasion, d'avouer qu'elle était sorcière, afin qu'on la fît mourir. Ses consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) lui firent entendre qu'il n'était pas per-

mis de mentir pour quoi que ce soit, qu'en le faisant elle serait homicide d'elle-même. Elle se résolut alors de se retirer dans un lieu désert, mais cacha ce dessein à son confesseur, le Père Bernard, et à ses consolateurs, et fut tentée d'une grande aversion contre eux. Le 8 Mai 1643, ayant fait son paquet, elle désira faire le pèlerinage des sept chapelles dédiées à la Sainte Vierge à Quimper avant que d'exécuter son projet de retraite; comme elle quittait Locmaria pour se rendre au Calvaire en passant sur le pont (1), le méchant écolier qui l'avait déjà maltraitée à Tresséaul, la jeta dans la rivière : un marinier la sauva de ce danger et la conduisit au Calvaire. Là, elle se sentit sans force et retourna à sa demeure sans souliers, car ils étaient restés dans la rivière. Ses consolateurs vinrent la voir, lui dirent que Monseigneur de Quimper allait envoyer le Père Bernard et son compagnon à Léon, consoler Amice Picard, qui était une grande sainte, et ils ajoutèrent qu'ils donneraient avis à ses directeurs que Catherine ne leur disait pas tous ses projets, que si elle eût exécuté son projet de se retirer au désert et d'y bâtir une petite cabane, ils l'eussent abattue et brûlée.

A quelque temps de là, Catherine fut priée d'aller à Lesnarvor, chez M. de Kerorentin, à Plovan, où elle séjourna quelque temps. S'étant retirée dans un petit bois taillis pour prier Dieu pour les Pères missionnaires qui donnaient la mission à Cléden et Plogoff, elle fut visitée du petit maître (Notre-Seigneur), de sa maîtresse (Notre-Dame), du bon Père Ermite (saint Antoine) et d'une bonne fille nommée Brigitte, qui avait un petit panier plein de croix; on la lui présenta comme étant servante de son petit maître et de sa maîtresse. A leur arrivée, on sonna

(1) Ce pont exista jusqu'en 1745, et la route qui conduit au bateau de passage s'appelle la rue du *Bout du Pont*.

l'heure du dîner. Cette sainte compagnie dit à Catherine : « Laissons tout le monde dîner, et faisons ici une procession, comme fait le Père Bernard et son compagnon ». Le Père Ermite prit une grande croix rouge ornée des symboles de la Passion, et marcha devant, suivi de toute la compagnie et de Catherine, chantant, pendant l'espace de trois heures, les cantiques de la mission : *Adoromp an Drindet breman; Guerc'hez Vari mam douc ato; Un Doue hepquen adori*, etc..., puis sa bonne maîtresse pria son petit maître de prêcher, ce qu'il fit, disant tout le bonheur que possèdent ceux qui se plaisent dans la pauvreté et la souffrance. Cette belle compagnie avait apporté un pain à Catherine pour manger, puisqu'elle n'avait pu assister au dîner de Lesnarvor.

Pendant la mission de ses Pères, elle souffrit de grandes peines, principalement pendant l'octave de saint Jean; les malins esprits lui jetaient de la poussière aux yeux, afin qu'elle ne vît pas ses consolateurs; ils lui en jetaient dans la bouche, afin qu'elle ne chantât pas les louanges de Dieu (1), lui donnaient des soufflets qui lui rompirent les dents; heureusement que son premier consolateur (saint Corentin) les lui remit en place. Son petit maître lui présenta une couronne d'épines, qu'elle accepta pour le salut des pécheurs et le succès des missionnaires.

Le jour de sainte Madeleine 1643, elle participa aux peines qu'endura le Sauveur en sa Passion; elle éprouva des convulsions terribles qui menaçaient de l'étouffer. Elle ressentait un si grand feu intérieur, que sa langue en était toute brûlée et boursoufflée. Son petit maître lui ayant appliqué un peu d'onguent, sa langue ressentit un rafraîchissement extraordinaire. Le feu qui la dévorait était si grand, qu'il fallait à tout moment lui jeter de l'eau

(1) On lui trouva même dans la bouche une épingle, qu'ils avaient jetée pour l'étrangler.

à la face, et elle s'évaporait immédiatement, comme si on l'eût jetée sur un fer chaud.

Quand le petit maître lui commanda de prendre la couronne d'épines, elle le fit, encore qu'elle eût une grande répugnance, montrant cependant une grande douceur et une grande patience. Elle ressentit, pendant plus de sept heures, la pointe des clous lui blessant la tête, et il lui fallut changer de coiffe, car la sienne était couverte de sang en forme de couronne. Elle fut soufflée du Malin, et, pendant les 25 dernières années de sa vie, elle a eu presque tous les jours part aux soufflets de Notre Seigneur. Il y a plus de vingt personnes en vie, dit le Père Maunoir, qui les ont entendus.

Comme elle était dans ses souffrances, elle avisa une fille comme on dépeint sainte Marie Madeleine, les cheveux sur les épaules, et à peine vêtue ; elle lui dit : « Pauvre fille, votre dénuement est extrême, vous avez grand froid ; j'ai deux robes, je vous en donnerai une ». L'autre lui repartit : « Je suis contente de ma pauvreté, que j'en dure pour la conversion des pécheurs, et ne me soucie plus du monde ». Elle recommanda à Catherine de dire aux Pères missionnaires de travailler diligemment à la conversion des pécheurs, que saint Corentin recommandait son évêché à sainte Madeleine, que cette Sainte devait sa conversion à la dévotion qu'elle avait pour saint Joachim. Elle témoigna que les Pères directeurs de Catherine eussent fait une chose agréable à Dieu, de vouloir bien engager M. de Kerorentin et M. de Kergroadez à faire bâtir un autel à saint Joachim, dans la cathédrale, en représentant Notre-Dame entre saint Joachim et sainte Anne, et à côté de saint Joachim, un ange, car ce Saint voyait tous les jours un de ces esprits bienheureux. Cet autel fut, en effet, établi à Saint-Corentin (1).

(1) Il était où se voit actuellement l'autel de Saint-Roch.

L'an 1643, revenant de l'église paroissiale d'Elliant, consacrée à saint Gilles, en la compagnie de M^{me} de Kermeno, cette dame, ayant devancé quelque peu Catherine, celle-ci aperçut un loup de taille extraordinaire sur une haie, et une biche qui lui saute au col avec ses deux pattes. Elle eut envie d'appeler M^{me} de Kermeno, mais elle ne put le faire, et la biche lui dit : « Vous avez envie d'appeler M^{me} de Kermeno pour vous défendre de moi ; si j'avais voulu vous étrangler ce serait déjà fait. Saint Gilles a impétré de Dieu que je vinsse vous délivrer de ce loup, à cause que vous êtes dévote à saint Gilles. Recommandez aux bergers de prier saint Gilles de préserver leur bétail de la morsure du loup, et à ceux qui vont par pays, afin qu'ils ne reçoivent aucun danger des bêtes sauvages. »

Le 24 Septembre, comme Catherine se tenait près de la fontaine du jardin, au manoir de Lesnarvor, M. Guillaume Le Prestre, defunt évêque de Cornouaille, se présenta à elle et lui dit : « N'ayez pas peur, je suis le dernier évêque de Cornouaille, il y a longtemps que je désire vous parler. Tous mes parents m'ont oublié (1), il n'y a que M. de Kerorentin qui se souvienne de moi... Que je suis obligé à saint Corentin ! Sans lui, je serais perdu sans ressource. Comme on m'eût proposé de donner sa sainte relique, et que j'y eus consenti pour qu'elle fût placée et honorée en la cathédrale aussitôt, mon cœur, qui était tout plongé dans la terre, se sentit tout changé ; mais le diable me jeta de rechef dans l'affection des choses de ce monde. Comme je fus prêt de mourir, je vis l'enfer ouvert, mon bon ange était triste, auquel temps saint Corentin pria pour moi la Vierge de miséricorde, qui lui dit : « Je vous donne

(1) Il y avait trois ans qu'il était mort, le 8 Novembre 1640.

« votre successeur pour la dévotion que vous avez eue à
« ma maternité. »

« Je suis maintenant, continua l'Evêque, dans une pri-
« son de Dieu, c'est une prison d'espérance ; les prison-
« niers de ce monde ne savent s'ils seront pendus ou roués ;
« nous sommes assurés de notre délivrance. » Catherine,
voyant qu'il n'endurait pas beaucoup, lui dit : « Vous ne
« souffrez pas beaucoup ? » Il repartit : « Ma peine est
« grande, mais, oh ! Père Eternel, considérant la gloire
« que vous m'avez préparée, je ne me soucie pas quelle
« peine endurer. Hélas ! j'ai mérité d'être éternellement
« damné ; je ne songeais qu'à l'argent ; au lieu de travailler
« dans mon évêché, j'empêchais les gens de bien qui y vou-
« laient travailler ; je m'attribuais l'honneur au lieu de le
« faire retourner à Dieu ; j'ai laissé bien de la besogne à
« mon successeur ; je prie vos Pères de lui dire qu'il fasse
« retourner à Dieu la gloire qu'on lui donne. Recomman-
« dez-moi au Père Bernard, qui est cause de mon bonheur,
« et aussi à son compagnon, qui a passé une fois devant
« moi (« Il me donna les ordres mineurs en 1631, » note
« le P. Maunoir.) ; recommandez-moi au Père Launay,
« recteur du collège, ils savent, par les Ecritures, quelle
« peine j'endure ; priez le Père Bernard de dire une messe
« pour moi, à l'autel de saint Corentin, et au Père LaVigne
« d'en dire une autre à l'autel de N.-D. de Victoire ;
« que M. Kerorentin, mon neveu, donne l'argent de ces
« messes aux pauvres à mon intention ; quand on prie
« pour nous, nous entendons une trompette qui nous
« donne une grande joie. Dites au Père Bernard et à son
« compagnon que, pour la gloire de Dieu, ils se mettent
« au milieu des flammes et des piques (notez que, durant
« sa vie, il n'avait pas voulu permettre les missions), qu'ils
« disent hardiment les vérités aux pécheurs. Si j'eusse
« eu un bon confesseur ! Mais hélas ! on me flattait en mon

« mal. Si j'avais le moyen de retourner sur terre, je vou-
« drai me jeter dans toutes sortes d'austérités. »

« Le 28 Octobre 1643, étant allée à Locmaria, elle y
trouva son petit maître, sa maîtresse, la pénitente éche-
velée et ses deux consolateurs. Ils montèrent tous au
jubé, et y chantèrent une musique extrêmement douce.
Puis ses consolateurs lui exprimèrent le désir qu'on mit
des clefs dans les mains de Notre-Dame qui est sur une
des portes de la ville de Quimper (la porte de la Tour-
Bihan), afin qu'elle fermât la porte aux malins esprits,
qui avaient fait tels dégâts dans cette ville, qu'elle aurait
été perdue, n'eussent été les prières de saint Corentin. »

Le jour de la Sainte-Barbe (3 Décembre), Catherine fut
visitée de Mgr René du Louet. Elle souffrait d'une attaque
du démon, qui lui causait des convulsions étranges ; elle
prit la frange du rochet de l'Evêque, qu'Amice Picart
avait fait à Monseigneur quand il était grand chantre de
Léon, et la posa sur ses genoux, disant : « Puisque je n'ai
« pas l'honneur de voir cette servante de Dieu, je baise
« au moins son ouvrage. »

Quelque temps auparavant, son premier consolateur
(saint Corentin) lui dit qu'il désirait que le Père Bernard
écrivit à M^{me} la marquise de Molac, femme du gouver-
neur de Quimper, afin qu'elle détachât son cœur des vani-
tés du monde. Ce Père s'acquitta de cette commission et,
dès que M^{me} de Molac reçut cette lettre du Père Bernard,
elle entendit une voix qui lui dit qu'elle avait été écrite
de la part de saint Corentin et, aussitôt, elle sentit son
cœur se tourner vers Dieu. Tout incontinent, elle tomba
malade de la petite vérole, et se prépara à la mort, recom-
mandant à ses filles de fuir les vanités de ce siècle, et
spécialement de ne pas trop se décolleter. Peu après, elle
rendit l'esprit, et s'apparut à Catherine, entourée de flam-
mes, et se recommanda à ses prières, lui disant qu'elle



endurait des peines bien sensibles, pour la vanité qu'elle avait eue en sa beauté, et en se décolletant par trop. Le premier consolateur de Catherine lui manifesta aussi le désir de voir les prédicateurs prêcher contre la vanité et les cous décolletés.

Comme la marquise de Mollac était mourante à Paris, le premier consolateur de Catherine (saint Corentin) lui dit qu'il allait partir pour Paris, afin d'assister cette dame, « qui était une des premières dames de France qui avait pris à cœur la dévotion à saint Corentin ». Catherine lui recommanda de ne voyager qu'à petites journées, pour ne pas trop se fatiguer. Etant de retour, bientôt après, il dit à Catherine qu'il avait assisté à la mort de la Marquise, et qu'elle était décédée avec une grande humilité et un détachement parfait des choses qu'elle avait autrefois chéries. Il ajouta qu'il s'était retiré en un petit coin de la maison, pour prier Dieu qu'elle eût une bonne mort.

Cette dame, femme du gouverneur de Quimper, s'apparut à Catherine et, après s'être recommandée à ses prières, lui dit que si elle n'avait été dévote à saint Corentin, elle eût été damnée.

A la fin de cette année 1643, elle fut priée d'aller servir de marraine au fils aîné de M. Plivern, frère de M. de Kerméno, qui habitait le Léon. Elle s'y rendit, en compagnie de M. et M^{me} de Kerméno et de ses deux filles, M^{lle} de Kerméno et la Mère supérieure de la Charité de Lannion. Comme ils étaient logés au manoir de Keramel (près de Lesneven?), un orage effrayant éclata pendant la nuit, accompagné de tonnerre et d'éclairs, ainsi que d'un vent si extraordinaire, que tous s'attendaient à voir la maison s'écrouler. Il plut à Dieu de donner connaissance à Catherine de la cause de cette tempête. C'était un serviteur de la maison qui commettait un crime que le feu du ciel voulait venger, puisque celui de la terre n'y mettait pas ordre.

Le lendemain, Catherine va trouver ce malheureux, et lui reproche son forfait. Celui-ci voulut nier, mais Catherine lui ayant précisé si exactement les circonstances de son péché, qui était une mauvaise habitude ayant duré l'espace de six mois, qu'il avoua son crime et, le même jour, Catherine l'amena à se confesser au grand pénitencier de N.-D. du Folgoët.

CHAPITRE XV

ÉPREUVES ET CONSOLATIONS DE L'AN 1644

Au commencement de cette année, après vêpres, elle fut visitée de tous ses protecteurs ; son petit maître (l'Enfant-Jésus) avait un petit bâton, au bout duquel était l'image d'un petit ange. Catherine le lui demanda pour en faire présent à M^{me} de Kerméno ; mais son petit maître lui dit qu'il en avait affaire. Catherine repartit que, d'ordinaire, son petit maître était porté sur les bras de celui qu'elle aimait à cause de saint Joseph. « Mais je vais aussi quelquefois tout seul, » répliqua le petit maître.

Comme il y avait dans la chambre une image de la Véronique, le petit maître lui fit une exhortation sur la sainte Face de Notre Seigneur, qu'il termina en disant : « Le malin esprit n'aura, à la mort, aucun pouvoir sur celui qui aura eu de la dévotion, pendant sa vie, aux souffrances du Sauveur ».

Comme elle était chez M. de Kerméno, les domestiques, jaloux de l'estime que lui portaient les maîtres, mirent sa patience à une dure épreuve.

Un d'eux, voyant M. et M^{me} de Kerméno hors de la maison, la traîna par les cheveux.

Une servante, qu'elle avait prié M^{me} de Kermeno de prendre à son service, au lieu d'être reconnaissante, persécuta Catherine en plusieurs façons. Ayant eu ordre de donner trois pièces de pain aux pauvres, elle fit semblant d'exécuter cet ordre, et les mit près de Catherine, qui était au lit, malade, pour faire croire qu'elle avait fait un miracle, et pour la rendre ridicule. Catherine lui ayant fait quelques observations, elle ne voulut lui donner une seule goutte d'eau durant toute sa maladie, disant : « Si tu es une sainte, fais des miracles, va manger des herbes ; on voit bien, à tes yeux, que tu as le diable au corps ».

Le 19 Janvier 1644, ses consolateurs lui demandèrent quelle dévotion elle avait à la plaie du côté de Notre Seigneur. Elle leur dit qu'elle la saluait de cette façon : « Je vous salue amoureusement, ô playe de mon Rédempteur, je me mets ici près de votre cœur, j'y mets Mgr de Cornouaille, le Père Bernard, mon confesseur, et tous nos amis ». On lui dit qu'il fallait aussi saluer le cœur de Notre Seigneur, qui fut percé d'une lance, et dire en son honneur trois *Pater*, et un quatrième en l'honneur de la dernière goutte de sang qui en sortit, priant Notre Seigneur d'effacer, avec cette goutte, tous nos péchés, à l'heure de notre mort. Ils lui recommandèrent de dire à ses Pères de publier cette dévotion, que ceux qui la pratiqueraient estimeraient, à l'heure de la mort, cette goutte de sang comme une belle pierre précieuse.

Les serviteurs de M. de Kermeno la décrièrent par toute la ville, ce qui faisait qu'elle était méprisée et moquée par la plupart de ceux qui ne connaissaient pas sa vertu. Voyant que Dieu était offensé à cause d'elle, et que les confesseurs qui la conduisaient étaient calomniés du soin qu'ils prenaient de consoler une personne affligée, elle songea à quitter M^{me} de Kermeno.

Le 7 Mars 1644, étant allée à Saint-Mathieu, sa maîtresse (la Sainte Vierge) lui donna une croix à porter au Père Bernard, à l'église des Pères Jésuites. Comme elle y parlait au Père, elle tomba sans connaissance et comme en extase, souffrant des douleurs indicibles au cœur. Auquel temps, un de ses consolateurs invisibles lui mit, comme ils le faisaient ordinairement dans ses transes, deux ou trois dragées dans la bouche, pour la réconforter.

Plusieurs personnes l'entouraient, et on la voyait mâcher une de ces dragées, et une autre lui sortant de la bouche. Cet accident fut une croix assez pénible pour Catherine et pour son confesseur, le Père Bernard. Ceux qui ne connaissaient pas la vertu de cette servante de Dieu la déchirèrent en plusieurs façons ; les uns disaient qu'elle était ivre ; les autres, qu'elle était possédée du diable ; les autres, qu'elle avait tant mangé de dragées, qu'elle les rejetait ; quelques-uns disaient même qu'elle était sorcière. Le prédicateur du carême à Saint-Corentin prêcha contre elle. Le Père Bernard et le Père Maunoir passèrent pour des personnes trompées, et M. et M^{me} de Kermeno, pour des gens simples et trop crédules.

Ayant été portée chez M. de Kermeno, elle fut visitée de ses deux protecteurs, *qu'elle affectionnait à cause de saint Ignace et de saint François Xavier*, qui lui dirent : « Nous sommes venus vous voir, car vous tombâtes, hier, « malade en notre église. Prenez courage. Saint Ignace a « été aussi calomnié et décrié du monde. »

Catherine fut bien étonnée d'apprendre l'accident qui lui était arrivé, à son insu, en l'église des Pères Jésuites. Et, depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, elle fut méprisée de la plupart des habitants de Quimper.

« Le Mercredi Saint, ses pères (Bernard et Maunoir) lui dirent qu'ils iraient à l'enterrement d'un petit saint. C'était un petit enfant, nommé Bernard, qui mourut ce

jour, et fut enterré, le lendemain, à la cathédrale, devant l'image de saint Corentin. « Dès l'âge de sept ans, il était brûlé d'un vif désir de connaître Dieu et d'apprendre la façon de le prier. Son bon ange seconda ses bons desirs, ainsi que la Sainte Vierge et saint Corentin. Il fut averti de sa mort d'une voix extraordinaire. On pourra voir le reste, dans la *vie* du Père Bernard, » que le Père Maunoir a écrite, mais qui n'a pu être encore retrouvée, malgré les diligentes recherches du Père Séjourné. En effet, les Pères Bernard et Maunoir assistèrent à l'enterrement de ce petit ange, ce qui fut une occasion pour plusieurs de railler leur simplicité.

« Sur la fin d'Octobre 1644, son premier consolateur (saint Corentin) conseilla à Catherine d'aller à Sainte-Anne d'Auray, à l'intention de Mgr de Rieux, dépossédé de son évêché de Léon, pour qu'il plût à Dieu, par l'intercession de sainte Anne, de faire réintégrer ce prélat dans son ancien diocèse. Catherine se rendit à Sainte-Anne et, s'étant confessée et ayant communiqué, elle fut visitée, dans cette église, de sa maîtresse (la Sainte Vierge), accompagnée d'une ancienne demoiselle et d'un ancien honnête homme habillé comme on représente saint Joachim. Après l'avoir saluée de la part de Jésus, sa maîtresse lui dit : « Vous avez eu peine, Catherine, de savoir d'où je suis ; « voici mon père et ma mère ». Sur ce, l'ancienne demoiselle (sainte Anne) exhorta Catherine à aimer Dieu et à pâtir pour son amour. »

Catherine avait donné à l'église de Sainte-Anne tout le reste de l'argent qu'on lui avait donné pour faire son voyage. La mère de sa maîtresse lui ayant demandé si elle avait beaucoup d'argent pour son retour, et apprenant qu'il ne lui restait plus rien, lui ouvrit sa bourse et lui remit autant d'argent qu'elle en avait pour entreprendre son pèlerinage, la priant de « faire ses recommandations

à MM. de Kergroadès, de Kerorentin et de Kermenno, qui auraient fait bâtir, l'année passée, un bel autel dans la cathédrale de Quimper, en l'honneur de Notre-Dame, de saint Joachim et de sainte Anne.

Etant de retour à Quimper, ses deux premiers consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) lui dirent qu'ils avaient bonne espérance de l'affaire de Mgr de Rieux. Sur ses instances, le pape Innocent X avait donné commission à quatre archevêques de revoir son procès de déposition, et de donner en son nom une sentence définitive et sans appel. Sur la fin de l'année 1649, ces prélats jugèrent que Mgr de Rieux avait été dépossédé de son Evêché sans y avoir donné de justes occasions, et qu'il y avait lieu de le rétablir sur son siège épiscopal de Léon.

« Vers la Toussaint, elle entendit plusieurs voix des défunts, implorant ses prières ; elle vit même M^{me} la marquise de Molac, qui versait une grande quantité de larmes et se lamentait de la manière de vie de son mari (gouverneur de Quimper), lui disant qu'il était menacé d'un grand malheur s'il ne se corrigeait. » Catherine vit aussi « un grand brandon de feu descendre sur le sein de M^{me} de Molac, siège de sa vanité passée ».

Peu après, Catherine, ayant reçu deux écus en aumône, pour payer ses dettes, se dirigeait vers la chapelle de Notre-Dame de Guéaudet, pour y faire ses prières, lorsqu'elle « rencontra une demoiselle, qui la pria de lui faire quelque charité, pour l'amour de la Sainte Vierge, lui disant qu'elle avait un grand monde à nourrir, et qu'étant de bonne maison, elle n'osait demander l'aumône de porte en porte. La servante de Dieu, entendant le nom de la Vierge, demanda à cette personne combien il lui fallait. L'autre lui répondit que deux écus l'eussent bien accommodée. « Je n'en ai que deux, les voilà, » dit Catherine.

Cette demoiselle les reçut en souriant, et, levant les yeux au ciel, dit : « Que la Sainte Vierge vous les rende ». Catherine, croyant qu'on se moquait de son aumône, eut regret d'avoir fait cette charité. Revenue au logis, elle fut visitée de sa maîtresse (la Sainte Vierge), qui lui demanda où étaient ses deux écus. Catherine avoua qu'elle les avait donnés à une demoiselle fort nécessiteuse. « Vous serez « grondée par le compagnon du Père Bernard, dit la « dame, il ne faut plus être si libérale ; je suis pourtant « bien aise que tu n'aies pas le cœur attaché à la terre. » Ce qu'ayant dit, elle lui donna deux écus.

Quatre ou cinq jours après, M^{me} de Kerandraon, lui ayant donné de l'étoffe pour se faire un manteau, comme elle se rendait à Notre-Dame de Locmaria, elle rencontra un petit écolier, qui semblait avoir douze ans, qui lui dit : « Ayez pitié de moi ; je suis un pauvre écolier, toutefois, « d'honnêtes gens ; Dieu a permis que je sois réduit en « l'état où vous me voyez ; faites-moi quelque chose, pour « l'amour de votre bon ange. » — « Hélas ! je n'ai point « d'argent, » dit Catherine. — « C'est du drap qu'il me « faudrait, repartit l'écolier, pour me faire un haut de « chausse ; le mien est tout percé et on voit mes genoux ; « une aune de drap suffirait bien pour me faire un haut « de chausse. » — « Attendez, dit Catherine, on m'a donné « de l'étoffe pour me faire un manteau, je m'en vais le « quérir. » Aussitôt, elle se rend à la maison, et retourne à Locmaria porter le drap au pauvre écolier. Trois ou quatre heures après, ses deux consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) vinrent la visiter avec ce petit écolier, bien vêtu ; ils rapportaient en même temps le drap donné par Catherine, en disant : « Nous avons eu pitié « de ce pauvre écolier, nous l'avons vêtu ; voici votre « étoffe, faites-en un manteau pour vous ; ce petit est « enfant de chœur en notre pays ».

Ce petit choriste la remercia, et promit de lui faire visite, deux fois la semaine. Puis, survinrent la demoiselle à laquelle elle avait donné deux écus, et un second choriste et, tous ensemble avec les pères consolateurs chantèrent un beau cantique breton en l'honneur de Notre-Dame ; les deux choristes mariaient harmonieusement leurs voix, avec accompagnement d'instruments de musique, et faisaient chanter avec eux la servante de Dieu.

Quelques jours après, le choriste vint avertir Catherine que son petit père (saint Corentin) l'attendait à la chapelle du Penity. S'y étant rendue, ce bon Prélat lui dit qu'il était grandement fâché contre ceux de Quimper. « Quimper ! dit-il, Dieu t'a tourné le dos, saint Corentin « est lassé de toi, il n'en peut plus ! »

Peu après, elle vit, dans une extase, le glorieux saint Corentin, qui lui demanda si elle voulait venir avec lui dans un beau lieu. Se défiant, Catherine lui dit : « Peut-être êtes-vous le *teigneux* (le diable). Baisez ma croix, « et puis j'irai où il plaira à Dieu. » Elle fut transportée dans un beau lieu, où l'on mit deux trônes ; dans le premier, était assis un vieillard vénérable, c'était le Père Eternel ; sur le second, au côté droit, était le Sauveur, montrant ses cinq plaies. En même temps, se tournant vers saint Corentin, lui dit : « Corentin, ton Evêché se « perd, feu ! feu ! » Ce bon prélat, se prosternant devant les deux trônes, demanda miséricorde pour son Evêché. La Sainte Vierge présenta la même requête, promettant d'assister saint Corentin dans la réforme de son Evêché. Le Père Eternel dit à saint Corentin : « Qui est cette fille « que vous avez amenée ici ? » — « C'est ma fille, qui s'est « jetée entre mes bras ; elle m'aidera à convertir mon « Evêché. » Et saint Corentin remercia le Père Eternel et son divin Fils. »

Etant revenue à elle, ses deux consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) lui manifestèrent le désir que Monseigneur de Cornouaille ou quelques Pères Jésuites avertissent M. le marquis de Molac, gouverneur de Quimper, de changer de vie, car il vivait mal avec une dame mariée, au grand scandale de la ville et de l'Evêché. Ils dirent à Catherine d'aller à la messe devant l'autel de Saint-Corentin, qu'elle aurait peut-être occasion de l'y rencontrer, et de lui faire des remontrances sur sa conduite.

Catherine, s'étant rendue au lieu désigné, y trouva M. de Molac, qui lui demanda si c'était elle qui s'appelait Catherine Daniélou et, sur sa réponse affirmative, il l'exhorta à prier pour la paix et le bien de la Chrétienté contre les Turcs. Catherine, possédée de l'esprit d'en haut, profita de cette occasion pour lui faire cette remontrance : « Monsieur, dit-elle, ce n'est pas assez de prier, il faut se mettre en bon état ; il y a longtemps que j'avais envie de vous décharger mon cœur. J'entends, de tous côtés, le monde parler de vous. Il ne faut pas donner sujet au monde de parler. Vous avez tourné le dos à Dieu et Dieu vous a quitté ; vous ne pensez pas que vous mourrez un jour, et ce sera peut-être plus tôt que vous ne le pensez. Quand vous serez en enfer ou en purgatoire, vous vous souviendrez de ce qu'une pauvre femme vous a dit. Et ce que je vous dis, c'est de la part de Dieu et de votre bon ange, que j'ai prié. J'ai pitié de votre pauvre âme, que j'aime ; vous n'en avez qu'une ; si vous la perdez, vous perdez tout ; tous vos péchés à vous autres, grands de ce monde, sont plus graves ; ce qui semble petit péché pour nous autres, gens du peuple, est plus grave pour vous. Dans l'autre monde, vous ne serez pas appelé Monsieur le marquis de Molac, mais Sébastien de Rosmadec. Si vous continuez à vivre dans cet état, vous prodiguerez le bien de vos enfants, qui n'auront aucune

« souvenance de vous. Vous dorlotez maintenant votre corps ; à la mort, votre âme lui dira : « Corps infect, tu m'as été un poison ; c'est toi qui m'a sollicitée à me donner la mort ».

M. de Molac répondit qu'il n'était pas si mauvais que cela ; que, ce jour même, il avait entendu la messe. « Vous n'avez pas entendu la messe, répliqua Catherine ; vous avez regardé de côté et d'autre, et causé avec les dames vos voisines. Il n'y a qu'une dame, qui est la Sainte Vierge, dont nous honorons les reliques à la messe, puisque nous y trouvons son divin Fils. Madame votre compagne est décédée, et vous n'avez pas eu soin de soulager son âme ; au contraire, vous augmentez vos douleurs par vos débordements. Monsieur, vous êtes notre gouverneur, et s'il y a dans votre ville de méchantes femmes et de méchantes filles, votre devoir est de les en chasser. Ce que je vous dis, je le répète, c'est de la part de Dieu. Du reste, je ne crains rien ; mettez-moi en prison, je suis contente de mourir pour Dieu. »

M. de Molac lui demanda si elle avait étudié. « Je ne sais, dit-elle, que mon *Pater*, *Ave* et *Credo*. » Il lui présenta un quadruple. Elle répondit : « Monsieur, je n'ai pas mérité d'avoir cet or ; j'aime la pauvreté, c'est mon trésor ; si je ne l'avais, je le chercherais ; ma confiance est en Dieu, il me donnera à manger quand j'aurai faim. »

M. de Molac, ému de ce bon discours, lui demanda conseil. « Monsieur, dit-elle, je suis une pauvre ignorante ; cherchez un confesseur, suivez son conseil, fréquentez les sacrements. » M. de Molac lui dit qu'il se retirerait petit à petit de la mauvaise voie, mais non pas si tôt, à cause du monde. Elle lui dit que peut-être il ne verrait pas le temps qu'il se promettait ; il y a de grands rois qui ont fait pénitence ; que pour entrer en paradis, il fallait

être saint ; elle lui conseilla, enfin, de se remarier et de quitter les mauvaises compagnies. M. de Molac se recommanda à ses prières et, rencontrant un gentilhomme, qui l'attendait, il lui dit, en montrant Catherine : « Voilà une femme qui m'a fait une belle leçon. »

Etant retournée au logis, elle fut visitée de ses deux consolateurs, qui la félicitèrent des bons discours qu'elle avait tenus, et lui dirent que son bon ange l'en ferait ressouvenir. Ils furent d'avis que le Père Bernard ferait visite à M. de Molac, et l'engagerait à se confesser. Bientôt après, il épousa la comtesse douairière de Poillé, une des sages dames de son temps. Tout ce que dessus arriva l'avant-veille de Saint-André, 28 Novembre 1644.

La nuit du premier dimanche de l'Avent, entendant un grand bruit dans une maison voisine, elle ouvrit sa fenêtre, et aperçut deux démons, qui dansaient sur le haut de cette maison, dans laquelle il y avait un bal. L'un de ces diables, qui jetait des flammes par la gueule, lui dit : « Tu perds ta jeunesse, Catherine ; pourquoi ne danses-tu pas comme ceux-ci ? Ils ne laisseront pas d'aller en paradis pour avoir dansé. »

Ayant raconté, le lendemain, à ses pères consolateurs, ce qu'elle avait vu, la nuit, ceux-ci furent d'avis que le Père compagnon du Père Maunoir prêchât contre les danses de nuit, ce qu'il fit, en disant qu'on avait vu deux diables danser sur une maison où se donnait un bal.

La veille de S^t Corentin, après vêpres, elle vit ses consolateurs qui faisaient la procession à l'entour de l'église Saint-Corentin par les *guerites* (sans doute par la galerie intérieure). Le père Ermite (saint Antoine), portait une croix de capucin et marchait devant, son petit maître et sa maîtresse (l'Enfant Jésus et la Sainte Vierge) allaient côte à côte, les bonnes gens qu'elle vit à Sainte-Anne (sainte Anne, saint Joachim), son grand ami (saint Joseph) et celui

qui avait un petit agneau entre les bras (saint Jean-Baptiste), les deux demoiselles qu'elle aimait à cause de sainte Catherine et de Marie-Madeleine, ensuite quantité de beaux petits choristes (les anges) deux à deux, enfin son petit père (saint Corentin) portant ses habits pontificaux et dont la chape était soutenue par les deux Pères Jésuites (saint Ignace et saint François-Xavier).

*
* *

Environ ce temps, M. de Kermeno était gravement malade et, de plus, affligé de plusieurs adversités. Le petit maître (l'Enfant-Jésus) dit à sa servante : « Allez consoler M. de Kermeno. J'avais cherché une maison à Quimper pour y planter ma croix ; j'ai choisi celle de M. de Kermeno, c'est la maison de Job ; j'ai fouillé jusqu'à la dernière pièce de son sac ; il pense que Dieu l'a oublié, allez le consoler de ma part ». Ce qu'elle fit, et cette visite rehaussa le cœur de ce frère de Job.

« Le 11 Décembre, la maladie de M. de Kermeno paraissant périlleuse, le père Bernard et son compagnon lui firent recevoir tous ses sacrements. Comme on lui donnait l'extrême-onction, Catherine vit, près de la porte, ses deux premiers consolateurs (saint Corentin et saint Joseph) et les deux Pères Jésuites (saint Ignace et saint François-Xavier) ; elle leur demanda leur sentiment sur l'état du malade ; ils répondirent qu'il se porterait bien, qu'il cheminerait, qu'il volerait. »

« Le 17^e de Décembre, il plut à Dieu de rappeler ce bon gentilhomme ; et comme Catherine pleurait la mort de celui qui lui avait servi de père, elle fut visitée de ses pères consolateurs, qui faisaient paraître une joie toute particulière. Elle leur dit : « Vous êtes cruels ; vous riez et moi je pleure ; vous m'avez dit qu'il se porterait

« mieux, qu'il cheminerait » ! Ses consolateurs s'expliquèrent alors, et s'écrièrent : « O René de Kermeno, « miroir de patience, tes douleurs de goutte, de gravelle, « de fièvre, t'ont quitté; au monde, tu as été résigné à « tous tes maux, comme un autre Job, tu en a cédé plusieurs, et tu les as supportés avec une grande patience ! « Quimper ! que tu as possédé un grand trésor ! » — Ils dirent à Catherine : « Demandez au compagnon du Père « Bernard s'il n'a pas été bien consolé, disant la messe « pour cet ami défunt. » « Il est vrai, ajoute le Père Mau-noir, que je reçus en cette messe une des grandes consolations que j'ai eues en ma vie ; et quant tout ce qu'il y a de charmant dans ce monde se fût présenté à mon cœur, il n'eût pu égaler le moindre degré de la joie que je ressentis. »

« Trois ans avant sa mort, les consolateurs de Catherine (saint Corentin, saint Joseph) furent d'avis que le père Bernard et son compagnon portassent cet honnête gentilhomme à la dévotion à saint Corentin, et cette dévotion le consola dans les maladies continuelles qui le tinrent au lit pendant presque tout ce temps. Cette affection au glorieux saint Corentin lui fit faire de grands progrès dans le chemin du ciel et, insensiblement, il se trouva changé, transformé en Dieu, et tout entier à suivre son bon plaisir.

« Ce bon gentilhomme fut doué de grands dons de la nature et de la grâce, qui l'ont rendu si recommandable ; doué d'un bon et solide jugement, il possédait, à l'âge de 60 ans, les humanités et la philosophie, comme s'il les avait enseignées toute sa vie. Il avait coutume, quand il habitait Quimper, d'assister aux déclamations, aux énigmes et disputes de la philosophie (du collège) ; il expliquait les énigmes, et argumentait aux disputes de philosophie, à l'admiration de tout le monde ; mais sa vertu, sa piété, sa charité pour les pauvres l'emportaient sur tout. »

*
*
*

La veille de Noël 1644, le petit choriste vint avertir Catherine de venir trouver ses pères (saint Corentin et saint Joseph), au Pénity. Elle trouva en ce lieu son petit père (saint Corentin), revêtu de ses habits pontificaux, portant une mitre couverte de pierres précieuses ; il commença la messe, et les autres (personnages célestes) assistèrent à ce saint sacrifice avec un profond respect. Cette sainte compagnie entonna une musique si ravissante que, depuis le *Sanctus*, Catherine perdit l'usage de ses sens, et fut ravie en extase jusqu'à la fin. Dans cette élévation d'esprit, elle vit descendre, entre les mains du saint Prélat, un petit enfant d'une beauté extraordinaire, accompagné d'un nombre innombrable d'anges. La messe étant finie, elle revint à elle-même et dit à cette compagnie : « Je viens de faire une faute qui ne m'était jamais « arrivée ; j'ai dormi depuis le *Sanctus* jusqu'à présent ; il « faut que je m'en confesse au plus tôt ». Les auditeurs se mirent à sourire.

Le jour de Noël, au commencement de la nuit, Catherine vit une petite fille portant sur la tête une belle couronne de fleurs, et deux autres à la main. Sa robe était blanche et semée de pierres précieuses. A ses côtés, se trouvaient deux personnages ; celui qui était au côté droit avait une couronne étincelante et portait une robe blanche couverte d'escarboucles et luisants ; celui qui était à gauche était couvert d'un suaire, mais le visage et le buste découverts ; il paraissait gros, le teint fort blanc, la barbe et les cheveux blonds.

Catherine fut épouvantée à cette vue ; mais la petite fille lui dit : « N'ayez pas peur, donnez-moi votre croix à « baiser ; il y a dans cette croix des reliques de la vraie

« Croix, de la chasuble de saint Ignace, d'une côte de saint Corentin, et des entrailles de saint Vincent Ferrier. Je suis votre petite filleule, Catherine Corentine (de Kero-rentin), je vous remercie de m'avoir donné un beau nom ; j'étais autrefois pauvre, je suis maintenant riche, je suis sage, je sais lire, je sais écrire, je suis belle. » En même temps, tirant une petite cornière de sa coëffe, il en sortit un tel éclat de gloire, que Catherine en tomba évanouie. Etant revenue à elle, la petite lui dit : « M. de Kermeno a assisté mon pauvre père et ma mère en leur grande nécessité. Dieu l'a bien récompensé, je l'ai mené avec moi dans la gloire. Si vous voyiez ma beauté, vous en mourriez de joie. Il n'y a homme vivant sur la terre qui puisse la supporter. Je remercie le P. Bernard et son compagnon de vous avoir permis d'être ma marraine, je ne vous oublierai jamais devant Dieu. »

« Ayant achevé ces paroles, celui qui était à droite de la petite, dit : « Je suis René de Kermeno ; je vous remercie, Catherine, de m'avoir consolé dans mes afflictions et de m'avoir retiré de mes péchés et imperfections ; j'ai expérimenté la vérité de ce que vous m'avez prédit. Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas enduré mille fois plus que je ne l'ai fait. Si le monde savait ! si le monde savait quel bonheur c'est d'endurer pour J.-C. crucifié. »

Ayant achevé son discours, l'autre personnage qui était à la gauche de la petite, prit la parole : « Je suis Kerom, frère de Mgr de Cornouaille (du Louët), dites à vos Pères que je les prie de dire la messe pour moi à l'autel de Saint-Corentin, j'en attends ma délivrance ». Il avait le visage allègre, et dit : « Je suis content de ce que Dieu veut » ; puis, versant des larmes : « O ! que ma peine est grande ! elle est aussi grande que celle des damnés ; il n'y a que cette différence, c'est que nous aimons Dieu,

« nous nous conformons à sa sainte volonté, et nous espérons d'être un jour délivrés. Adieu ! » Ce qu'ayant dit, tout disparut.

Le 8 Janvier 1645, Mgr du Louët dit la messe pour son frère décédé, et Catherine communia à son intention. La nuit suivante, M. de Kerom lui apparut et lui annonça qu'il avait été délivré des grandes peines dont il souffrait.

CHAPITRE XVI

SIMPLICITÉ DE CATHERINE

Le 9 Janvier 1645, elle fut visitée de sa maîtresse et de sa sainte compagnie. Catherine la gronda avec sa simplicité ordinaire, leur disant qu'ils n'avaient que faire de venir la visiter par un temps si froid. « Dites-moi où vous demeurez, quel chemin il faut prendre, et j'irai vous voir, et vous épargnerai la peine de vous déranger. »

Une autre fois, sa « bonne maîtresse » visita Catherine, et saint Joseph portait entre les bras le « petit maître ». Il était minuit, c'était en hiver, et le froid fort vif. Catherine leur dit : « Je m'étonne de vous autres ; comment ne faites-vous pas dormir mon petit maître ? Vous n'avez pas pitié de ce pauvre enfant, que vous le faites sortir par un temps pareil. » Elle lui offrait son lit pour le coucher, et s'excusait de n'avoir point de bois, de vivres, sinon du pain sec, car elle voulait lui offrir une collation. L'enfant répondait qu'il n'avait pas froid, qu'il n'avait besoin de rien.

Une autre fois, voyant toujours son petit maître sous les traits d'un petit enfant d'environ cinq ans, elle dit à sa maîtresse : « Voici tantôt quinze ans que vous m'ame-

« nez mon petit maître, et je ne sais ce qu'il a, car depuis
« que je le connais, il ne grandit pas ; il a certainement
« trop d'esprit pour son âge, et je crois qu'il ne vivra pas
« longtemps ».

Saint Corentin, étant venu la voir, avec ses habits pontificaux, lui dit qu'il avait pris, pour la circonstance, les ornements de Monseigneur de Cornouaille. Catherine s'écria : « Mon petit père, qu'avez-vous fait ? Si on vous
« trouve avec ces habits, vous serez mis en prison, et moi
« aussi, peut-être, comme recéleuse. » — « Ne serions-
« nous pas heureux, reprit saint Corentin, d'être mis en
« prison pour l'amour de Dieu ! »

Quand saint Corentin avait été une semaine sans venir la voir, elle pleurait, croyant qu'il fût malade et faisait dire des messes pour obtenir sa guérison. A la visite suivante, saint Corentin la consolait, en lui disant : « Je me
« porte bien, je vivrai longtemps ».

Elle ne comprenait pas surtout que ses pères consolateurs ne voulussent pas se montrer, et, un jour, elle leur dit : « Que faites-vous donc ? Pourquoi ne pas vous montrer au monde ? Auriez-vous des dettes ? Avez-vous
« peur des sergents ? Que ne venez-vous voir le Père
« Bernard et le Père Maunoir ? » Ils répondaient : « Ras-
« surez-vous, nous avons payé nos dettes ; mais si nous
« allions voir vos pères, ils mourraient de joie. »

Un jour, voyant que ses pères directeurs avaient été compromis à cause d'elle, et que ses amis l'abandonnaient, elle dit à sa bonne maîtresse et aux autres consolateurs :
« Allez-vous-en aussi, vous et mon petit maître, abandonnez-moi comme les autres, car je n'ai d'attache qu'à
« Jésus-Christ, Notre-Dame, saint Joseph, saint Corentin
« et aux saints du Paradis ». Sa maîtresse la félicita de se trouver dans ces bonnes dispositions

Dans une de ces conférences de Catherine avec ses con-

solateurs célestes, celui qu'elle aimait à cause de saint Ignace, entendant une de ces réponses naïves, s'écria :
« Bénie soit la sainte simplicité » ! Mais cette réflexion vexa un peu la servante de Dieu, qui répliqua : « Oh ! je
« ne suis pas si *diote* que vous pensez ».

C'est une chose presque incroyable que, jusqu'à sa mort, elle n'a pas reconnu la Sainte Vierge, saint Corentin et les autres, dans les saints personnages qui l'encourageaient, les prenant pour des pèlerins et des personnes de ce monde adonnées aux bonnes œuvres.

CHAPITRE XVII

ANNÉES 1645-1654

La mort de M. de Kermeno privait Catherine de son protecteur et la laissait sans asile, d'autant plus que les domestiques de ce seigneur ayant semé contre elle les calomnies les plus graves, même les personnes qui lui portaient auparavant intérêt l'abandonnèrent. Mais elle fut assistée de ses protecteurs ordinaires : sa bonne maîtresse ; son petit père et son compagnon (saint Corentin et saint Joseph) ; un pauvre revêtu d'une peau de bête, ayant une croix en main et accompagné d'un petit mouton blanc ; les demoiselles qu'elle aimait au nom de sainte Catherine et sainte Marie Madeleine.

Le Père Bernard et son compagnon ne la délaissèrent pas non plus ; ils cherchèrent pour elle une maison écartée, au faubourg de Locmaria ; mais elle avait été tellement décriée que, dès que M^{me} la prieure de Locmaria eut vent de ce projet, elle empêcha qu'on ne lui donnât asile en aucune maison, comme si elle eût été la créature la plus perdue de la province.

On lui trouva enfin une chambre, chez un honnête menuisier, nommé Poupon, en la rue des Jésuites (aujourd'hui rue du Lycée). Elle y était à peine installée, que l'écolier qui avait commencé à la tourmenter à Lesnarvor (le diable) vint la visiter et lui dit qu'ayant appris qu'elle était dans son nouveau ménage, abandonnée de ses amis et en grande pauvreté, il était venu lui faire un présent. Il tira, en effet, de dessous sa casaque, un panier rempli d'argent, et lui dit : « Voilà ce que je vous donne ». Mais Catherine, ayant fait le signe de la croix, immédiatement toutes les pièces d'argent se changèrent en crapauds, qui sortirent bien vite, avec celui qui les avait apportés.

« En ce temps, M^{lle} la lieutenant de Corlay, lors veuve, et à présent mariée à M. Pitois d'Hennebond, » lui fit présent d'un lit, et sa bonne maîtresse (la Sainte Vierge) avertit Catherine que cette aumône avait délivré des flammes du purgatoire le défunt mari de cette dame. La Providence permit qu'elle fût assistée de quelques gens de bien et, se trouvant pourvue de quelques meubles, elle commença à recevoir des écoliers en pension, comme l'avait fait autrefois sa mère ; et, pendant huit ans, elle édifia si bien ces jeunes gens, par sa vertu et sa patience, que plusieurs sont devenus de saints prêtres et de bons religieux. M. Guillaume Galern, recteur de Mur et promoteur de Cornouaille, fut de ce nombre, et il a déclaré qu'il avait plus profité en cette école du ciel, pendant six mois, qu'il n'eût fait en dix ans dans un ordre religieux très austère. Il déposa que, plusieurs fois, elle lui avait découvert les secrets de son cœur. Un jour, que M. Galern se trouvait dans une chambre au-dessous de celle de Catherine, il entendit grand nombre de personnes marcher et, se doutant que ce devait être la troupe de la hiérarchie céleste qui visitait d'ordinaire Catherine, il se mit à genoux, il dit : « Si vous êtes de cette compagnie, Sainte

« Mère de Dieu, donnez votre bénédiction à un pauvre « misérable ». La conférence étant finie, Catherine vint le trouver, et lui dit que sa bonne maîtresse, se tournant vers le lieu où était prosterné M. Galern, lui dit en breton : « *Bennoz Doue d'eo'h, paour quez* ».

L'année 1648, en été, Catherine tomba dangereusement malade. M. Pitois, son médecin, dit qu'il fallait lui donner l'extrême-onction tout de suite ; on chercha au Collège quelque Père, ou un prêtre, à l'hôpital Saint-Antoine. Comme on ne put en trouver, survint un vieux prêtre, les yeux tout rouges, sans aucun sourcil, revêtu d'un surplis de grosse toile, et portant une soutane qui ne passait pas de quatre doigts sous la moitié de la jambe. En entrant, il dit : « Dieu soit céans ; j'ai ouï dire, ma fille, « qu'on cherche quelqu'un pour vous confesser ; je suis « venu vous offrir mes services, si vous l'avez pour agréable. » Catherine lui demanda : « Qui êtes-vous » ? Il répondit : « Je suis maître Michel Le Nobletz ». — « On m'a « dit, reprit-elle, que vous êtes fort vieux et que vous « avez de la peine à marcher ; comment avez-vous pu « venir de si loin ? » Le bon Père répondit : « Par la providence de Dieu ». Puis il l'interrogea avec une grande charité et diligence, et lui donna l'absolution, après quoi il ajouta : « Vos deux Pères sont en mission, mais ils « viendront me voir au Conquet avant que de retourner à « Quimper. » « En effet, dit le Père Maunoir, nous n'avions pas l'intention de faire alors ce voyage ; mais comme la mission de Mur se terminait, nous y allâmes de fait, avec M. Galern, recteur de Mur. »

M. Le Nobletz étant sur le point de prendre congé de Catherine, lui demanda si elle voulait être guérie. « Ce qui « plaira à Dieu, » dit-elle. Alors, cet homme de Dieu lui donna sa bénédiction, qui fut suivie sur-le-champ d'une parfaite guérison.

« Environ l'an 1650, il plut à Dieu de toucher le cœur d'une personne qui, ayant été conduite, sous un faux prétexte, à la synagogue des impies (au sabbat), y avait renié son Dieu, sa foi, l'Eglise, pour se rendre esclave de Lucifer. Comme elle en avait parlé, hors de sa confession, Mgr l'Evêque, averti, fit son possible pour la détourner de cette voie. Interrogée de ce qu'elle avait fait et vu faire en cette assemblée d'iniquité, elle répondit qu'elle avait assisté à un conciliabule où l'on avait traité de s'opposer à ceux qui les traversent le plus dans leurs desseins ; qu'il fallait faire son possible pour exterminer les missions et les missionnaires ; qu'il y avait, à Quimper, une certaine Catherine Daniélou qui était leur grande ennemie et que, quand elle se mettait à pleurer et qu'elle demandait quelque chose à la *Dame d'en haut*, sa prière était exaucée. Un certain de l'assemblée ayant présenté le portrait de Catherine, le grand bouc, maître de l'assemblée, qui était sur sa chaire dorée, ordonna qu'on le jetât au feu, et que l'on cherchât le moyen d'empêcher les missions et de faire disparaître le Père Bernard, son compagnon et cette méchante sorcière de Catherine Daniélou.

« Un des assistants, vêtu comme un grand capitaine dit qu'il fallait accuser le P. Bernard et son compagnon devant leur provincial ou général, et faire en sorte qu'ils quittassent la Bretagne ; ainsi, il n'y aurait plus de mission.

« Le grand bouc dit que cela était bon, mais qu'il fallait trouver un expédient pour les rendre odieux à leurs supérieurs. En même temps, un autre de l'assemblée dit : « Nous n'avons rien à produire contre leurs mœurs, mais « il faut les accuser à cause de Catherine Daniélou, et dire « qu'ils sont ensorcelés par cette sorcière, qu'ils disent « que c'est une sainte, et sont tous les jours à l'entour « d'elle ; il faut, enfin, la faire passer pour une affronteuse « et une larronnesse ». Ces conclusions furent adoptées.

« Cinq semaines avant que le Provincial fit sa visite à Quimper, les *monopoleurs* ne manquèrent pas d'aller au Collège pour rendre odieuse, près la plupart des religieux de cette maison, Catherine, cette pauvre brebis de saint Corentin, qu'ils ne connaissaient pas.

« Quand vint le Père Provincial, un essaim d'accusateurs accourut au Collège, ainsi qu'il avait été comploté dans l'assemblée d'iniquité.

« J'avais écrit tous ces articles (dit le P. Maunoir) six mois ou environ avant que ne se produisît l'accusation. Dieu permit que la vérité fût cachée pour un temps ; il fut conclu qu'on ne procurerait aucune assistance à cette pauvre femme, qui n'avait ni parents ni amis assurés pour la nourrir, ni force pour gagner sa vie. M. de Kermeno était mort, ses autres amis l'abandonnèrent, M. le Recteur de Mur était absent. On ordonna qu'on ne lui parlerait pas sans permission et qu'on n'irait la confesser chez elle qu'à toute extrémité.

« Les ennemis de la Croix pensaient avoir tout gagné ; ce fut en ce temps que sa maîtresse et son petit maître redoublèrent leurs visites et leurs consolations, lui disant qu'il fallait obéir et n'avoir d'attache qu'à Dieu.

« Il y eut quelqu'un, qui n'était pas informé de l'intégrité de sa vie, qui fut d'avis qu'on ne devait plus la confesser.

« Ce fut alors que, tentée de désespoir, elle alla à la rivière, près Saint-Yves, pour se noyer. Comme elle fut entrée dans l'eau, sa bonne maîtresse la prit entre ses bras, calma ses esprits et lui dit : « Ma fille, vous avez « demandé d'acheter le sang du Fils de Dieu et de porter « un petit bout de sa croix, voici l'occasion qui se présente, courage » !

« En même temps, tous ses amis *du pays haut* vinrent la consoler ; ils furent d'avis qu'elle allât à Mur voir son

unique soutien, le Recteur ; que saint Elouan la consolait. Elle y visita aussi la chapelle de Sainte-Susanne, la priant de la préserver de la malice de ses calomnieurs.

« A ce moment, sortant de la chapelle, un jeune homme de 13 ans rencontra une demoiselle qui lui recommanda de dire au Père Maunoir qu'un *tel* sortira de Bretagne, le jour de la Saint-Michel. Le Père Maunoir, averti, reconnut que c'était celui qui fit condamner Catherine, et qui avait désir de faire sortir de Bretagne le Père Bernard et le Père Maunoir. En même temps, la bonne maîtresse dit à Catherine, qui le rapporta à M. le Recteur de Mur, que celui qui avait administré des témoins contre elle, et avait conduit toute l'affaire pour la faire condamner, sortirait de ce canton le jour de la Saint-Michel prochaine. Ce qui s'est réalisé.

« Dieu a voulu être témoin de l'innocence de sa chère servante, et ses ennemis se sont enfin rendus. Un des principaux, qui, de bonne foi, avait coopéré à sa condamnation, au reste homme de bien et porté d'un bon zèle, a reconnu la vertu et les grâces de cette fille de saint Corentin, l'a assistée et s'est recommandé à ses prières.

« Ces persécutions ont attiré des grâces presque incroyables pour le bien des missions. »

CHAPITRE XVIII

CATHERINE CONTRIBUE A LA BATISSE DE LA CHAPELLE
DE SAINT-ELOUAN

Cette chapelle de la paroisse de Mur était tombée en ruines depuis longtemps. Les ronces les avaient envahies et en rendaient l'abord fort difficile. On avait presque perdu le souvenir du Saint dont elle gardait le tombeau.

Le recteur de Mur et ses voisins firent une enquête, en 1646, sur les faveurs qu'on disait obtenir par l'intercession de ce Saint, qui avait été disciple de saint Tugdual et apôtre de cette partie de la Cornouaille. Un nommé Jean Le Mur, âgé de 80 ans et proche voisin de la chapelle, déclara qu'au commencement du siècle, vers 1600, une femme dévote de son village, ayant franchi les ronces et orties qui encombraient les abords de la chapelle, y entra et y trouva, jetée à terre, l'image d'un saint anachorète, toute couverte de toiles d'araignées et de poussière ; l'ayant nettoyée, elle la posa sur l'autel et, s'agenouillant devant cette image, elle lui dit, avec une grande simplicité : « Saint à la grande barbe, je vous ai fait plus beau « que vous n'étiez ; faites-nous maintenant quelque miracle ». Retournant le lendemain, elle remarqua que le sarcophage en pierre du Saint, enclavé dans la muraille, était plein d'eau. Depuis ce temps, on a constaté, au rapport des témoins interrogés, que ce tombeau était d'ordinaire rempli d'eau, que cette eau ne gelait pas, ne s'écoulait pas, était toujours au même niveau pendant les plus grandes sécheresses et ne se corrompait pas. Lors d'une enquête faite devant le Père Maunoir, l'on creusa sous le tombeau, pour voir s'il n'y avait pas quelque source cachée ; on n'en découvrit aucune ; et alors, l'eau du sépulcre fut épuisée et déposée dans un bassin. Le lendemain, malgré les précautions prises pour éviter toute fraude, on trouva le tombeau rempli d'eau toute fraîche et l'eau du bassin toute corrompue.

Mais on n'avait pas attendu cette épreuve pour avoir recours à l'eau de ce tombeau pour obtenir des guérisons et, depuis déjà longtemps, on accourait, des diocèses de Tréguier, Saint-Brieuc et Vannes, pour obtenir les faveurs de saint Elouan. M. le Recteur de Mur déclara lui-même avoir été guéri d'une maladie mortelle, par l'intercession

du Saint et, par reconnaissance, entreprit la reconstruction de la chapelle. Mais il ne l'exécuta qu'après avoir reçu la prêtrise à Quimper, aux quatre-temps du Carême 1650. Il pria les Pères Bernard et Maunoir de venir à Mur disposer son peuple à la cérémonie de la bénédiction de la première pierre, et invita Catherine à venir également à Mur l'assister de ses prières dans cette entreprise. Catherine se rendit à ce désir, et sa bonne maîtresse, la visitant, lui demanda si elle se souvenait du petit *Antonic* qui, lorsqu'elle était petite, l'avait instruite et assistée lorsqu'elle demeurait à Quimper. « Je croyais qu'il était mort, » repartit Catherine. — « Non, non, dit la bonne maîtresse, « il s'est fait ermite de très bonne heure, » et elle le lui présenta sous les traits d'un anachorète commençant à grisonner ; il avait avec lui un autre ermite, qui portait une belle barbe blanche. La bonne maîtresse le lui présenta comme ayant demeuré longtemps dans les forêts du voisinage, et comme un saint ermite qu'elle aimait à cause de saint Elouan. Tous ces saints personnages dirent à Catherine qu'il fallait encourager M. de Mur et les Pères Bernard et Maunoir à faire bâtir une nouvelle église, au lieu où est le tombeau du glorieux saint Elouan, apôtre de cette partie de la Cornouaille.

La première pierre en fut posée, le jour de Sainte-Anne 1651, en présence de près de 30.000 personnes, accourues des quatre évêchés voisins, Saint-Brieuc, Tréguier, Cornouaille et Vannes ; des grâces prodigieuses furent obtenues et, en cinq ans, fut érigée « une des plus belles chapelles de la province ». Le bienheureux saint Elouan avait prédit toutes ces merveilles, dans un cantique breton qu'il chanta à Catherine, dans une de ses apparitions.

« Il faut noter, dit le Père Maunoir, que Catherine ne savait ni lire ni écrire, qu'elle avait peu de mémoire et oubliait quelquefois la formule des prières, et ne se souve-

nait même plus de son nom ; cependant, elle récita tout au long ce cantique à ses pères et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle l'oublia complètement, dès qu'il fut transcrit. Dans un des couplets, il était dit :

« Dour santel a so en be, miraclou a ray,
Dre graç Jesus hon Roue hag a Verchez Vary
A re Bouzar a glevo, a re cam a Guerzo
Hag a re affliget soulaïge ho devezo. »

Catherine, après avoir logé deux ans chez le menuisier de la rue des Jésuites (1645-1647), alla demeurer un peu plus loin, dans le voisinage de la chapelle Saint-Antoine (aujourd'hui la prison de Mescloaguen), chez un M. Lambert, où elle passa sept ans (1647-1654), recevant toujours des élèves pensionnaires, qui suivaient les cours du collège. C'est de là qu'elle fit, en 1651, le voyage de Mur. De retour à Quimper, elle continua à être persécutée du démon qui, souvent, lui donnait de grands soufflets, que tous ceux qui étaient présents entendaient sans rien voir, si ce n'est le visage de Catherine tout meurtri. Le Père Maunoir ajoute : « Ce vilain lui faisait endurer souvent les tourments des martyrs : il la grillait comme saint Laurent, il la frappait à coups de pierres, lui faisait endurer les tourments de la Passion, lui imprimant les playes de N. S. ; je lui vis une fois une de ses mains percée ; les vendredis, on lui faisait endurer les tourments de la couronne d'épines, et j'ai vu sa petite coiffe teinte de sang en forme de couronne. »

« Comme on lui avait fait cuire une pomme pour lui donner quelque rafraîchissement, en la coupant pour la lui présenter, je la trouvai toute remplie d'épingles que le démon y avait insérées pour l'étrangler. Jeanne Jaouen, qui l'assistait souvent en ses souffrances, rapporte que, l'accompagnant un jour de Douarnenez à Quimper, elle

vit à tout bout de champ, qu'on la lapidait par les chemins, qu'on lui lançait des mottes de terre, si bien qu'elle était couverte de sang. »

Lorsque Michel Le Nobletz mourut, le 5 Mai 1652, Dieu permit que Catherine fut la première avertie de son entrée dans la gloire. Sa bonne maîtresse, accompagnée de sa *servante Catherine*, vint la visiter et lui présenta un ecclésiastique rayonnant de gloire : « Voici, dit-elle, mon grand ami Michel Le Nobletz ; il vous a assistée déjà, il le fera encore ; c'est un grand ami de la Vierge, qui lui a obtenu de son Fils trois belles couronnes : de virginité, de docteur, et de mépris du monde dans l'état de prêtre séculier ». Michel Le Nobletz se mit alors à genoux, et la bonne maîtresse lui dit : « Demandez, Michel, ce qu'il vous plaira, je tâcherai de l'impêtrer de mon Fils. » — « Madame, pardon pour les infidèles ! » — « C'est beaucoup. » — « Pardon, pour ceux qui ont célé leurs péchés en confession et ont communie en mauvais état ! » — « Mais ils ont profané le sang de mon Fils ! » — « Cependant, nous leur obtiendrons des grâces pour se convertir. » — « Pardon, pour ceux qui n'ont pas restitué le bien mal acquis, qui ont conservé de la rancune et ne se sont pas réconciliés ! » — « Je tâcherai de leur obtenir une grâce de conversion. » — « Pardon, pour ceux qui se sont donnés corps et âme au malin esprit, avec obligation de le servir à jamais ! » — « Vous êtes importun dans vos demandes ; cependant, puisque vous le voulez, j'en prierai mon divin Fils. » Le Père Mau noir ajoute que les Pères missionnaires déposeront, en temps et lieu, que Michel Le Nobletz s'est apparu plus de quatre-vingts fois depuis sa mort, à de très grands pécheurs, et en particulier à ceux qui s'étaient voués au démon, dont plusieurs se sont convertis avec des grâces spéciales du ciel.

CHAPITRE XIX

ANNÉES 1654-1663

Le 26 Novembre 1654, le Père Bernard, directeur de Catherine, ayant un pressentiment que sa dernière heure n'était pas éloignée, c'était deux ou trois jours avant sa mort, envoya Catherine à Douarnenez, afin qu'elle ne fût pas aussi affligée de sa mort, et afin qu'elle eût quelqu'assistance en ce lieu, où il y avait quantité de personnes charitables qui avaient du respect pour sa vertu, car à Quimper, lieu de sa naissance, elle y était comme au milieu des Scythes et des barbares, dénuée de ressources, ne logeant plus les écoliers et ne pouvant travailler, à cause des maladies continuelles dont elle était affligée.

Trois ou quatre jours après son départ, le samedi avant le premier dimanche de l'Avent (le 28 Novembre 1654), le Père Bernard mourut et, incontinent, apparut à Catherine, revêtu d'un surplis et d'une étole, le visage rayonnant comme un soleil. Il se présenta conduit par sa bonne maîtresse (Notre-Dame), son petit père (saint Corentin), son grand ami (saint Joseph), les deux Pères Jésuites (saint Ignace et saint François Xavier).

La bonne maîtresse dit à Catherine : « Bonjour, ma fille, voilà Père Bernard, que je vous ai amené pour vous dire adieu ». Le Père, ayant fait une grande révérence à cette Mère d'amour, prit la parole et dit : « Adieu, ma fille, je m'en vais à la gloire ; je vous recommande à votre bonne maîtresse ». De fait, la Sainte Vierge conduisit souvent le Père Bernard et Amice Picard, décédée en 1652, pour consoler Catherine.

Un jour, le P. Bernard, conduit à Catherine par la Sainte Vierge, dit : « Ah ! si je pouvais retourner sur « terre, j'irais au travers des piques, du feu et des roues, « pour amplifier le royaume de Jésus-Christ ! Ah ! Père « Maunoir, que tu peux gagner de gloire ! Combien « d'âmes seront sauvées par ton moyen ! Je prie Dieu « qu'il te puisse donner Guillaume Galerne (recteur de « Mur) pour compagnon ! » Le P. Bernard, se tournant ensuite vers Catherine, lui dit : « Vous ne priez plus Dieu « pour moi » ! Elle répondit : « Vous êtes bienheureux » ! — « Ah ! ma fille, quand on prie Dieu pour nous, la gloire « en est rendue à Dieu, et nous avons un surcroît de joie. »

Le 22 Janvier 1655, elle se sentit portée au milieu de deux vastes campagnes, où elle vit une dame vénérable assise dans une chaise d'or, et le Père Bernard, rayonnant de gloire, à ses pieds. Dans une de ces campagnes, elle vit un grand nombre de personnages, tous éclatants de gloire. Le Père Bernard lui dit : « Catherine, cette multitude, ce « sont les âmes que Dieu nous a fait gagner dans la mission, à moi et à mon compagnon. Cette autre campagne, « vide, Dieu demande que mon compagnon et Guillaume « Galerne la remplissent. » Aussi, il ne se peut dire avec quel zèle Catherine s'employait pour impêtrer de Dieu les grâces nécessaires aux missionnaires. Aussi, a-t-on remarqué qu'à chaque fois qu'on commençait quelque mission, elle endurait des maux capables de la faire mourir ; tantôt son corps était tout glacé et tantôt brûlé par un feu dévorant ; souvent, elle recevait du Malin des soufflets et des coups de bâton. Quelques jours après, sa bonne maîtresse venait lui dire des nouvelles de la mission et l'incitait de recommander cette œuvre à Dieu. Les missionnaires reconnaissaient l'effet de ses prières et mortifications.

L'an 1661, le 17 Septembre, il lui fut représenté, c'est-

à-dire qu'elle s'imagina que Marguerite Poullaouec, de Douarnenez, la priaît de faire un voyage en sa compagnie. Ayant beaucoup cheminé, Catherine lui demanda si elles n'étaient pas proches du terme de leur pèlerinage. Marguerite lui repartit qu'elles s'étaient égarées, et ne savait plus où elles étaient. Catherine l'ayant avertie de faire le signe de la croix, elles poursuivirent leur chemin, et se trouvèrent bientôt dans une grande forêt, où il y avait un grand chemin ; puis elles entendirent du bruit, et virent des carrosses avec des laquais et des gens de toute condition, ce qui les fit quitter le grand chemin. Elles se trouvèrent bientôt, parmi les ronces et les épines, dans un sentier fort raboteux. Mais ayant pris courage, elles arrivèrent devant un beau château, près duquel était une nombreuse compagnie de personnes à genoux et comme en extase. Leur surprise augmenta, en voyant sortir de ce château les Pères Bernard et Rigoleu, décédés tous deux. La vue du Père Bernard rassura Catherine, qui lui demanda à qui était ce château, et quelle était cette compagnie. « Ce château, c'est le paradis, dit-il, et cette compagnie, ce sont les âmes prêtes d'y entrer par les travaux « du Père Maunoir ; dites-lui, et à M. de Trémaria, de « continuer dans le travail des missions qu'ils ont entre- « pris. » Marguerite et Catherine eussent bien voulu demeurer dans ce beau lieu, mais le P. Bernard leur dit de retourner à leurs maisons et de prier pour la conversion des pécheurs et les trépassés.

En sortant du bois, ils rencontrèrent M. de Trémaria, qui leur dit qu'il allait offrir à Ploaré une chasuble pour le Rosaire, et présenter sa fille (Corentine) à la bienheureuse Vierge ; que son dessein était de passer le restant de ses jours avec le P. Maunoir, en mission ; ce qu'il fit pendant dix-huit ans.

« Catherine Daniélou a coopéré à l'érection de la cha-

pelle de Douarnenez, au lieu où le Père Michel Le Nobletz, renommé pour ses vertus et miracles, avait demeuré l'espace de vingt-trois ans, à diverses reprises.

« Vers 1660, Notre-Dame révéla à Catherine, trois ans devant qu'on bâtit cette église, qu'un jour il y aurait à Douarnenez une chapelle autant fréquentée que Sainte-Anne d'Auray. (C'est le plus insigne pèlerinage de Bretagne.)

« Dès que le Père Maunoir — que le Père Michel choisit pour son successeur vingt-deux ans devant sa mort — conçut le désir de faire bâtir ce lieu de dévotion, cette servante de la Vierge l'encouragea dans son dessein. Le Recteur de Ploaré et les habitants de Douarnenez n'y avaient aucune inclination ; ce simple peuple se formait mille chimères, s'imaginant que si cette chapelle était une fois bâtie, ce serait la perte de toute cette république.

« Enfin, par le conseil de Catherine, Madame de Pratglas, ayant acheté la maison où avait demeuré l'homme de Dieu, gagna Monsieur l'Evêque pour ce pieux dessein.

« On avait déjà entendu par neuf fois sonner diverses sortes de cloches dans ce lieu, encore qu'on n'en eût vu aucune. On a fait information juridique de cette merveille.

« Monseigneur de Cornouaille (1), qui n'avait pu marcher depuis six mois, se fit porter en cette maison de l'homme de Dieu, en compagnie de M. Amice, son promoteur, de MM. les Recteurs de Ploaré et de Ploulan (Poullan), des Révérends Pères Alain de Launay et Julien Maunoir, et d'un grand peuple de la paroisse de Ploaré et de la ville de Douarnenez.

« En ce même jour, il appuya sur ses pieds, commença à marcher ; le lendemain, il entendit la messe à genoux ;

(1) Mgr René du Louet, évêque de Quimper, 1642-1668.

depuis six ou sept mois il n'avait pu fléchir les genoux ni faire un pas, ni appuyer sur ses pieds. Ensuite de ce voyage, il se porta de mieux en mieux, dit la messe, conféra les ordres, fit sa visite, prêcha dans sa cathédrale, chanta les trois messes de Noël en l'église Saint-Corentin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. En conséquence, Monseigneur ordonna qu'on bâtit une chapelle en l'honneur de saint Michel Archange, dans le lieu où avait demeuré M. Le Nobletz près de vingt-trois ans.

« Le 12^e d'Août 1663, fut posée la première pierre de l'église de Saint-Michel ; et depuis, plusieurs pèlerins abondent tous les jours en ce lieu, des Evêchés de Léon, de Cornouaille, de Tréguier et de Vannes. Mgr de Cornouaille a donné quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront cette chapelle le mardi, chaque jour du mois de Mai, à ceux qui communieront et y feront dire la messe. N. S. Père le Pape Alexandre VII a donné indulgence plénière à ceux qui se confesseront, communieront et visiteront ce lieu le 1^{er} dimanche d'après Saint-Michel.

« Catherine Daniélou fit de grandes prières pour attirer les bénédictions du ciel sur ce lieu ; sa bonne maîtresse (la Sainte Vierge) lui communiqua le plan et la forme de la chapelle comme elle est à présent. Il n'y avait que sept livres d'assurées pour commencer cet ouvrage, qu'on avait reçues lorsqu'on planta la première croix devant le lieu destiné au saint édifice. Elle lui ordonna de dire à son directeur (au P. Maunoir) de prendre courage, que rien ne manquerait, et que quand il faudrait couvrir la chapelle d'argent, il y en aurait assez. L'effet fit voir la vérité de la prophétie : en trois jours on reçut 1.100 l., et la première année 7.000 l. ; de plus, cette surintendante de ce bâtiment (la Sainte Vierge) donna charge de faire le mois de Mai, les premières années, la mission, ce qui fut fait ; on peut dire sans hyperbole que, dans chaque mis-

sion, plus de quatre-vingt mille personnes y assistèrent chaque année avec des conversions extraordinaires.

« Depuis le commencement de la bâtisse jusqu'à présent, on fréquente presque tous les jours cette place dévote. Les miracles qui ont été faits en faveur de ceux qui s'y sont voués sont sans nombre, bien avérés. On peut voir une partie de ces grâces dans le recueil des miracles que Mgr de Cornouaille a approuvé, et dans le livre des grâces obtenues par l'invocation du saint missionnaire, lequel se garde en la sacristie de Saint-Michel ; avec le nom et témoignage des déposants, on pourrait faire un livre entier de la relation de ces guérisons. »

Ce fut pendant ce séjour de Catherine à Douarnenez, que Michel Le Nobletz se servit de son intermédiaire pour donner connaissance à son successeur d'un mal secret qu'il aurait à combattre, c'est-à-dire l'influence démoniaque sur les âmes. — Le 23 Janvier 1658, la bonne maîtresse de Catherine et le petit prêtre de Ploaré, c'était le nom que Catherine donnait à Michel Le Nobletz, lui apparurent et lui racontèrent une histoire de l'affaire secrète, en cette façon. « La nourrice de l'enfant d'un gentilhomme ayant rendu après le sevrage l'enfant à son père, celui-ci lui fit présent d'un bel habit couvert de passement d'argent, pour la récompenser. La nourrice lui répondit qu'étant pauvre et ayant un fils à l'école, elle aimait mieux avoir de l'argent. Il lui dit qu'elle était *diote* de refuser un habit séant à sa qualité, puisqu'elle était d'honnêtes parents, qu'au reste, il lui enseignerait le moyen d'avoir de l'argent pour l'instruction de son fils, si elle le voulait. Ayant répondu qu'elle était contente d'avoir des commodités selon Dieu, il lui conseilla d'amener son fils avec elle. Ce qu'ayant fait, ce seigneur la mena sur une haute montagne, au milieu d'une grande lande, où se trouva un bouc dans une chaire, qui commanda qu'on lui vînt baiser les pieds, montrant des

pochées d'or et d'argent pour ceux qui voudraient obéir. Le gentilhomme commença l'adoration et pria la nourrice d'en faire autant, et qu'elle devait se garder d'en rien dire à son confesseur, sous peine de perdre la vie. La nourrice dit que Dieu seul devait être adoré, et aussitôt survint une colombe, qui avertit la nourrice et son fils de faire le signe de la croix, ce qu'ils firent, et le malin disparut. Le gentilhomme, effrayé, se convertit et fit une confession générale à un prêtre missionnaire. Le fils de la nourrice devint un jour religieux. » Après ce récit, le petit prêtre de Ploaré dit à Catherine qu'il était à propos que les Pères missionnaires disent cette histoire en chaire, afin d'autoriser la méthode de son successeur, qui se servait de cette industrie pour que les rustiques et enfants ne fussent séduits, et afin que ceux qui l'auraient été, reconnussent et avouassent leur faute.

Le 4 Avril 1660, au milieu de la nuit, sa bonne maîtresse la visita, en compagnie d'une vingtaine de personnes au milieu des flammes ; le plus éminent de la bande avait une barbe grise et une mitre sur la tête ; il prit la parole et dit : « Catherine, vous nous avez privés d'un « grand secours que aviez coutume de nous apporter dans « la prison de la justice divine. Vous disiez tous les jours « un chapelet pour les âmes du purgatoire qui n'ont per- « sonne sur terre qui les assiste en particulier ; hélas ! « vous nous avez oubliés hier ; nous sommes tous abandonnés de nos parents et amis ; ne nous oubliez plus, nous « vous en prions, au nom de tous nos frères et sœurs qui « sont dans le purgatoire et en oubli sur la terre. » Catherine avait communiqué, l'avant-veille, pour une âme en particulier, mais s'était oubliée, ce jour, des âmes abandonnées dans le purgatoire.

Ce Prélat, qui avait un visage serein et les joues couvertes de larmes, lui dit : « J'ai connu autrefois votre

« confesseur, je l'ai confirmé dans mon diocèse, lorsqu'il « avait neuf ans ; dites-lui que je le prie de dire une « messe à mon intention ».

« Je m'étais transporté, ajoute le Père Maunoir, l'année précédente, à Plouézoc'h, en Tréguier, d'où ce Prélat (1) était natif. Ayant voulu voir ses parents, M. le Recteur, qui avait été autrefois de ses intimes, me dit qu'il n'y en avait plus aucun en vie dans la paroisse, ce qui me rendit fort croyable que personne ne priait pour lui.

« Devant que de prendre congé de Catherine, ce Prélat lui dit : « Quelques-uns pourront dire que ce que je vous « ai dit est une illusion de votre imagination ; êtes-vous « contente de sentir quelqu'échantillon de mes peines ? » — « Oui, ce dit-elle, si c'est le bon plaisir de Dieu. » Lui ayant dit qu'elle présentât le dos de sa main droite, il fit descendre deux flammes dessus cette main, qui fut brûlée jusqu'à l'os dans les deux endroits touchés. La première plaie était large comme un louis d'argent, la seconde comme un denier. »

« On pria pour ce Prélat tout le temps de la Passion, je dis la messe à son intention, et Catherine fit de grandes prières et endura de grandes peines à l'intention de ce Prélat et de sa compagnie.

« Je dépose, à la gloire de Dieu, que, tous les jours de la Passion, à mesure qu'on priait pour ces pauvres âmes, les plaies de la main de Catherine s'amointrissaient, et que, le jour de Pâques, il ne demeura aucune marque de brûlure. Je conseillais à Catherine de ne découvrir cette grâce qu'à une de ses confidentes, Marguerite Poullaouec, qui a la surintendance des œuvres de piété à Douarnenez ; elle donnera déposition, sous son signe, de cette grâce extraordinaire. »

(1) François Larchiver, évêque de Rennes (1602-1619).

Le jour de Pâques (1), ce Prélat apparut à Catherine, avec ses habits pontificaux, resplendissant, et un visage éclatant comme le soleil ; il était accompagné de vingt personnes vêtues de blanc, dont les habits brillaient d'un grand nombre de diamants. « Nous vous remercions, « Catherine, dit le Prélat, au nom de tous, d'avoir prié « pour nous ; voici ma compagnie de mon Evêché qui me « suit à la gloire. Nous vous remercions ainsi que votre « confesseur ; il ira, après Pâques, faire mission en mon « Evêché ; dites-lui, de ma part, qu'il prenne courage, et « que je lui recommande mes brebis. »

« Nous allâmes, bientôt après Pâques, faire mission à Fougères, où le bon Evêque m'avait confirmé quatre ans avant son décès (1615). De là, nous allâmes à Saint-Georges de Rentembault, dont Monseigneur de Rennes est recteur primitif. François Larchiver était prélat d'une sainte vie. Il mourut au commencement de l'année 1619, et s'apparut l'an 1661 ; voilà quarante-deux ans de purgatoire ! Oh ! que les jugements de Dieu sont insondables ! »

CHAPITRE XX

MORT ÉTRANGE DE CATHERINE

Au commencement du mois de Décembre 1663, Catherine, se sentant fort malade, fit appeler le Curé de Ploaré, qui la confessa, lui porta le Bon Dieu, mais ne la croyant pas si malade, ne lui donna pas l'extrême-onction. Cependant, le jour de la fête de la Conception de la Vierge, pendant la nuit, à deux heures du matin, comme les deux servantes chargées de la veiller étaient endormies, Catherine

(1) 17 Avril. La mission se donnait à Douarnenez.

rine ressentit des douleurs intolérables, comme jamais elle n'en avait éprouvées ; elle eut l'impression d'être à l'agonie, et abandonnée de ses consolateurs ordinaires ; elle vit en même temps une bande de démons affreux, dont l'un tenait un livre tout noir, et lui disait : « Tu es à « nous, voici dans ce livre tous les péchés que tu as com-
« mis ». Puis ils lui spécifièrent tous ses prétendus péchés qu'elle aurait commis depuis l'âge de sept ans ; en même temps, elle vit, heureusement, une troupe rayonnante de lumière et de beauté, dans laquelle elle reconnut le Père Bernard, qui lui présenta plusieurs de ces saints personnages : « Cette dame, dit-il, est la bienheureuse Vierge, « que vous avez prise pour mère dès votre bas âge ; puis « voici saint Joseph, son époux, pour lequel vous avez eu « toujours grande dévotion ; voici saint Corentin, votre « père ; voici votre bon ange, saint Michel, Marie-Magde-
« leine auxquels vous avez recommandé les pauvres pé-
« cheurs, sainte Barbe que vous avez si souvent priée de « vous assister à l'heure de la mort ; enfin, vos amis, « saint Ignace, saint François-Xavier, saint Guenec, saint « Antoine, saint Elouan. »

Puis la Sainte Vierge lui dit : « Ne vous mettez pas en « peine de cette troupe infernale, mettez votre confiance « en la bonté de Dieu et aux mérites de la vie et de la « mort de mon divin Fils ». La première bande de démons s'enfuit, mais fut remplacée par une autre plus perfide. Ceux-ci lui dirent qu'elle n'avait que faire de craindre la mort, qui n'est formidable qu'aux pécheurs ; que, pour elle, elle avait toujours bien vécu, et avait l'âme nette de tout péché.

Mais la Sainte Vierge, faisant signe à Catherine de ne pas les croire, elle s'écria : « Vous avez menti, maudits « trompeurs, je suis une pauvre pécheresse, j'ai crucifié « mon Seigneur par mes péchés, je l'ai couronné d'épi-

« nes ; j'ai grand regret, mon doux Jésus, de vous avoir « tant offensé, j'espère en votre miséricorde, ayez pitié « de moi. »

Alors, son bon ange lui présenta un grand tableau où étaient représentés tous les mystères de la Passion de Notre Seigneur, qu'elle avait médités tous les jours. La vue de ces mystères la consola beaucoup, et elle rendit enfin l'esprit et remit son âme entre les bras de la Sainte Vierge.

Après cette mort extraordinaire, qui ne dura que quelques heures et qu'on pourrait peut-être expliquer par une extase, la servante de Dieu est conduite en enfer, en purgatoire et au paradis, et le récit qu'elle nous a laissé de sa vision est saisissant comme le récit du *Dante*.

L'Enfer.

Aussitôt après sa mort, elle fut menée, par la Sainte Vierge, saint Corentin et son bon ange, en un lieu souterrain où elle vit des tourments épouvantables. Elle vit les démons tirant d'un grand puits un homme tout rouge de feu comme un fer sortant de la fournaise, et qu'ils relançaient dans le même lieu avec un bruit épouvantable. Son bon ange lui dit que c'était un grand seigneur qui avait commis des meurtres et autres crimes énormes. De là, elle fut conduite près de grandes fournaises ; dans l'une, se trouvaient toutes sortes de religieux. Notre-Dame lui dit : « Demandez-leur pourquoi ils ont été condamnés à ces « flammes ? » — « C'est, dirent-ils, pour avoir été orgueil-
« leux, adonnés à la bonne chère, pour avoir manqué à « nos vœux de pauvreté, d'obéissance, de chasteté. »

Dans l'autre fournaise, elle aperçut des religieuses de divers ordres, et leur ayant demandé la cause de leurs

tourments : « Hélas ! dirent-elles, c'est le défaut de charité, les uns vis-à-vis des autres, c'est le défaut d'obéissance, de régularité, de dévotion, c'est l'esprit du monde ; voilà la cause de nos maux, plutôt à Dieu qu'un messager du ciel allât dans tous les couvents raconter nos souffrances, et crier d'une voix tonnante : « Faites pénitence, faites pénitence ! »

Dans une autre fournaise, elle vit des papes, des évêques, des ecclésiastiques de tous les pays. Saint Corentin la pria de les interroger comme les autres sur la cause de leur damnation. Les uns répondirent : « Nous avons été des avares et impitoyables envers les pauvres ». D'autres s'écriaient : « Maudite ivrognerie, maudites compagnies, nous avons employé nos richesses en festins, en débauche, à nourrir des chiens et de méchantes personnes, et nous avons laissé languir de faim les pauvres membres de Jésus-Christ ». Elle reconnaissait les évêques à leur mitre, et les distinguait des recteurs qui, de leur côté, criaient et disaient qu'ils étaient là pour avoir négligé d'enseigner leur troupeau, de le corriger et de lui donner le bon exemple.

Puis elle fut transportée près d'un grand lac de feu et de soufre, où elle vit un grand nombre de dames, de demoiselles, de gentilshommes et de grands seigneurs, qui, à ses interrogations, répondaient par des pleurs et grincements de dents inexplicables : « Nous sommes ici, disaient les dames et demoiselles, les unes pour notre vanité, nos parures indécentes, nos affections déréglées et désordonnées aux danses, au jeu, aux plaisirs du monde, n'ayant rien voulu endurer pour l'amour de Dieu ». Les autres disaient : « Nous sommes condamnées pour avoir négligé l'éducation, l'instruction et la correction de nos enfants et de nos domestiques ».

Les gentilshommes criaient que l'injustice, le désir de

vengeance, l'abandon des pauvres, l'ivrognerie et l'impudicité étaient cause de leur malheur. Les uns hurlaient comme des chiens enragés, disant : « Nous brûlons dans ces flammes pour n'avoir pas payé nos serviteurs, ni les pauvres laboureurs que nous avons contraints de travailler à la sueur de leur front ». Les autres criaient : « Nous brûlons pour nos extorsions injustes, pour avoir exigé des présents de nos pauvres vassaux, en diverses occasions : comme pour les *écobues*, les fileries, la naissance de nos enfants. Oh ! maudite injustice ! »

Les autres disaient : « C'est pour nos infâmes plaisirs que nous sommes roulés dans ces brasiers ardents ; hélas ! nos plaisirs sont passés et nos tourments ne finiront pas ! Si le monde savait ! si le monde savait, combien sont rigoureux les jugements de Dieu ! O nobles, si vous saviez combien sont redoutables les tourments de l'enfer ! »

Après avoir contemplé ce triste spectacle, Catherine vit la partie réservée aux hommes et femmes qui ont vécu dans l'état de mariage sans la crainte et amour de Dieu. Les hommes étaient enchaînés avec leurs femmes, les pères et mères avec leurs enfants, ils se dévoraient entre eux à belles dents, comme des chiens enragés. Les hommes disaient : « Maudit le jour qui me lia à toi, méchante femme, compagne de mes crimes et de mes peines éternelles. La haine, la colère, les querelles, l'abus et la profanation d'un grand sacrement, m'ont chargé de ces fers. » La femme répliquait : « Méchant, perfide, homme déloyal, c'est la jalousie, la fureur, les malédictions, les tristesses, la haine maudite qui sont cause de mon malheur ; maudit le jour qui vit notre union, maudit le moment malheureux où je te vis en face ! »

Catherine entendit aussi les cris effroyables des enfants enchaînés avec leur père dans ces feux dévorants : « Mau-

« dit père, disaient-ils, par tes larcins, par ton injustice, « par tes mauvais exemples tu es cause de mes malheurs ! » Le père répliquait : « Engeance de vipère, tu es la cause de ma damnation, le trop grand amour que je t'ai porté sur la terre m'a précipité dans ce lieu. » L'enfant insistait : « Si tu avais voulu m'envoyer au catéchisme, si tu avais pris la peine de me corriger dès ma tendre jeunesse, père dénaturé, je ne serais pas à présent enchaîné avec toi dans ces flammes éternelles. » Elle vit alors ces enfants malheureux se jeter sur leur père et les mordre à belles dents.

Elle aperçut aussi les mères enchaînées par des liens de fer avec leurs filles : « Engeance de vipère, s'écriaient-elles, tu m'as entraînée avec toi dans ce lieu de misère ; pour t'avoir trop chérie, je suis dans ce brasier ». La fille répliquait : « Louve ! louve ! tu m'as perdue par tes mauvais exemples, tu m'as appris la vanité, tu m'as appris à porter des bijoux, des aunes de ruban, des dentelles d'or et d'argent, à me décoller indécemment ; tu m'as laissée aimer le monde et ses maudites compagnies, tu m'as laissée vivre d'une vie sensuelle et trop libre, sans me corriger ni me reprendre, tu n'es pas ma mère, mais une tigresse, une lionne, une mégère ; c'est toi qui m'as entraînée dans ce lieu de supplice ! »

Ensuite, son bon ange fit voir à Catherine une rivière de feu qui était le lieu assigné aux veuves mondaines, et la pria de les interroger sur la cause de leurs tourments : « Nous sommes de fausses veuves, répondaient-elles ; au lieu de pleurer nos péchés, au lieu de nous souvenir de nos pauvres maris, de prier, de jeûner, de faire l'aumône, de fréquenter les sacrements et les sermons, nous avons préféré la vanité, les beaux habits, la bonne chère, les jeux de cartes, les danses, les compagnies mondaines ; voilà la cause de nos malheurs. Si vous saviez, femmes

« mondaines, si vous saviez combien sont cuisants ces brasiers où nous sommes ! »

De ce lieu, Catherine fut avertie de suivre son ange près de grandes chaudières, où elle vit des marchands ou artisans, qui, interrogés sur la cause de leur damnation, répondirent : « Nous, marchands, nous avons couru les foires et les marchés, nous nous sommes parjurés, nous avons fait tort à autrui par faux poids, en comptant mal, en passant de la fausse monnaie, en vendant trop cher pour donner des délais par usure... » Un meunier dit : « J'ai pris des sacs au delà de la mesure de blé qui m'était assignée » ; un tailleur : « J'ai dérobé l'étoffe qui m'avait été confiée » ; un charpentier : « J'ai apporté chez moi le bois qui ne m'appartenait pas de droit » ; un couvreur : « J'ai dérobé les clous qui m'avaient été donnés pour mon travail » ; un chirurgien : « J'ai entre-tenu les playes pour gagner davantage » ; un apothicaire : « J'ai vendu des drogues corrompues, à mauvaise fin » ; un serviteur et une servante : « Nous avons dérobé le temps et le bien de nos maîtres, et n'avons pas été fidèles à empêcher le dommage qu'on leur a fait ».

Comme Catherine fut prête de sortir de ce lieu plein d'horreur, elle aperçut une grande place, comme une chambre de justice ; elle y vit des messieurs qui ressemblaient à des gens de justice, avec des bonnets carrés et des robes longues. Elle en reconnut un qu'elle avait vu autrefois ; lui ayant demandé la cause de sa perdition, il répondit : « Hélas ! dans ma charge, pour amasser du bien à mes enfants, j'ai fait tort à autrui, et chargé ma conscience sans faire restitution. Ceux que vous voyez dans ce Parquet de la Justice du Dieu vivant, ont été juges, avocats, procureurs, huissiers, sergents ; ils sont au milieu de ce feu pour avoir fait faveur aux riches, aux nobles, à leurs amis, au préjudice des pauvres, des orphe-

« lins, des veuves et des personnes de basse condition ; ils
« pensaient que leurs vols et fraudes étaient bien cachés,
« mais le juste Juge, après avoir dissimulé un temps, a
« enfin découvert leur malice ; il leur avait donné la justice
« en main, ils l'ont violée en laissant les crimes impunis,
« en prolongeant les procès pour gagner davantage, et en
« prenant des sommes injustes pour leurs vacations. »

Tout proche de ce lieu, elle vit des personnes de toute condition : « Ce qui nous a plongées dans cette abyme de
« misère, disaient-elles, c'est la mauvaise honte ; nous
« n'avons pas rougi de pécher, mais nous avons eu honte
« de confesser nos crimes ; en voici des millions qui se
« sont donnés au Diable, l'ont adoré, lui ont baisé les pieds,
« et, sur la menace du démon de les tuer s'ils avouaient
« leurs crimes, il les ont cédés au prêtre en confession. »

Elle entendit un démon qui tourmentait une âme et lui disait en se moquant d'elle : « ... Suis-je ton Dieu ? Est-ce moi qui t'ai créée ? Suis-je mort pour toi sur une croix ? et pourtant c'est moi que tu as servi. » Puis, lui enfonçant une fourche de fer rouge dans les flancs, il lui répétait ces paroles : « Tu m'as servi, ah ! tu m'as servi ! voilà ta récompense ». L'âme s'écriait : « Traître, déloyal ! tu m'as trompée ; pour n'avoir pas voulu avouer, sur tes conseils, que je t'avais vu, que je t'avais obéi, tu me tourmentes ; tu m'avais pourtant promis toutes sortes de bien, tu m'avais assurée que, dans ta demeure, on trouverait des joyes, des festins, de beaux habits, un palais doré. Tu es un menteur, un affronteur. Tire-moi de ces flammes ! » — « Jamais ! » — « Un peu de relâche ! » — « Jamais ! » — « Une goutte d'eau pour rafraîchir ma langue ! » — « Jamais ! » Et au lieu de lui donner du soulagement, plusieurs démons se jetèrent sur elle et augmentèrent ses tourments.

Catherine vit en ces lieux un si grand nombre de personnes, qu'elle pensa que tous les hommes étaient damnés.

Le Purgatoire.

Saint Corentin tira sa brebis de ce lieu ténébreux, et la conduisit sur le bord du purgatoire. Elle vit une grande quantité de religieux et de religieuses ; elle reconnut un Père cordelier avec lequel elle avait été en rapport sur la terre ; il lui dit qu'il était condamné pour longtemps dans ce lieu et que, cependant, Dieu lui avait fait une grande grâce, c'est de faire un bon acte de contrition peu avant la mort, autrement, il eût été perdu à jamais ; en même temps, il demanda pardon à Catherine de l'avoir autrefois gravement offensée.

Les âmes du purgatoire lui témoignèrent une grande joie de sa visite, et la remercièrent des prières qu'elle adressait tous les jours au Ciel pour leur délivrance.

Elle y vit également plusieurs personnes qui avaient été gagnées à Dieu par les missions de Basse-Bretagne, et la remercièrent d'y avoir coopéré par ses prières et ses souffrances. Les âmes abandonnées de toute assistance la remercièrent de la dévotion particulière qu'elle avait pour hâter leur délivrance.

Le Paradis.

« Après avoir achevé ces deux visites, son bon ange l'éleva vers un lieu plein de délices. Elle vit des murailles toutes d'or et de pierres précieuses ; encore qu'elle fût en dehors, elle voyait, au travers de ces belles murailles comme au travers d'un beau crystal, des abîmes de gloire et de beauté que son cœur ne put expliquer ; elle remar-

qua des palais lumineux, des bois aux feuilles d'or et entendit des voix d'oiseaux dont l'harmonie surpassait tout ce qu'on peut concevoir ; elle aperçut au milieu de ce pays une grande rivière qui roulait un sable doré ; elle vit un grand chœur, sans bornes, où il y avait nombre d'anges, de saints et de saintes ; au-dessus, elle vit Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et, près d'elle, saint Joseph, saint Joachim, sainte Anne, saint Jean-Baptiste, les Apôtres, saint Michel, saint Corentin, le Père Michel Le Nobletz, proche du Père Bernard, et les autres Saints auxquels elle avait eu en sa vie une grande dévotion.

« Encore que ces objets fussent ravissants, son âme était abîmée dans la vue, dans l'amour et dans la possession du Roi de ce lieu. Sa vue avait tellement charmé l'œil de son âme, qu'elle n'avait d'application qu'à contempler et aimer cet océan de tout bien.

« Comme elle contemplait cette fontaine de beauté, elle remarqua que la Sainte Vierge descendit de son trône et s'approcha près du Père Michel Le Nobletz, qui était prosterné à genoux, semblant l'implorer, et la Sainte Vierge lui souriait comme si elle lui eût témoigné que sa prière lui était agréable.

« Encore qu'elle s'aperçut de ces choses, toutefois le plus fort de son âme ne pouvait se détacher de la contemplation de l'incompréhensible Beauté qui lui dit : « Ma fille, « votre vue n'est pas encore assez forte pour me voir face « à face, tel que je suis. Mon serviteur Michel m'a demandé, par l'entremise de ma mère, que vous retourniez « en votre corps. Il faut que vous enduriez encore pour « les pécheurs et pour les âmes du purgatoire. Allez encore « travailler à ma gloire, et je vous attendrai. »

« Notre-Dame l'encouragea également, disant : « Retour- « nons encore sur terre, afin de travailler pour le salut « de ceux qui font hommage au diable dans l'assemblée

« des impies, pour les athées, les hérétiques, les grands « pécheurs et pour les âmes du purgatoire ; il vous faudra « offrir vos maladies, les peines que vous fera le *méchant* « *écolier*, pour le succès des missions du Père Maunoir, « votre confesseur ; il faudra lui dire de nos nouvelles. »

« Dans son retour sur terre, Catherine fut accompagnée de la Sainte Vierge, saint Joseph, saint Corentin, saint Michel, son bon ange, sainte Catherine, la Madeleine, sainte Barbe, saint Ignace, saint François-Xavier, et des Pères Bernard et Michel Le Nobletz.

« Lorsque l'âme de Catherine fut ramenée à sa chambre, elle voyait plus parfaitement les objets matériels qu'avec les yeux du corps, elle voyait le dedans des pierres et du bois, comme si c'eût été du cristal. Lorsqu'elle avissa son corps, qui était demeuré dans son lit, elle ressentit une grande horreur : « Faut-il, dit-elle, que je rentre dans cette carcasse, que je me renferme dans cette « prison de terre ? Puisque c'est la volonté de Dieu, que « son nom soit béni ! »

Et après avoir reçu la bénédiction de la Sainte Vierge et de toute sa compagnie, elle rentra dans son corps.

« Elle trouva que ses servantes étaient encore endormies et ne s'étaient pas du tout éveillées pendant son voyage. »

CHAPITRE XXI

SECONDE VIE DE CATHERINE

Après ce retour sur terre, Catherine fut quelque temps dans un étonnement étrange, revoyant ses consolateurs ordinaires. « Où étiez-vous donc, hier soir, ma bonne « maîtresse, mon petit père, et vous l'ami de saint Joseph ?

« Je vous ai appelés ; j'avais toujours espéré que vous
« m'eussiez assistée à ma mort. Il n'y a eu que le Père
« Bernard qui m'a tenu bon. » Ceux-ci lui dirent que
Dieu les avait occupés en une affaire de grande importance pour sa gloire.

Dieu lui rendit la vie pour souffrir le reste de sa vie pour la conversion des pécheurs ; aussi, depuis, fut-elle tourmentée et maltraitée des démons lui apparaissant sous forme humaine ; elle ressentit diverses maladies et souffrit spécialement de cette chaleur intérieure si grande, que l'eau qu'elle vomissait brûlait et écorchait les mains de ceux sur lesquels elle tombait.

« Le Roi ayant envoyé des soldats à Douarnenez, les démons, prenant la forme de soldats, s'apparurent à elle, au nombre de quatre, armés de nerfs de bœuf, se jetèrent sur elle et la meurtrirent des pieds à la tête, si bien qu'elle fut privée de l'usage de tous ses membres, avec des douleurs très aiguës.

« Elle fut visitée du glorieux saint Vincent Ferrier, accompagné de sa maîtresse, qui lui dit lui avoir amené ce bon religieux habillé de blanc et de noir, qu'elle avait vu autrefois dans l'église cathédrale de Vannes, près du sépulcre de saint Vincent Ferrier. Ce bon religieux lui dit qu'ayant appris de sa maîtresse que Catherine était affligée, il était venu la consoler et l'exhorter de tenir bon à la croix de Notre Seigneur ; qu'endurer de bon cœur à l'exemple de Jésus-Christ était le vrai chemin du ciel ; il pria Catherine d'assurer le P. Maunoir qu'il l'accompagnerait jusqu'à la mort dans toutes ses missions.

« Quelque temps après, sa bonne gouvernante lui amena le R. P. Quintin, qui avait été son premier confesseur en la ville de Châteauneuf (en 1634) ; il lui dit :

« Souvenez-vous, ma fille, que je vous dis autrefois, à
« Châteauneuf, que je vous chercherai un jour, et que je

« vous trouverai dans la croix ; voici l'heure venue que je
« vous avais prédite ; prenez bon courage, il faut vous
« résoudre à vivre et à mourir dans la croix, que vous
« avez prise pour partage. » Cet homme de Dieu la consolait extrêmement.

« Quelque temps après, la *vie* de M. Le Nobletz ayant été imprimée, le Père Maunoir appliqua ce livre sur la tête de Catherine, auquel temps elle fut guérie sur-le-champ. *Et qui vidit, testimonium perhibuit et verum est testimonium ejus.*

« La maîtresse de Catherine lui ordonna d'exhorter de sa part son confesseur (le P. Maunoir) d'entreprendre la construction d'une maison de retraite pour y faire les exercices spirituels aux ecclésiastiques et aux personnes séculières. Le Père n'avait ni denier ni maille pour ce dessein si difficile, qui demandait près de 40.000 livres, dans un pays où il n'y avait pas grande abondance de biens ni de personnes charitables.

« Le Père, qui n'était pas accoutumé de quêter, avait bien de la répugnance à s'y mettre, lorsqu'il vit surtout, dès le commencement, se fermer la main qui avait fait le fond principal de ses espérances humaines ; mais la bonne maîtresse de Catherine insista : « Dites au Père qu'il soit
« hardi à demander l'aumône pour cette œuvre, et je pro-
« mets que mon fils et moi nous procurerons ce qui sera
« nécessaire pour bâtir la maison d'oraison que Dieu lui
« inspire d'ériger pour sa gloire ».

« Il plut à Dieu de bénir cette œuvre, car Madame de Brennilis et M. le Recteur de Plouguernevel, ayant appris ce dessein, offrirent 500 livres, sans qu'on les en sollicitât.

« Le R. P. Jégou, pour lors recteur du Collège de Quimper, étonné de ces favorables prémices de la providence de Dieu, entreprit cet ouvrage, où le Révérendissime évêque de Cornouaille, François de Coetlogon, mit la pre-

mière pierre, et, au bout de quatre ans, Dieu nous a fait la grâce de voir cet œuvre parfait.

« On peut y loger quatre-vingts exerçants ; il faut avouer que ce bien est un *mont de piété*, un lieu de refuge et une des principales citadelles de la cité de Dieu. »

« L'an 1667, le 6^e de May, étant encore à Douarnenez, elle fut visitée du petit maître de sa maîtresse, des Pères Bernard, Le Grand, La Vigne, du père de M. le Recteur de Mur et de l'oncle de ce dernier, qui lui avait résigné sa paroisse.

« Le père du Recteur de Mur avait un habit blanc couvert de brillants ; il dit à Catherine de recommander à son fils de faire du bien à tous, sans regarder à qui, de suivre le Père Maunoir partout où il voudra.

« Catherine remercia Dieu de lui avoir donné tant de joie ; elle sentit un surcroît de courage et dit : « Oh ! mon Dieu, je veux vivre 60 ans, à condition de souffrir ; envoyez-moi encore ces soldats, qu'ils me mettent en pièce de rechef avec leurs nerfs de bœuf ; je le veux, puis pourrir sur un fumier pour l'amour de mon Dieu. Oh ! sainte Marie-Madeleine, donnez-moi une parcelle de votre amour pour aimer mon Dieu ! »

« Le jour suivant, Madeleine Lucas, décédée, marraine du Recteur de Mur, et sa tante Marguerite Desmar, également défunte, s'apparurent à Catherine et la prièrent de venir à Mur et de loger chez Julienne, sœur du Recteur.

« Vers le mois d'Août 1667, Catherine quitta Douarnenez et vint habiter au village de Quistillic, en Saint-Guen, trêve de Mur. Ce fut dans les environs, qu'un jour son petit maître, s'élevant sur un petit tronc de poirier, s'écria : « Il faut que je prêche aujourd'hui, puisque le Recteur de Mur n'est pas en sa paroisse ; il fait du reste la volonté de mon Père, puisqu'il obéit à son Evêque ». Il était, en effet, avec le prélat, visitant son diocèse. Ce

petit prédicateur se prit à dire : « Approchez-vous, mes enfants, apprenez de bonne heure la crainte et l'amour de Dieu, la dévotion, l'obéissance, l'humilité ; vous portez déjà des serpents à vos têtes, à vos manches, à vos habits, c'est-à-dire ces rubans, instruments de votre vanité. Quand vous aurez vingt ans, où irai-je vous chercher ? Vous serez occupés de danses, de jeux de cartes, le diable vous aura enchaînés. » Le petit prêtre de Ploaré prêchait aussi à son tour, et disait, en frappant la chaire : « Comment, jeunesse, comment, ne changerez-vous pas ! Et vous, pères et mères, jusqu'à quand tarderez-vous d'envoyer vos enfants pour être instruits en la foi et en la crainte de Dieu ? Sera-ce à douze ans ? C'est pourtant à sept ans qu'ils commencent à offenser Dieu ! A vingt ans, ils auront déjà un pied dans l'enfer ! »

« A Saint-Guen, Catherine continua à souffrir de grands tourments, particulièrement la veille des grandes fêtes et les vendredis. Elle offrait ces peines avec un grand courage, pour la conversion des plus grands pécheurs et la délivrance des âmes du Purgatoire. Cependant, un jour, comme elle endurait, sa bonne maîtresse la vint visiter avec un visage riant, et Catherine de lui dire avec simplicité : « Comment, vous riez en voyant une chrétienne endurer ! J'ai peur que vous ne soyez un diable au lieu de ma maîtresse, qui est bonne. » — « Ma fille, répondit cette dernière, nous sommes bien aises lorsqu'on endure en ce monde pour Dieu, car on n'endure rien dans l'autre. » Catherine répliqua : « Je ne me soucie pas d'endurer, quand ce serait en enfer, pourvu que ce soit pour Dieu, et que Dieu soit avec moi. »

« Catherine était arrivée à Saint-Guen, vers le milieu du mois de Mai 1667. Au mois de Juillet suivant, sa bonne maîtresse la visita, en compagnie d'une belle fille, qu'elle dit aimer à cause de sainte Dorothee. Cette sainte fille, qui

portait un panier plein de fleurs, dit à Catherine qu'elle voudrait bien avoir des petites filles du bourg de Saint-Guen pour les mener au jardin d'où elle avait cueilli ces belles fleurs. En même temps, sa maîtresse dit à Catherine que trois petites filles appelées Marie, à savoir : Marie Texier, Marie Colin, Marie Rabaie et une quatrième, Julienne Le Texier, mourraient bientôt. Catherine raconta à M. le Recteur de Mur, son confesseur, ce qu'elle avait appris et, rencontrant par la suite ces petites filles, elle les appelait *Boet ar Barados*, pain de paradis, leur disant, en souriant, qu'elles mourraient bientôt, à quoi elles répondaient qu'elles viendraient la chercher pour les accompagner en paradis.

« De fait, cinq ou six jours après, Marie Le Texier, âgée de 10 ans, mourut le 2 Août 1667, et s'apparut, en compagnie d'un ange blanc, à sa compagne et voisine Marie Colin, qui était un peu souffrante, lui disant : « N'êtes-vous pas contente de venir avec moi ? » — « Oui, certainement, répondit celle-ci. » — « Eh ! bien, si votre mal s'aggrave, ce sera dans trois jours. »

« Le lendemain, Marie Colin, allant avec Marie Rabaie, sa compagne, porter de l'eau à des laboureurs, elle faisait ses adieux à tous les champs qu'elle traversait, faisant sur eux un signe de croix et disant : « Adieu champ, je ne vous reverrai plus ». Au retour, elle sentit son mal s'aggraver ; elle se mit au lit et mourut au bout de trois jours, le 8 Août. Quelque temps après, elle s'apparut à Marie Rabaie, sa voisine, âgée d'environ cinq ans ; elle était accompagnée d'un ange, et tenait un cierge à la main, et dit à la petite : « Etes-vous contente de venir avec moi ». Sur sa réponse affirmative, la défunte ajouta : « Mais il faut que vous soyez plus malade que vous n'êtes ». — « Qu'im-
« porte ! » dit l'enfant. Ce qu'ayant dit, sa maladie augmenta subitement et, peu après, elle mourut. Julienne Le Texier mourut aussi un an après. »

CHAPITRE XXII

DIEU DISPOSE CATHERINE A SON DERNIER PASSAGE,
SA SAINTE MORT

Au commencement de Septembre, Catherine, comme le lui avait annoncé sa bonne maîtresse, éprouva quelque soulagement, et resta quelque temps sans endurer les douleurs extrêmes qu'elle ressentait depuis sa résurrection, et qui auraient été capables de la faire mourir, si la providence de Dieu ne l'eût conservée pour accroître la couronne de sa patience. Peu de jours après ce calme relatif, Catherine se mit à pleurer et, comme on lui en demandait la cause : « C'est, dit-elle, que Notre-Seigneur m'a oubliée ». Le but de tous ses vœux étant de mourir, comme son cher Maître, sur la croix.

Le premier dimanche d'Octobre, ses souffrances redoublèrent, elle endura le martyre de saint Laurent, et ses chairs paraissaient comme brûlées. Le jour de saint François, elle ressentit les douleurs des cinq plaies, et Notre Seigneur lui déclara que l'heure de sa délivrance approchait, ce dont elle prévint M. le Recteur de Mur, son confesseur.

Tout le mois d'Octobre, le malin esprit redoubla d'acharnement pour la maltraiter avec un excès de cruauté extraordinaire. Tout son corps n'était que plaie et meurtrissure. Elle offrit ces peines pour les Evêques, pour les Etats de Bretagne, qui se tenaient pour lors, et pour le Père Mau noir, qui faisait la mission de Kernével, disant que c'était son habitude de souffrir ainsi au commencement de chaque mission.

Le jour des Morts, elle reçut le viatique à genoux, avec

de grands élans d'amour, d'humilité et de reconnaissance. Quelque temps après, elle fut ravie en extase, pendant laquelle plusieurs âmes du purgatoire lui demandèrent son assistance, car elle se prit à chanter :

« *Anaoun quez en em consolet*
« *E vere vi et delivret,*

« Pauvres âmes, consolez-vous, bientôt vous serez délivrées. » Dans le plus fort de son agonie, M. de Mur lui dit que le Ciel était ouvert, et que Jésus, son époux, l'attendait. Elle étendit alors les bras et, se soulevant, elle dit avec transport : « *Tost, tost, tost* ».

Le 4 Novembre, elle fut mise en extrême-onction et, aussitôt, baisant la croix et jetant trois soupirs, elle rendit son esprit avec une grande tranquillité.

Tous ceux qui assistèrent à sa mort ont déposé qu'une teinte vermeille extraordinaire parut sur sa face et persévéra jusqu'à son enterrement, qui n'eut lieu que cinq jours après. Durant ce temps, son visage, plus beau que pendant sa vie, alors qu'elle était en parfaite santé.

Après qu'elle fut ensevelie, son corps répandit une odeur suave de fleurs odoriférantes. M. le Recteur de Mur, Missire Guillaume Le Clezio, prêtre de Saint-Connec, et M^{lle} Julienne Galerne en ont témoigné.

A la nouvelle de sa mort, on accourut de tous côtés, pour faire toucher à son corps les chapelets et autres objets de dévotion. Le Recteur de Mur prit deux fois la parole pour faire son oraison funèbre, avant son enterrement; tous ses auditeurs pleuraient au récit de ses vertus et des grandes peines qu'elle avait endurées en donnant un si rare exemple de patience.

M. le Recteur de Mur, dès qu'il avait vu Catherine à toute extrémité, avait envoyé chercher le Père Maunoir, qui était à la mission de Kernével; mais cette sainte fille

prédit qu'il arriverait trop tard. On attendit le Père quatre jours après; quand il arriva, le cinquième jour, le corps était déjà descendu dans la fosse, mais sans le couvrir de terre, et le Père eut la consolation de voir son visage plus beau que pendant la vie.

Catherine fut inhumée dans l'église de Saint-Guen, trêve de Mur, proche l'autel de la confrérie des Trépassés, en une tombe un peu élevée, voisine de la muraille, du côté du Midi. Les registres paroissiaux donnent ainsi qu'il suit son acte de décès.

« Honorable femme Catherine Daniélou, native de la « ville de Quimper-Corentin, âgée d'environ 48 ans, ayant « demeuré en cette trêve depuis la my-Mai dernière, était « venue en pèlerinage à St Elouan. Ayant aussitôt agonisé durant un mois entier, comblée de peines, de grâces et de mérites, mourut le vendredi au soir, environ « les 9 ou 10 heures, avec toutes les marques de piété positives, le 4^e jour de Novembre 1667, dans l'octave de la « Toussaint et des Trépassés, auxquels elle avait une très « grande dévotion, y fut enterrée dans cette église tréviale de St Guen et mise au côté droit de l'autel de la « chapelle des Trépassés, sous l'image de St près « la muraille, dans le balustre, dans un petit tombeau « relevé, le jour de l'octave de Tous les Saints, ayant restée cinq jours sans avoir été inhumée, assistée de 28 prêtres et très grand concours de peuple de diverses paroisses, en odeur de très grande sainteté. Il est vrai que « ça toujours esté un miracle de patience, comme Job, « miracle de pénitence, un cœur tout d'or, de charité envers Dieu et ses créatures, et vraie fille de la croix du « Sauveur, sœur de la pauvreté, humilité, miséricorde et de « toutes les vertus que l'on puisse désirer dans une âme. « C'a été un théâtre de la miséricorde de Dieu et de ses « bontés et aussi une victime exposée aux rigueurs de sa

« justice pour les pécheurs ; ç'a été un objet de la rage de
« l'enfer et des caresses du paradis.

« En foi de quoi nous avons signé.

« GALERNE, J. BILLON, GALLERNE,
« Recteur de Mur. Prêtre. Diacre. »

« Peu de temps avant son décès, la Sainte Vierge avait averti Catherine de donner avis à M. le Recteur de Mur de faire trois fontaines près l'église de Saint-Guen, dédiée à Notre-Dame de Pitié et à sainte Marie-Madeleine, prédisant que l'eau de ces fontaines rendrait meilleure celle de l'ancienne fontaine, et que cette eau, prise par dévotion, opérerait beaucoup de grâces.

« La chose est arrivée comme elle avait été prédite ; l'eau est incomparablement meilleure qu'auparavant, et les grâces que Dieu a faites par le moyen de cette eau et par l'intercession de sainte Marie-Madeleine et de la bonne Catherine, sont remarquables et en grand nombre. »

Le V. P. Maunoir cite plusieurs de ces guérisons obtenues particulièrement par les pèlerins des environs de Mur, toutes vérifiées par ordre de Mgr François de Coëtlogon, évêque de Cornouaille. Nous n'en citerons que deux, dont furent favorisées deux personnes appartenant à des paroisses du diocèse actuel de Quimper.

« Marguerite Téphani, orpheline, native de Crozon, ayant été percluse d'une jambe environ six mois et privée tellement de sentiment qu'elle ne sentait pas les épingles qu'on y enfonçait ; de plus, sa main droite était tellement fermée, qu'il était impossible de l'ouvrir et de redresser ses doigts. Cette mineure qui, l'année précédente, était servante, se voyant dans l'impuissance de gagner sa vie, se recommanda à la Mère des orphelins et de miséricorde. Marguerite Poullaouec, de Douarnenez,

la prit par charité et la traita de son mieux ; comme j'étais à la mission de Douarnenez, avec le P. Martin et quelques missionnaires, une dame vénérable s'apparut à cette pauvre orpheline et lui dit : « Dites à votre confesseur, le P. Maunoir, qu'il vous procure une aumône, « un guide et un cheval, pour vous transporter au tombeau de Catherine Daniélou ; on a fait passer cette « servante de Dieu pour une possédée du diable ; Dieu « vous fera connaître l'état qu'il en a fait et le pouvoir « qu'elle a auprès de la divine Majesté ; lorsqu'on vous « montera à cheval, votre main s'ouvrira, et lorsque vous « aurez fait vos prières au tombeau de la servante de « Dieu, vous serez guérie parfaitement. »

« Tout étant prêt pour son voyage, lorsqu'on la mit sur le cheval, sa main s'ouvrit, en présence d'Yves Le Map, de Plonévez-Porzay, son conducteur, et de Madeleine Raoul, servante de Marguerite Poullaouec.

« M. le promoteur de Quimper, Guillaume Galerne, recteur de Mur, fit information de cette grâce, lorsque cette fille passa par Quimper, et prit commission de l'Evêque à cet effet, et revint à sa paroisse. Marguerite Téphani fut conduite, quelque temps après, au sépulcre de la servante de Dieu, par le sieur Promoteur et dom Billon, prêtre, où ayant fait une demi-heure d'oraison, elle dit au Promoteur qu'elle sentait près de sa jambe comme une armée de puces. Dom Billon lui ôta ses anilles et lui commanda de marcher toute seule ; ce qu'ayant fait, après avoir rendu grâces à Dieu, M. le Recteur de Mur et dom Billon la menèrent à l'église de Saint-Elouan, éloignée d'un bon quart de lieue, et elle marcha fort bien. M. le Promoteur étant de retour à Quimper, fit achever l'information de cette parfaite guérison. Tous les bourgeois de Douarnenez sont témoins de cette grâce, qui arriva l'an 1671. »

La même année, « François La Teste, recteur de Lan-
« riec, ayant été fort incommodé de vomissements de
« de sang, le jour de la Sainte-Barbe 1671, depuis 5 heu-
« res du matin jusqu'à 3 heures après midi, et se sentant
« suffoqué d'une oppression d'estomac, fut abandonné
« des médecins, qui lui donnèrent avis de recevoir l'ex-
« trême-onction. En même temps, dom Christophe Le
« Scan, prêtre missionnaire de la paroisse de Scaër, lui
« conseilla d'implorer l'assistance de Catherine Daniélou,
« qui avait en son vivant offert ses prières et souffrances
« pour les missions et les missionnaires. Il lui donnait
« d'autant plus volontiers cet avis, qu'il avait travaillé,
« ces années passées, aux missions, sous la conduite du
« Père Maunoir. Le malade ayant goûté cet avis, promit à
« Dieu de visiter le tombeau de cette servante de Dieu ;
« en même temps, son oppression cessa, ainsi que les
« vomissements de sang. Il accomplit sa promesse et,
« ayant célébré la messe au tombeau de Catherine, il
« donna attestation de la grâce reçue en présence des
« soussignants, le 30 Avril 1671.

« Pierre LE PORELLEC, *prêtre missionnaire* ;
Guillaume GALERN, *promoteur* ; Julien
MAUNOIR, S. J. »

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Avant-Propos.....	vii
Chapitre Ier. Enfance de Catherine.....	1
— II. Les parents de Catherine attentent à sa vie	8
— III. Témoignages éclatants de la protection de Notre- Dame et de saint Corentin	15
— IV. Catherine quitte Quimper, sa mère la marie à un homme qui exerce sa patience en plusieurs façons.	23
— V. Retour de Catherine à Quimper	29
— VI. Saint Corentin prend lui-même, d'une manière particulière et sensible, la conduite de Catherine.	34
— VII. La peste à Quimper	35
— VIII. Le consolateur de Catherine.....	39
— IX. Dévotion de Catherine aux âmes du Purgatoire. Ses bienfaiteurs terrestres et célestes	46
— X. Protection admirable de saint Corentin pour un jeune gentilhomme de Quimper	55
— XI. Saint Joseph accompagne saint Corentin dans ses visites à Catherine.....	65
— XII. Saint Corentin et le poisson de sa fontaine. M ^{me} de Tresséaul, bienfaitrice de Catherine.....	67
— XIII. Épreuves et consolation de Catherine à la fin de l'année 1642.....	75
— XIV. Nouveaux amis de Catherine, nouvelles souffran- ces, 1643	81
— XV. Épreuves et consolations de l'an 1644.....	95
— XVI. Simplicité de Catherine	109
— XVII. Années 1645-1654.....	111
— XVIII. Catherine contribue à la bâtisse de la chapelle de Saint-Elouan	116
— XIX. Années 1654-1663	121
— XX. Mort étrange de Catherine	129
— XXI. Seconde vie de Catherine	139
— XXII. Dieu dispose Catherine à son dernier passage. Sa sainte mort	145